

ENQUÊTE PUBLIQUE
PORTANT SUR LE PROJET DE RÉVISION DU PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE
2017 / 2020
SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA RÉGION ÎLE DE FRANCE
DU 18 SEPTEMBRE AU 15 NOVEMBRE 2017 INCLUS

*

RAPPORT, CONCLUSIONS ET AVIS DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE
PIÈCES JOINTES
JANVIER 2018



PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION : SYLVIE DENIS DINTILHAC

MEMBRES

JACQUES DELOBELLE
ESTELLE DLOUHY-MOREL
SYLVIANE DUBAIL

JACKY HAZAN
ANNE DE KOUROCH
YVES MAËNHAUT

LISTE DES ANNEXES ET DES PIÈCES JOINTES

ANNEXES

N°1	Compte rendu de la réunion publique d'information et d'échange du 26 septembre 2017 à Massy
	Compte rendu de la réunion publique d'information et d'échange du 3 octobre 2017 à Paris
	Compte rendu de la réunion publique d'information et d'échange du 10 octobre 2017 à Ivry
	Compte rendu de la réunion publique d'information et d'échange du 17 octobre 2017 à Saint Denis
N°2	Procès verbal de synthèse des observations du 30 novembre 2017 et Mémoire en réponse du 13 décembre 2017
N°3	Grilles de dépouillement des observations et courriers reçus

LISTE DES PIÈCES JOINTES

Pièce 1	Décision de M. le Vice-Président du Tribunal Administratif de Paris du 12 mai 2017 désignant la commission d'enquête en vue de procéder à une enquête publique interdépartementale, ayant pour objet le projet de révision du Plan de Protection de l'Atmosphère pour l'Île de France Décision de M. le Vice-Président du Tribunal Administratif de Paris du 4 juillet 2017 portant sur le remplacement d'un commissaire enquêteur
Pièce 2	Arrêté interpréfectoral n°IDF-2017-08-23-015 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision du Plan de Protection de l'Atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île de France
Pièce 3	Première insertion dans les journaux de l'avis d'enquête
Pièce 4	Seconde insertion dans les journaux de l'avis d'enquête
Pièce 5	Exemplaire d'une affiche annonçant l'enquête
Pièce 6	Lettre du 9 octobre 2017 adressée par la Présidente de la commission d'enquête à Monsieur le Préfet de la Région Île de France, préfet de Paris valant décision de prolongation de l'enquête publique
Pièce 7	Réponse du 18 octobre 2017 de Monsieur le Préfet de la Région Île de France, préfet de Paris
Pièce 8	Arrêté interpréfectoral n°IDF-2017-10-18-002 portant prolongation de l'enquête publique relative au projet de révision du Plan de Protection de l'Atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île de France
Pièce 9	Insertion dans les journaux de l'avis de prolongation

Pièce 10	Exemplaire d'une affiche annonçant la prolongation de l'enquête
Pièce 11	Recueil des certificats d'affichage
Pièce 12	Recueil de l'ensemble des registres des lieux d'enquête concernant l'enquête
Pièce 13	Recueil de l'ensemble des documents concernant l'enquête relatifs au site internet dédié et au registre dématérialisé
Pièce 14	Lettre du 22 novembre 2017 adressée par la Présidente de la commission d'enquête à Monsieur le Préfet de la Région Île de France, préfet de Paris pour solliciter un délai pour la remise du rapport et des conclusions
Pièce 15	Réponse du 30 novembre 2017 de Monsieur le Préfet de la Région Île de France, préfet de Paris accordant un délai
Pièce 16	Lettre du 30 novembre 2017 adressée par la Présidente de la commission d'enquête à Madame Clara HERER, responsable du projet au sein de la D.R.I.E.E. Île de France valant Procès-verbal de synthèse, lui demandant de bien vouloir lui adresser un mémoire en réponse

*

* *

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

12 mai 2017

N° E17000006 /75

LE VICE-PRÉSIDENT DU TRIBUNAL
ADMINISTRATIF

Décision désignation commission ou commissaire

Vu enregistrée le 4 mai 2017, la lettre par laquelle M. le Préfet de la région Ile de France Préfet de Paris demande la désignation d'une commission d'enquête en vue de procéder à une enquête publique interdépartementale, ayant pour objet le projet de révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) pour l'Ile de France ;

Vu le code de l'environnement (articles L. 222-4, et R. 222-13, à R.222-28) ;

Vu la loi n°96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie.

Vu la loi 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle II ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2017 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est constitué pour le projet susvisé une commission d'enquête composée ainsi qu'il suit :

Président :

Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC

Membres titulaires :

Monsieur Jacky HAZAN
Monsieur Yves MAENHAUT
Madame Sylviane DUBAIL
Madame Anne DE KOUROCH
Madame Estelle DLOUHY-MOREL
Monsieur Jean-Luc COLIN

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, les membres de la commission d'enquête sont autorisés à utiliser leur véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée au Préfet de la région Ile de France, Préfet de Paris et aux membres de la commission d'enquête.

Fait à Paris, le 12 mai 2017

Le Vice-président,

A. MENDRAS

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est constitué pour le projet susvisé, une commission d'enquête composée ainsi qu'il suit :

Président :

Madame Sylvie DENIS-DINTILLIAC

Membres titulaires :

- Monsieur Jacky HAZAN
- Monsieur Yves MAENHAUT
- Madame Sylviane DUBAIL
- Madame Anne DE KOUROCH
- Madame Estelle DLOUHY-MOREL
- Monsieur Jean-Luc COLIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

04/07/2017

N° E17000006 /75

LE VICE-PRÉSIDENT DU TRIBUNAL
ADMINISTRATIF

Décision de remplacement commissaire

Vu enregistrée le 4 mai 2017, la lettre par laquelle M. le Préfet de région, Préfet de Paris demande la désignation d'une commission en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet le Projet de révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) pour l'Ile de France ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L.123-1 et suivants, R.123-5, L.222-4, R.222-14 et R.222-22 ;

Vu la loi 2010-788 du 2 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle II ;

Vu le décret n° 2017-626 du 25 avril 2017 relatif aux procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement et modifiant diverses dispositions relatives à l'évaluation environnementale de certains projets, plans et programmes ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2017 ;

Vu rendue le 12 mai 2017, la décision par laquelle le Vice-président du tribunal administratif a désigné la commission d'enquête pour la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère pour l'Ile de France ;

Vu l'empêchement de M. Jean-Luc Colin ;

DECIDE

ARTICLE 1 : M. Jacques Delobelle est désigné en qualité de commissaire enquêteur, en remplacement de M. Jean-Luc Colin.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée au le Préfet de région, Préfet de Paris, à Mme Sylvie Denis-Dintilhac présidente de la commission d'enquête, à M. Jacques Delobelle, commissaire-enquêteur.

Le Vice-président,

A. MENDRAS

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS
LE VICE-PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

DECISION DU
04/07/2017
N° E1700006 V22

Vu l'arrêté du 4 mai 2017, la lettre par laquelle M. le Préfet de région, Préfet de Paris demande la désignation d'une commission en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet le projet de révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) pour l'île de France ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L.123-1 et suivants, R.123-2, L.222-4, R.222-14 et R.222-22 ;

Vu la loi 2010-788 du 2 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle II ;

Vu le décret n° 2017-826 du 25 avril 2017 relatif aux procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certains documents susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement et notamment divers documents relatifs à l'évaluation environnementale de certains projets, plans et programmes ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2017 ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2017, la décision par laquelle le Vice-président du tribunal administratif a désigné la commission d'enquête pour la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère pour l'île de France ;

Vu l'empêchement de M. Jean-Luc Coffin ;

DECIDE

ARTICLE 1 : M. Jacques Delobelle est désigné en qualité de commissaire enquêteur, en remplacement de M. Jean-Luc Coffin.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE,
PRÉFET DE PARIS**

*Direction régionale et interdépartementale
de l'équipement et de l'aménagement*

*Unité départementale de Paris
Service utilité publique et équilibres territoriaux
Pôle urbanisme d'utilité publique*

Arrêté interpréfectoral n° IDF-2017-08-23-015
prescrivant l'ouverture de l'enquête publique
portant sur le projet de révision du **plan de protection de l'atmosphère**
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France

**Le Préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris,**
officier de la Légion d'honneur
commandeur de l'ordre national du Mérite

**Le Préfet de police, préfet de la zone de
défense et de sécurité de Paris,**
officier de la Légion d'honneur
commandeur de l'ordre national du Mérite

La Préfète de Seine-et-Marne
officier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

Le Préfet du Val-d'Oise
officier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

La Préfète de l'Essonne
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite
chevalier du Mérite agricole

Le Préfet des Yvelines
chevalier de l'ordre national du Mérite

Le Préfet de Seine-Saint-Denis
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

Le Préfet des Hauts-de-Seine
officier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

Le Préfet du Val-de-Marne
chevalier de la Légion d'honneur
chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L.123-1 à L.123-18, L.222-4 à L.222-7, R.123-9 à R.123-13, R.123-16, R.123-17 et R.123-19 à R.123-22, R.222-20 à R.222-28 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2511-27 ;

Vu l'ordonnance n°2016-1060 du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement ;

Vu le décret n°2017-626 du 25 avril 2017 relatif aux procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement et modifiant diverses dispositions relatives à l'évaluation environnementale de certains projets, plans et programmes ;

Vu l'arrêté du ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement du 24 avril 2012 fixant les caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis d'enquête publique mentionné à l'article R.123-11 du code de l'environnement ;

Vu le dossier d'enquête relatif au projet de révision du plan de protection de l'atmosphère pour la région d'Île-de-France comprenant notamment l'évaluation environnementale ;

Vu les avis émis par les Conseils Départementaux de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) de Paris, de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise dans leurs séances respectives des 20 avril 2017, 20 avril 2017, 21 mars 2017, 23 mars 2017, 18 avril 2017, 11 avril 2017, 21 mars 2017, 23 mars 2017 ;

Vu l'avis en date du 26 juillet 2017 de l'autorité environnementale, le Commissariat Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) sur l'évaluation environnementale susvisée ;

Vu la saisine en date du 16 mai 2017 pour avis des organes délibérants du conseil régional, des conseils départementaux, des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et des communes concernées ;

Vu l'avis en date du 28 juin 2017 pour avis du Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF) ;

Vu l'avis en date du 17 juin 2017 pour avis de l'Autorité de Contrôle des Nuisances Aéroporutaires (ACNUSA) ;

Vu les décisions du 12 mai et du 4 juillet 2017 de la présidente du tribunal administratif de Paris portant désignation de la commission d'enquête chargée de diligenter l'enquête ;

Sur proposition des préfets, secrétaires généraux de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, du préfet, directeur de cabinet du préfet de police, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris et des secrétaires généraux des préfectures de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val d'Oise ;

ARRESENT :

ARTICLE 1 – Objet : Il est procédé du **lundi 18 septembre 2017** au **mardi 31 octobre 2017 inclus**, soit pendant **44** jours consécutifs, à l'enquête publique portant sur le projet de révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) sur tout le territoire de la région d'Île-de-France.

Cette enquête publique est réalisée conformément aux dispositions du code de l'environnement notamment les articles R.222-20 à R.222-28 et organisée par le préfet de la région d'Île-de-France en application de l'article R.222-22 du code de l'environnement.

ARTICLE 2 – Siège de l'enquête publique : Le siège de l'enquête est fixé à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement (UDEA) de Paris – Service utilité publique et équilibres territoriaux – Pôle urbanisme d'utilité publique, 5 rue Leblanc, 75911 Paris cedex 15.

ARTICLE 3 – Commission d'enquête : Cette enquête est conduite par une commission d'enquête ainsi constituée :

La présidente :

- Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, consultante en ingénierie juridique et financière,

Les membres titulaires :

- Monsieur Jacky HAZAN, ingénieur des ponts et chaussées (retraité),
- Monsieur Yves MAËNHAUT, ingénieur en ingénierie de réseaux (retraité)
- Madame Sylviane DUBAIL, inspectrice de l'administration du développement durable au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (retraitee)
- Madame Anne DE KOUROCH, consultante en matière d'environnement
- Madame Estelle DLOUHY-MOREL, ingénieur génie chimique (retraitee)
- Monsieur Jacques DELOBELLE, directeur de recherche en sciences et chimie organique (retraité)

ARTICLE 4 – Publicité : Le public est informé de l'ouverture de l'enquête par un avis comprenant les indications mentionnées à l'article R.123-9 du code de l'environnement, publié en caractères apparents, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans les huit départements concernés de la région d'Île-de-France.

Selon les dispositions de l'article R123-11 du code de l'environnement, l'avis est également publié par voie d'affichage, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci et, éventuellement, par tout autre procédé,

à la préfecture de police, dans toutes les préfectures, sous préfectures de la région d'Île-de-France aux endroits habituels d'affichage administratif.

Cet avis est également publié sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris :

<http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques>

et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

ARTICLE 5 – consultation du dossier : Le dossier d'enquête publique comprenant notamment l'avis de l'autorité environnementale est mis à disposition du public, **via le site internet dédié** : <http://enquetepublique-ppa-idf.fr> au plus tard à la date d'ouverture de l'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, un exemplaire du dossier d'enquête, établi conformément aux dispositions de l'article R.222-24 du code de l'environnement est déposé et mis à la disposition du public dans les lieux d'enquête indiqués dans le tableau ci-après :

DÉPARTEMENT	COMMUNE	TYPE D'ADMINISTRATION	SERVICE	ADRESSE
Paris	Paris 15 ^{ème} <u>siège de l'enquête</u>	Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris	Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris – Service utilité publique et équilibres territoriaux – Pôle urbanisme d'utilité publique	5, rue Leblanc 75015 PARIS
	Paris 12 ^{ème}	Mairie	Direction générale des services Bureau des affaires générales	130 avenue Daumesnil 75012 PARIS
	Paris 18 ^{ème}	Mairie	Direction générale des services Bureau des affaires générales	1 place Jules Joffrin 75018 PARIS
Seine-et-Marne	Melun	Préfecture	Direction de la coordination des services de l'État – Pôle de la coordination de l'administration départementale	12, rue des Saints Pères 77000 MELUN
	Chessy	Mairie		32, rue Charles de Gaulle 77700 CHESSY
	Fontainebleau	Mairie	Service état civil	40, rue Grande 77300 FONTAINEBLEAU
	Gretz - Armainvilliers	Mairie	Service technique urbanisme	69, rue de Paris 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS
	Meaux	Mairie		2, place de l'Hôtel de Ville 77100 MEAUX

DÉPARTEMENT	COMMUNE	TYPE D'ADMINISTRATION	SERVICE	ADRESSE
Yvelines	Versailles	Préfecture	Direction de la réglementation et des élections – Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques	1, avenue de l'Europe 78000 VERSAILLES
	Thiverval-Grignon	Mairie		Grande Rue 78850 THIVERVAL-GRIGNON
Essonne	Evry	Préfecture	Direction des relations avec les collectivités locales – Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles	boulevard de France 91000 EVRY
	Etampes	Mairie	Services techniques municipaux	19, rue Reverseleux 91150 ETAMPES
Hauts-de-Seine	Nanterre	Préfecture	Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées	167-177, avenue Joliot Curie 92000 NANTERRE
	Gennevilliers	Mairie		177, avenue Gabriel Péri 92230 GENNEVILLIERS
	Issy les Moulineaux	Mairie	Centre administratif municipal Accueil des services techniques	47, rue du Général Leclerc 92130 ISSY LES MOULINEAUX
	Neuilly-sur-Seine	Mairie	Pôle espaces publics	127 (cour) avenue Achille Peretti 92522 NEUILLY SUR SEINE cedex
Seine-Saint-Denis	Bobigny	Préfecture	Direction du développement durable et des collectivités locales – Bureau de l'environnement	1, Esplanade Jean Moulin 93000 BOBIGNY
	Aulnay-sous-Bois	Mairie	Service urbanisme	6, boulevard de l'Hôtel de Ville 93600 AULNAY SOUS BOIS
	Bagnolet	Mairie	Direction de l'environnement du développement durable Agenda 21 et des Espaces verts	6, rue Hoche 93170 BAGNOLET
Val-de-Marne	Créteil	Préfecture	Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique	21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle 94000 CRETEIL
	Créteil	Mairie	Direction générale des services techniques	1 place Salvador Allende 94000 CRETEIL
	Chevilly Larue	Relais Mairie Bretagne	DAHDE Service urbanisme	40, rue Elisée Reclus 94550 CHEVILLY LARUE

DÉPARTEMENT	COMMUNE	TYPE D'ADMINISTRATION	SERVICE	ADRESSE
Val-d'Oise	Cergy-Pontoise	Préfecture	Direction départementale des territoires – Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable Pôle études et aménagement durable Mission immobilier foncier et procédures	5, avenue Bernard Hirsch 95010 CERGY-PONTOISE cedex
	Sarcelles	Mairie	Direction de l'aménagement Immeuble Le Francilien	3, boulevard Albert Camus 95200 SARCELLES
	Us	Mairie		rue de la Libération 95450 US

Le dossier est mis à la disposition du public aux jours ouvrables et heures habituels d'ouverture au public dans les lieux précités. La préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, siège de l'enquête, est ouverte de 9h à 12h et de 14h à 17h. Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête.

ARTICLE 6 – Registres d'enquêtes : Des registres d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par la présidente de la commission d'enquête ou un de ses membres, sont également tenus à la disposition du public dans chaque lieu d'enquête mentionnés ci-dessus. Chaque personne peut y consigner ses observations et propositions aux jours ouvrables et horaires habituels d'ouverture au public.

Un registre électronique sécurisé est également mis à la disposition du public pour consigner ses observations et propositions, durant toute la durée de l'enquête, soit du **18 septembre 2017 au 31 octobre 2017 inclus** via le site internet dédié : <http://enquetepublique-ppa-idf.fr>

Pendant toute la durée de l'enquête, **les observations et propositions peuvent également être adressées par voie postale à la présidente de la commission, au siège de l'enquête**, à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement (UDEA) de Paris – Service utilité publique et équilibres territoriaux – Pôle urbanisme d'utilité publique, à l'attention de Mme DENIS DINTILHAC, présidente de la commission d'enquête, 5 rue Leblanc 75911 Paris cedex 15. Toutes ces observations adressées par courrier sont annexées au registre d'enquête publique ouvert au siège de l'enquête et sont consultables sur place pendant toute la durée de l'enquête.

Conformément aux dispositions du 6^{ème} alinéa de l'article R.123-13 du code de l'environnement, les observations du public déposées sur le registre d'enquête publique, sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

ARTICLE 7 – Permanences : Un membre de la commission d'enquête se tient à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites et orales aux lieux de permanences, aux jours et heures suivants :

DÉPARTEMENT	COMMUNE	TYPE D'ADMINISTRATION	PERMANENCES
Paris	Paris 15 ^{ème} <u>siège de l'enquête</u>	Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris	<ul style="list-style-type: none"> mercredi 27 septembre 2017 de 11h à 14h mardi 31 octobre de 11h à 14h
	Paris 12 ^{ème}	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> samedi 23 septembre 2017 de 9h à 12h jeudi 19 octobre 2017 de 16h à 19h
	Paris 18 ^{ème}	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> jeudi 5 octobre 2017 de 16h à 19h samedi 28 octobre 2017 de 9h à 12h
Seine-et-Marne	Chessy	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> mercredi 4 octobre 2017 de 14h à 17h lundi 30 octobre 2017 de 14h à 17h
	Fontainebleau	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> vendredi 20 octobre 2017 de 14h à 17h
	Gretz Armainvilliers	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> lundi 25 septembre 2017 de 14h à 17h
	Meaux	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> samedi 14 octobre 2017 de 9h à 12h
Yvelines	<u>Versailles</u>	<u>Préfecture</u>	<ul style="list-style-type: none"> vendredi 6 octobre 2017 de 9h à 12h mercredi 25 octobre 2017 de 9h à 12h
	Thiverval-Grignon	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> jeudi 28 septembre 2017 de 9h à 12h vendredi 13 octobre 2017 de 9h à 12h
Essonne	<u>Evry</u>	<u>Préfecture</u>	<ul style="list-style-type: none"> mercredi 11 octobre 2017 de 10h à 13h
	Etampes	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> mercredi 20 septembre 2017 de 9h à 12h mardi 24 octobre 2017 de 9h à 12h
Hauts-de-Seine	Gennevilliers	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> jeudi 12 octobre 2017 de 14h à 17h
	Issy les Moulineaux	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> vendredi 22 septembre 2017 de 11h à 14h samedi 21 octobre 2017 de 9h à 12h
	Neuilly-sur-Seine	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> mardi 26 septembre 2017 de 11h à 14h lundi 23 octobre 2017 de 11h à 14h
Seine-Saint-Denis	Aulnay-sous-Bois	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> mardi 3 octobre 2017 de 9h à 12h vendredi 27 octobre 2017 de 9h à 12h
	Bagnolet	Mairie place Salvador Allende	<ul style="list-style-type: none"> samedi 30 septembre 2017 de 9h à 12h lundi 16 octobre 2017 de 11h à 14h

DÉPARTEMENT	COMMUNE	TYPE	PERMANENCES
		D'ADMINISTRATION	
Val-de-Marne	Créteil	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> mardi 19 septembre 2017 de 14h à 17h lundi 9 octobre 2017 de 16h à 19h
	Chevilly Larue	Relais Mairie Bretagne DAHDE - service urbanisme 40, rue Elisée Reclus	<ul style="list-style-type: none"> lundi 2 octobre 2017 de 14h à 17h mercredi 18 octobre 2017 de 14h à 17h
Val-d'Oise	<u>Cergy-Pontoise</u>	<u>Préfecture</u>	<ul style="list-style-type: none"> vendredi 29 septembre 2017 de 11h à 14h mardi 10 octobre 2017 de 11h à 14h
	Sarcelles	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> jeudi 21 septembre 2017 de 16h à 19h jeudi 26 octobre 2017 de 16h à 19h
	Us	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> samedi 7 octobre 2017 de 9h à 12h

ARTICLE 8 – Réunion publique : Conformément aux dispositions de l'article R123-17 du code de l'environnement et compte tenu de la nature du projet, **5 réunions d'information et d'échanges** avec le public sont organisées aux lieux, dates et horaires indiqués dans le tableau ci-dessous :

COMMUNE	LIEU	ADRESSE	DATE	HORAIRE
GONESSE	Salle Jacques Brel	5, rue du Commandant Maurice Fourneau	mercredi 20 septembre 2017	20h
MASSY	Espace Liberté (salle 1)	1, avenue du Général de Gaulle	mardi 26 septembre 2017	20h
PARIS	IRIS Espace Conférences	2bis, rue Mercoeur 11 ^{ème} arrondissement	mardi 3 octobre 2017	20h
IVRY	Espace Robespierre (salle n°3)	2, rue Robespierre	mardi 10 octobre 2017	20h
SAINT-DENIS	Salle de la Légion d'Honneur	6, rue de la Légion d'Honneur	mardi 17 octobre 2017	20h

A l'issue de chacune de ces réunions, un compte rendu est établi par la présidente de la commission d'enquête puis adressé à la DRIEE, maître d'ouvrage et au préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, autorité organisatrice de l'enquête publique et annexé au rapport de fin d'enquête.

ARTICLE 9 – Personne responsable du projet de révision du plan : Toute information sur le projet de révision du plan de protection de l’atmosphère soumis à enquête, peut être demandée au maître d’ouvrage, la Direction Régionale et Interdépartementale de l’Environnement et de l’Energie (DRIEE) représentée par Madame Clara HERER, cheffe du service énergie climat véhicules (ppa-idf@developpement-durable.gouv.fr)

ARTICLE 10 – Clôture de l’enquête : A l’expiration du délai d’enquête, les registres d’enquête sont transmis, sans délai à la présidente de la commission d’enquête et clos par elle. Dès réception des registres et des documents annexés, la présidente de la commission d’enquête rencontre dans la huitaine, le responsable du projet de révision du plan de protection de l’atmosphère d’Ile-de-France, la DRIEE, et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet dispose d’un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.

ARTICLE 11 – Rapport d’enquête : La commission d’enquête établit un rapport qui relate le déroulement de l’enquête et examine les observations consignées ou éventuellement annexées aux registres d’enquête.

Le rapport d’enquête comporte le rappel de l’objet du projet de révision du plan de protection de l’atmosphère d’Ile-de-France, la liste de l’ensemble des pièces figurant dans le dossier d’enquête, une synthèse des observations du public, une analyse des propositions produites durant l’enquête et, le cas échéant, les observations du maître d’ouvrage, en réponse aux observations du public. La commission d’enquête consigne, dans une présentation séparée, ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables au projet précité.

Dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l’enquête, la présidente de la commission d’enquête transmet au préfet de la région d’Île-de-France, préfet de Paris, Unité départementale de l’équipement et de l’aménagement (UDEA) de Paris – Service utilité publique et équilibres territoriaux – 5, rue Leblanc, 75015 Paris, les registres et ses pièces annexées ainsi que le rapport et les conclusions motivées.

La présidente de la commission d’enquête transmet simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées à la présidente du tribunal administratif de Paris.

ARTICLE 12 – Délai supplémentaire : Si dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l’enquête, la commission d’enquête n’a pas remis son rapport et ses conclusions motivées, ni présenté au préfet de la région d’Ile-de-France, préfet de Paris, une demande motivée de report de ce délai, il sera fait application des dispositions prévues à l’article L.123-15 du code de l’environnement.

ARTICLE 13 – Diffusion et publication du rapport d'enquête : En application de l'article R.123-21 du code de l'environnement, le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris adresse copie du rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête à la DRIEE, au préfet de police, aux préfets et aux maires respectivement des départements et des communes, désignés lieux d'enquête dans le présent arrêté. Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête dans les préfectures et mairies désignées lieux d'enquête dans l'article 5 du présent arrêté.

Ces documents sont également mis à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris et mis en ligne sur son portail internet à l'adresse suivante :

<http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques>

et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

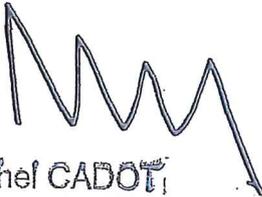
ARTICLE 14 – Frais d'enquête : L'État prend en charge les frais d'enquête, notamment les frais d'affichage, d'organisation des réunions publiques, de publication et d'indemnités allouées aux membres de la commission d'enquête.

ARTICLE 15 – Approbation du plan : A l'issue de l'enquête publique, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, par le préfet de police et le préfet de la région d'Île-de-France, en application de l'article R.222-28 du code de l'environnement.

ARTICLE 16 – Exécution de l'arrêté : Les préfets, secrétaires généraux de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, le préfet, directeur de cabinet du préfet de police, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris, les secrétaires généraux des préfectures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise, les maires des communes mentionnées à l'article 5 du présent arrêté, le directeur de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) d'Île-de-France, le directeur de l'unité départementale de Paris de la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA) d'Ile-de-France, la présidente et les membres de la commission d'enquête sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui est publié au recueil régional des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, accessible sur le site internet <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/> et aux recueils des actes administratifs des préfectures de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise.

Fait à Paris, le 23 AOUT 2017

Le Préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris,



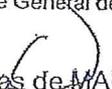
Michel CADOT

Le Préfet de police, préfet de la zone
de défense et de sécurité de Paris,



La Préfète de Seine-et-Marne

La Préfète,
Pour la Préfète et par délégation
Le Secrétaire Général de la Préfecture



Nicolas de MAISTRE

Le Préfet des Yvelines



Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général

Julien CHARLES

La Préfète de l'Essonne

La Préfète,
Le Préfet délégué pour
le Régime des finances,
Alain BUCQUET

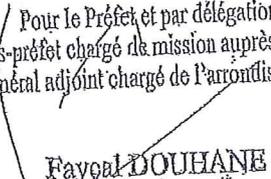
Le Préfet des Hauts-de-Seine



Pierre SOUBELET

Le Préfet de Seine-Saint-Denis

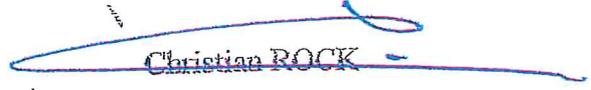
7
Pour le Préfet et par délégation,
le Sous-préfet chargé de mission auprès du préfet,
secrétaire général adjoint chargé de l'arrondissement chef-lieu



Fayçal DOUHANE

Le Préfet du Val-de-Marne

Pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire Général,



Christian ROCK

Le Préfet du Val-d'Oise

Préfet délégué pour l'égalité des chances
Thierry MOSMANN

MARCHÉS PUBLICS CONCLUS EN 2016

Art. 133 du Code des Marchés Publics.

MARCHÉS PUBLICS

Procédure adaptée

7164491701

Mairie de BOISSY-L'AILLERIE

Centre médical communal, centre dentaire et pharmacie

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Consultation pour marchés de travaux

Maîtrise d'ouvrage : commune de Boissy-l'Aillierie, SCA FLB 3 et SCI IRIS.
Procédure : procédure adaptée (article 28 du code des marchés publics).
Objet des marchés : travaux de bâtiment
Délais : 11 mois à partir de juin 2017 à avril 2018.
Désignation et nature des lots séparés (possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou la totalité des lots) :
Lot 02 : gros œuvre
Lot 03 : carrelage et faïence
Lot 04 : étanchéité végétalisée
Lot 05 : menuiseries aluminium, cassettes et serrurerie
Lot 06 : ossature bois
Lot 07 : menuiseries intérieures, cloisonnement et plafonds suspendus
Lot 08 : plomberie sanitaire et chauffage
Lot 09 : VMC et climatisation
Lot 10 : électricité
Lot 11 : peinture et revêtement de sol souple
Lot 12 : plateforme élévatrice
Critères de sélection des offres :
1° prix des prestations (60 %)
2° qualité technique et propositions de l'entreprise visant à améliorer le CCIP (25 %)
3° capacités, moyens et références (15 %)
Une négociation pourra être engagée avec les 3 candidats classés en tête à l'issue de la remise des offres.
Justifications à produire pour la candidature :
- lettre de candidature (DC1),
- déclaration du candidat (DC2),
- certificats de qualification éventuels,
- attestations d'assurances civile et décennale,
à remettre avant le 18 septembre 2017 à 18 heures en mairie de Boissy-l'Aillierie, 9, rue de la République 95650 Boissy-l'Aillierie sous pli cacheté avec la mention "Travaux du centre médical communal, du centre dentaire et de la pharmacie". Ne pas ouvrir avant la séance d'examen des offres".
Dossier de consultation des entreprises téléchargeables sur le site officiel de la mairie de Boissy-l'Aillierie rubrique appels d'offres.
Renseignements : mairie de Boissy-l'Aillierie, tél. : 01 34 42 10 05 ou SARL d'architecture Genin + Simon - tél. : 01 48 87 53 79.
Adresse électronique où les candidatures dématérialisées peuvent être transmises : sur le site de la marchesonline.
Date d'envoi à la publication : 19 août 2017.

AVIS ADMINISTRATIFS

71643711 REPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, préfecture de police, préfectures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du 23 août 2017 pris conjointement par les préfets de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, préfet de police, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris, préfets des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise et en application des dispositions du code de l'environnement, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France.

Cette enquête s'ouvrira du **lundi 18 septembre au mardi 31 octobre 2017 inclus**, soit 44 jours consécutifs. À l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région. La préfecture de la région d'Île-de-France est chargée de coordonner l'organisation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

L'avis d'enquête peut être consulté sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France : <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques> et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

Cette enquête sera conduite par une commission d'enquête ainsi constituée :

- La présidente :**
• Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, consultante en ingénierie juridique et financière,
Les membres titulaires :
• Monsieur Jacky HAZAN, ingénieur des ponts et chaussées (retraité),
• Monsieur Yves MAËNHAUT, ingénieur en ingénierie de réseaux (retraité),
• Madame Sylviane DUBAIL, inspectrice de l'administration du développement durable au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (retraitée),
• Madame Anne DE KOUROCH, consultante en matière d'environnement,
• Madame Estelle DLOUHY-MOREL, ingénieur génie chimique (retraitée),
• Monsieur Jacques DELOBELLE, directeur de recherche en sciences et chimie organique (retraité)

En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête. Pendant la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère ainsi que les registres d'enquête seront déposés dans les lieux d'enquête suivants où ils pourront être consultés aux jours ouvrables et heures habituelles d'ouverture au public :

- PARIS**
Paris 15^{ème} - siège de l'enquête
Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris - Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris - Service utilité publique et équilibres territoriaux - Pôle urbanisme d'utilité publique
5, rue Leblanc - 75015 PARIS
Paris 12^{ème}
Mairie - Direction générale des services - Bureau des affaires générales
130 avenue Daumesnil - 75012 PARIS
Paris 18^{ème}
Mairie - Direction générale des services - Bureau des affaires générales
1 place Jules Joffrin - 75018 PARIS
SEINE-ET-MARNE
Melun
Préfecture - Direction de la coordination des services de l'État - Pôle de la coordination de l'administration départementale
12, rue des Saints Pères 77000 MELUN
Chessy - Mairie
32, rue Charles de Gaulle, 77700 CHESSY Fontainebleau
Mairie - Service état civil
40, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU
Gretz - Armainvilliers
Mairie - Service technique urbanisme
69, rue de Paris - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS
Meaux - Mairie
2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 MEAUX
YVELINES
Versailles
Préfecture - Direction de la réglementation et des élections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques
1, avenue de l'Europe - 78000 VERSAILLES
Thiverval-Grignon - Mairie
Grande Rue - 78850 THIVERVAL-GRIGNON
ESSONNE
Evry
Préfecture - Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles boulevard de France - 91000 EVRY
Etampes
Mairie - Services techniques municipaux
19, rue Reverseaux - 91150 ETAMPES
HAUTS-DE-SEINE
Nanterre
Préfecture - Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées
167-177, avenue Joliot Curie
92000 NANTERRE

Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la durée de l'enquête publique :

- en les consignants sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus,
 - en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.
 - De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet : <http://enquete-publique-ppa-idf.fr>
- En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant toute la durée de l'enquête publique.
- Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.
- Durant toute la durée de l'enquête, un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences, aux dates et heures fixées dans le tableau suivant :

PARIS	HAUTS-DE-SEINE
Paris 15 ^{ème} - siège de l'enquête Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris • mercredi 27 septembre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00 • mardi 31 octobre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00 Paris 12 ^{ème} - Mairie • samedi 23 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 • jeudi 19 octobre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00 Paris 18 ^{ème} - Mairie • jeudi 05 octobre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00 • samedi 28 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00	Gennevilliers - Mairie • jeudi 12 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00 Issy les Moulineaux - Mairie • vendredi 22 septembre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00 • samedi 21 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 Neuilly-sur-Seine - Mairie • mardi 26 septembre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00 • lundi 23 octobre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00 SEINE-SAINT-DENIS Aulnay-sous-Bois - Mairie • mardi 03 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 • vendredi 27 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 Bagnolet - Mairie place Salvador Allende • samedi 30 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 • lundi 16 octobre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00 VAL-DE-MARNE Créteil - Mairie • mardi 19 septembre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00 • lundi 09 octobre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00 Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE Service urbanisme - 40, rue Elisée Reclus • lundi 02 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00 • mercredi 18 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00 VAL-D'OISE Cergy-Pontoise - Préfecture • vendredi 29 septembre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00 • mardi 10 octobre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00 Sarcelles - Mairie • jeudi 21 septembre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00 • jeudi 26 octobre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00 Us - Mairie • samedi 07 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00
SEINE-ET-MARNE	YVELINES
Chessy - Mairie • mercredi 04 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00 • lundi 30 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00 Fontainebleau - Mairie • vendredi 20 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00 Gretz - Armainvilliers - Mairie • lundi 25 septembre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00 Meaux - Mairie • samedi 14 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00	Versailles - Préfecture • vendredi 06 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 • mercredi 25 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 Thiverval-Grignon - Mairie • jeudi 28 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 • vendredi 13 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 ESSONNE Evry - Préfecture • mercredi 11 octobre 2017 de 10 h 00 à 13 h 00 Etampes - Mairie • mercredi 20 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 • mardi 24 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00

Compte tenu de la nature du projet, 5 réunions d'information et d'échanges avec le public seront organisées aux lieux, dates et horaires indiqués dans le tableau ci-dessous :

COMMUNE	LIEU	ADRESSE	DATE	HORAIRE
GONESSE	Salle Jacques Brel	5, rue du Commandant Maurice Fourneau	mercredi 20 septembre 2017	20 h 00
MASSY	Espace Liberté (salle 1)	1, avenue du Général de Gaulle	mardi 26 septembre 2017	20 h 00
PARIS	IRIS Espace Conférences	2bis, rue Mercœur - 11 ^{ème} arrondissement	mardi 3 octobre 2017	20 h 00
IVRY	Espace Robespierre (salle n°3)	2, rue Robespierre	mardi 10 octobre 2017	20 h 00
SAINT-DENIS	Salle de la Légion d'Honneur	6, rue de la Légion d'Honneur	mardi 17 octobre 2017	20 h 00

Toute information sur le projet peut être demandée au maître d'ouvrage, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE) représentée par Madame Clara HERER, cheffe du service énergie climat véhicules (ppa-idf@developpement-durable.gouv.fr).

À l'issue de l'enquête, la commission d'enquête établira son rapport et consignera dans une présentation séparée, ses conclusions motivées, dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête en préfectures et mairies désignées lieux d'enquête cités ci-dessus, ainsi qu'à la préfecture de police.

De même ces documents seront consultables sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France : <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques> et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

EP 17-080

enquete-publique@publlegal

La Gazette du Val-d'Oise est éditée par PUBLIHEBDOS 13, rue du Breil 35051 RENNES CDX 9 SAS au capital de 34 000 000 euros

Président du Conseil de surveillance : Olivier Bonsart
Membres du Conseil de surveillance : François Régis Hutin, Louis Echelard représentant permanent de Sipa, Philippe Toulemonde, Joël Gauvain, Dominique Billard.
Directeur de Publication : Francis Gaunand.
Commission paritaire :
0119 C 85679 ISSN : 2493-2531
Président et Directeur de Publication : Francis Gaunand
Directeur délégué : Philippe Rifflet
Éditeur délégué - Rédacteur en chef : Julien Ducouret
Directeur de la publicité :
Raphaël Schoemer
Tél. 01 34 35 10 00 - Fax 01 34 35 10 11
raphael.schoemer@hebdos.com
Imprimerie IMPRIMHEBDOS
27300 CAORCHES-ST-NICOLAS
Imprimé sur du papier produit en France à partir de 75 à 100 % de fibres recyclées.
Une part de ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/37/001 est porteur de l'écolabel européen.
Eutrophisation : 0,010 kg/tonne
Abonnement annuel : 53,20 euros, trimestriel : 13,30 euros

Le journal "La Gazette du Val-d'Oise" a été désigné par arrêté du Préfet du Val-d'Oise comme pubicataire officiel en 2017 de toutes annonces judiciaires et légales prescrites par le Code Civil, les codes de procédure civile et de procédure pénale et de commerce et les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes de procédure ou des contrats et des décisions de justice, et ce pour l'ensemble du département du Val-d'Oise.
L'administration de notre journal délivre

ANNONCES LEGALES

une attestation de parution dès le dépôt de l'annonce légale à nos bureaux de Pontoise.

Cette attestation permet d'engager toutes formalités sans attendre la parution hebdomadaire du mercredi.

NB : Le tarif des annonces légales dans LA GAZETTE DU VAL-D'OISE est fixé pour 2017 à 5,25 euros HT la ligne.

Comment nous les adresser :
- par télécopie à notre atelier de photocomposition au 0820 309 009.

Les annonces légales et judiciaires au plus tard le mardi 15 heures, et **Les marchés publics** au plus tard lundi 17 h 30 pour parution le mercredi.

- en déposant vos annonces à la rédaction 10, place du Parc-aux-Charrettes 95300 Pontoise.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au :
01 30 30 54 92

INFOGREFFE

Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.
01 30 30 54 92

INFOGREFFE
www.infogrefe.fr
L'Information légale sur les entreprises
PARQUET 3517 info@grefe.fr
PAR TELEPHONE 0 899 70 22 22

Avis administratifs

7164371401 - AA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de la région d'ÎLE-DE-FRANCE
Préfecture de PARIS, Préfecture de POLICE
Préfectures des départements de la SEINE-ET-MARNE, des YVELINES,
de L'ESSONNE, des HAUTS-DE-SEINE, de SEINE-SAINT-DENIS, du VAL-DE-MARNE et du VAL-D'OISE

Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du 23 août 2017 pris conjointement par les préfets de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris, préfets des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise et en application des dispositions du Code de l'environnement, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France.

Cette enquête s'ouvrira du lundi 18 septembre au mardi 31 octobre 2017 inclus, soit 44 jours consécutifs.

À l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

La préfecture de la région d'Île-de-France est chargée de coordonner l'organisation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

L'avis d'enquête peut être consulté sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France : <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques> et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

Cette enquête sera conduite par une commission d'enquête ainsi constituée :
La présidente : Mme Sylvie DENIS-DINTILHAC, consultante en ingénierie juridique et financière.

Les membres titulaires :
- M. Jacky HAZAN, ingénieur des ponts et chaussées (retraité),
- M. Yves MAËNHAUT, ingénieur en ingénierie de réseaux (retraité),
- Mme Sylviane DUBAIL, inspectrice de l'administration du développement durable au ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (retraitée),
- Mme Anne DE KOUROCH, consultante en matière d'environnement,
- Mme Estelle DLOUHY-MOREL, ingénieure génie chimique (retraitée),
- M. Jacques DELOBELLE, directeur de recherche en sciences et chimie organique (retraité).

En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère ainsi que les registres d'enquête seront déposés dans les lieux d'enquête suivants où ils pourront être consultés aux jours ouvrables et heures habituels d'ouverture au public :

Paris :
- Paris 15e, siège de l'enquête : préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris, service utilité publique et équilibres territoriaux, pôle urbanisme d'utilité publique, 5, rue Leblanc, 75015 Paris.
- Paris 12e : mairie, Direction générale des services, bureau des affaires générales, 130, avenue Daumesnil, 75012 Paris.
- Paris 18e : mairie, Direction générale des services, bureau des affaires générales, 1, place Jules-Joffrin, 75018 Paris.

Seine-et-Marne :
- Melun : préfecture, Direction de la coordination des services de l'État, pôle de la coordination de l'administration départementale, 12, rue des Saints-Pères, 77000 Melun.

- Chessy : mairie, 32, rue Charles-de-Gaulle, 77700 Chessy,
- Fontainebleau : mairie, service état civil, 40, rue Grande, 77300 Fontainebleau,
- Gretz-Armainvilliers : mairie, service technique urbanisme, 69, rue de Paris, 77220 Gretz-Armainvilliers,
- Meaux : mairie, 2, place de l'Hôtel-de-Ville, 77100 Meaux.

Yvelines :
- Versailles : préfecture, Direction de la réglementation et des élections, bureau de l'environnement et des enquêtes publiques, 1, avenue de l'Europe, 78000 Versailles,
- Thiverval-Grignon : mairie, Grande Rue, 78850 Thiverval-Grignon.

Essonne :
- Évry : préfecture, Direction des relations avec les collectivités locales, bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles, boulevard de France, 91000 Évry,
- Étampes : mairie, services techniques municipaux, 19, rue Reverseux, 91150 Étampes.

Hauts-de-Seine :
- Nanterre : préfecture, Direction de la réglementation et de l'environnement, bureau de l'environnement et des installations classées, 167-177, avenue Joliot-Curie, 92000 Nanterre,
- Gennevilliers : mairie, 177, avenue Gabriel-Péri, 92230 Gennevilliers,
- Issy-les-Moulineaux : mairie, centre administratif municipal, accueil des services techniques, 47, rue du Général-Leclerc, 92130 Issy-les-Moulineaux,
- Neuilly-sur-Seine : mairie, pôle espaces publics, 127 (cour), avenue Achille-Peretti, 92522 Neuilly-sur-Seine cedex.

Seine-Saint-Denis :
- Bobigny : préfecture, Direction du développement durable et des collectivités locales, bureau de l'environnement, 1, esplanade Jean-Moulin, 93000 Bobigny,
- Aulnay-sous-Bois : mairie, service urbanisme, 6, boulevard de l'Hôtel-de-Ville, 93600 Aulnay-sous-Bois,
- Bagnolet : mairie, Direction de l'environnement du développement durable, agenda 21 et des espaces verts, 6, rue Hoche, 93170 Bagnolet.

Val-de-Marne :
- Créteil : préfecture, Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique, 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle, 94000 Créteil,
- Créteil : mairie, Direction générale des services techniques, 1, place Salvador-Allende, 94000 Créteil,
- Chevilly-Larue : relais mairie Bretagne DAHDE, service urbanisme, 40, rue Élisée-Reclus, 94550 Chevilly-Larue.

Val-d'Oise :
- Cergy-Pontoise : préfecture, Direction départementale des territoires, service de l'urbanisme et de l'aménagement durable, pôle études et aménagement durable, mission immobilier foncier et procédures, 5, avenue Bernard-Hirsch, 95010 Cergy-Pontoise cedex,
- Sarcelles : mairie, Direction de l'aménagement, immeuble Le Francilien, 3, boulevard Albert-Camus, 95200 Sarcelles,
- Us : mairie, rue de la Libération, 95450 Us.

Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la durée de l'enquête publique :
- en les signifiant sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus,
- en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Mme Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête,
- de même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre

tré dématérialisé via le site internet : <http://enquetepublique-ppa-idf.fr>

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant toute la durée de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du Code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00. Durant toute la durée de l'enquête, un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences, aux dates et heures fixées dans le tableau suivant :

Paris :
Paris 15e, siège de l'enquête : préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris :

- mercredi 27 septembre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00,
- mardi 31 octobre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00.

Paris 12e, mairie :
- samedi 23 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00,
- jeudi 19 octobre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00.

Paris 18e, mairie :
- jeudi 5 octobre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00,
- samedi 28 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00.

Seine-et-Marne :
Chessy, mairie :

- mercredi 4 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00,
- lundi 30 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00.

Fontainebleau, mairie :
- vendredi 20 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00.

Gretz-Armainvilliers, mairie :
- lundi 25 septembre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00.

Meaux, mairie :
- samedi 14 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00.

Yvelines :
Versailles, préfecture :

- vendredi 6 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00,
- mercredi 25 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00.

Thiverval-Grignon, mairie :
- jeudi 28 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00,
- vendredi 13 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00.

Essonne :
Évry, préfecture :

- mercredi 11 octobre 2017 de 10 h 00 à 13 h 00.

Étampes, mairie :
- mercredi 20 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00,
- mardi 24 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00.

Hauts-de-Seine :
Gennevilliers, mairie :

- jeudi 12 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00.

Issy-les-Moulineaux, mairie :
- vendredi 22 septembre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00,
- samedi 21 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00.

Neuilly-sur-Seine, mairie :
- mardi 26 septembre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00,
- lundi 23 octobre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00.

Seine-Saint-Denis :
Aulnay-sous-Bois, mairie :

- mardi 3 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00,
- vendredi 27 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00.

Bagnolet, mairie, place Salvador-Allende :
- samedi 30 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00,
- lundi 16 octobre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00.

Val-de-Marne :
Créteil, mairie :

- mardi 19 septembre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00,
- lundi 9 octobre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00.

Chevilly-Larue, relais mairie Bretagne DAHDE, service urbanisme, 40, rue Élisée-Reclus :

- lundi 2 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00,
- mercredi 18 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00.

Val-d'Oise :
Cergy-Pontoise, préfecture :

- vendredi 29 septembre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00,
- mardi 10 octobre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00.

Sarcelles, mairie :
- jeudi 21 septembre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00,
- jeudi 26 octobre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00.

Us, mairie :
- samedi 7 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00.

Compte tenu de la nature du projet, 5 réunions d'information et d'échanges avec le public seront organisées aux lieux, dates et horaires indiqués dans le tableau ci-dessous :

- Gonesse, salle Jacques Brel, 5, rue du Commandant-Maurice-Fourneau, mercredi 20 septembre 2017, 20 h 00,
- Massy, espace Liberté (salle 1), 1, avenue du Général-de-Gaulle, mardi 26 septembre 2017, 20 h 00,
- Paris, IRIS espace conférences, 2bis, rue Mercœur, 11e arrondissement, mardi 3 octobre 2017, 20 h 00,
- Ivry, espace Robespierre (salle n° 3), 2, rue Robespierre, mardi 10 octobre 2017, 20 h 00,
- Saint-Denis, salle de la Légion d'Honneur, 6, rue de la Légion d'Honneur, mardi 17 octobre 2017, 20 h 00.

Toute information sur le projet peut être demandée au maître d'ouvrage, la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) représentée par Mme Clara HERER, cheffe du service énergie climat véhicules (ppa-idf@developpement-durable.gouv.fr).

À l'issue de l'enquête, la commission d'enquête établira son rapport et consignera dans une présentation séparée, ses conclusions motivées, dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête en préfectures et mairies désignées lieux d'enquête cités ci-dessus, ainsi qu'à la préfecture de police.

Dé même ces documents seront consultables sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France : <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques> et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

EP 17-080
enquete-publique@publilegal.fr

7164336101 - AA

Préfecture de SEINE-ET-MARNE
Direction de la coordination
des services de l'État
Pôle du pilotage
des procédures d'utilité publique

AVIS D'AUTORISATION LOI SUR L'EAU

Par arrêté préfectoral n° 2017/DCSE/E/006 du 18 août 2017, la commune de Claye-Souilly, domiciliée hôtel de ville, 1, allée André-Benoist, 77414 Claye-Souilly, est autorisée, au titre de la loi sur l'eau, à réaliser l'aménagement d'un échangeur sur la RN3 sur le territoire de Claye-Souilly.

Copie de l'arrêté est déposée à la mairie.

Un dossier sur l'opération autorisée est mis à la disposition du public à la mairie précitée et à la préfecture de Seine-et-Marne (DCSE, PPPUP, rue des Saints-Pères, 77010 Melun cedex) aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux, pendant deux mois à compter de la publication dudit arrêté.

L'arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et est consultable sur le site internet des services de l'État dans le département de Seine-et-Marne, à l'adresse suivante :

[http://www.seine-et-marne.gouv.fr/rubrique/Politiques publiques - Environnement et cadre de vie - Eau](http://www.seine-et-marne.gouv.fr/rubrique/Politiques%20publiques-Environnement%20et%20cadre%20de%20vie-Eau), pendant une durée d'un an.

7164334601 - AA

Préfecture de SEINE-ET-MARNE
Direction de la coordination
des services de l'État
Pôle du pilotage
des procédures d'utilité publique

AVIS AUTORISATION LOI SUR L'EAU

Par arrêté préfectoral n° 2017/DCSE/E/005 du 18 août 2017, la société LES SABLONS 1, domiciliée 1, rue René-Cassin, parc d'affaires TGV Reims-Bezannes, CS 60003, 51430 Bezannes est autorisée, au titre de la loi sur l'eau, à réaliser l'aménagement du parc commercial «GreenCenter» sur le territoire de la commune de Claye-Souilly.

Copie de l'arrêté est déposée à la mairie.

Un dossier sur l'opération autorisée est mis à la disposition du public à la mairie précitée et à la préfecture de Seine-et-Marne (DCSE, PPPUP, rue des Saints-Pères, 77010 Melun cedex) aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux, pendant deux mois à compter de la publication dudit arrêté. L'arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et est consultable sur le site internet des services de l'État dans le département de Seine-et-Marne, à l'adresse suivante :

[http://www.seine-et-marne.gouv.fr/rubrique/Politiques publiques - Environnement et cadre de vie - Eau](http://www.seine-et-marne.gouv.fr/rubrique/Politiques%20publiques-Environnement%20et%20cadre%20de%20vie-Eau), pendant une durée d'un an.

7164466701 - AA

Commune
de MAY-EN-MULTIEN

Projet de Plan local d'urbanisme AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 51/2017 en date du 27 juillet 2017, le maire de May-en-Multien a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de PLU arrêté par le conseil municipal en date du 23 mars 2017. Au terme de cette enquête, le conseil municipal approuvera le PLU par délibération.

À cet effet, le tribunal administratif de Melun a désigné Mme Éliane GAUTHERON, comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie du 18 septembre au 17 octobre 2017, aux jours et heures habituels d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance des dossiers et soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mme le Commissaire enquêteur, 4, place de la Mairie, 77145 May-en-Multien, ou par courrier électronique à l'attention de Mme le Commissaire enquêteur, à l'adresse suivante :

mairie.may-en-multien@laposte.net

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de May-en-Multien :

- le jeudi 21 septembre 2017 de 16 h 00 à 18 h 30,
- le samedi 30 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00,

- le jeudi 5 octobre 2017 de 16 h 00 à 18 h 30,
- le samedi 14 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00,

- le mardi 17 octobre 2017 de 15 h 00 à 18 h 00.

L'enquête publique sera close le 17 octobre 2017 à 18 h 00.

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est M. MEHEUT, maire de la commune.

L'adresse du site internet sur lequel des informations relatives à l'enquête peuvent être consultées est la suivante :

www.may-en-multien.fr

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès du maire.

Le Maire.

7164087501 - AA

Commune de
CONDÉ-SAINT-LIBIAIRE

Projet d'élaboration du Plan local d'urbanisme Arrêté municipal n° 2017-053 AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il sera procédé du jeudi 14 septembre 2017 au samedi 14 octobre 2017 inclus à une enquête publique portant sur l'élaboration du Plan local d'urbanisme de la commune.

Le siège de l'enquête sera fixé dans les locaux de la mairie de Condé-Sainte-Libiaire, rue de la Mairie, 77450 Condé-Sainte-Libiaire.

Un registre d'enquête sera tenue à disposition du public qui pourra le consulter et y consigner ses observations, propositions et contre-propositions aux jours et heures d'ouverture de la mairie, soit : les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 9 h 00 à 12 h 00, le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être adressées :

- par correspondance en mairie à l'attention de Mme Élyane TORRENT, commissaire enquêteur, enquête sur le projet de PLU, mairie de Condé-Sainte-Libiaire, rue de la Mairie, 77450 Condé-Sainte-Libiaire,
- par voie électronique à l'adresse suivante :

sg.conde@orange.fr

Les observations écrites et orales du public seront également reçues par la commissaire enquêteur lors de ses permanences dans les locaux de la mairie aux dates et heures suivantes :

- le jeudi 14 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le mercredi 20 septembre 2017 de 14 h 00 à 17 h 30,
- le lundi 2 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le samedi 14 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00.

**ENFIN UN SITE UNIQUE
POUR VOS NOUVEAUX
MARCHÉS PUBLICS...**

 **CENTRALEDES MARCHÉS.COM**
Votre prochain marché est ici

PARIS, à compter du 01/07/2017. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de PARIS

CAVALCADES

SAS au capital de 1 000 €
11 Ter Rue de Chartres
78610 LE PERRAY EN YVELINES
RCS VERSAILLES 514 244 888

Par acte S.S.P. en date du 24/04/2017, il a été décidé de transférer le siège social au 11 Grande Rue, 91150 BRIERES LES SCELLES

Président: MR KBEISSI Anthony, demeurant Rue Paul Doumer, 91150 ETAMPES. Pour avis au RCS de VERSAILLES. Immatriculation au RCS d'EVRY.

LOCALITI

SAS au capital de 1100 €
Siège social : 2, rue Chapon,
93300 AUBERVILLIERS
RCS BOBIGNY 532 903 960

Par décision de Président du 21/08/2017, le siège social est transféré au 32, rue de Thionville 75019 PARIS à compter du 21/08/2017

Gérant : M. APHECEIX Fabien, 32, rue de Thionville, 75019 PARIS
Pour avis au RCS de PARIS

GFCD

SASU au capital de 1 500 €
Siège social : 31 Rue Vaubecour,
69002 LYON
821 607 348 RCS de LYON

Le 21/08/2017, le Président a décidé de transférer le siège social au : 108 Rue Barthélémy Thimonnier, 69530 BRIGNAIS.

Modification au RCS de LYON

GUIREAUD

SAS au capital de 20 000€
Siège social : 15 rue de Clignancourt,
75018 PARIS
R.C.S. PARIS 808 212 567

Par AGO du 20 août 2017, les associés ont décidé à compter de ce jour de transférer le siège social au 28 rue Traversière, 93100 Montreuil.

Immatriculation au RCS de PARIS.

MODIFICATION DE CAPITAL

2B AUDIT & EXPERTISE

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 9 Bis, rue Gambetta,
78800 HOUILLLES
520 362 724 RCS de VERSAILLES

Le 30/06/2017, l'AGE a décidé de modifier le capital social de 10.000 € afin de porter ce dernier à 10.200 €.

Mention au RCS de VERSAILLES

SECURITY MANAGEMENT ET CONSEIL EN ENTREPRISE - S.M.C.E.

SAS au capital de 6 000 €
Siège social : 12, avenue des Prés,

78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
811 853 571 RCS VERSAILLES

Le 13/07/2017, l'AGE a décidé de modifier le capital social de 6.000 € afin de porter ce dernier à 15.000 €.

Mention au RCS de VERSAILLES

CABINET CARCREFF

Société d'avocats
19 A, rue de Chatillon CS 26535
35065 RENNES CEDEX

NANOKI

SCI au capital de 170.200 euros
Siège social : 11 avenue Myron Herrick,
75008 PARIS
RCS PARIS 811 786 938

Par décision du 28 juillet 2017, les associés ont augmenté le capital social de 133.859 € pour le porter à 304.059 €.

Notification au RCS de PARIS

La Gérance.

DISSOLUTION

K-ADVISE

SASU au capital de 1 000 €, 24 Allée Lily, 94500 Champigny-sur-Marne, 821 854 601 RCS Créteil. D'une DAAU du 16/06/2017, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 16/06/2017. M. Marc KWAN, demeurant 24 Allée Lily, 94500 Champigny-sur-Marne, a été nommé Liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au 24 Allée Lily, 94500 Champigny-sur-Marne. Dépôt sera fait au RCS de Créteil.

AGENCE RACINES PUBLIQUES

Siège : ARP, SASU au capital de 500€, 21 rue de la Villette 75019 PARIS, 820 396 992 RCS PARIS. D'une DAAU du 01/07/2017, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01/07/2017. M. Sylvain Guy, demeurant 21 rue de la Villette, 75019 PARIS, a été nommé Liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Dépôt sera fait au RCS de PARIS.

THE NAIL DESIGN COMPANY

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 4 rue Edith Piaf,
44800 SAINT-HERBLAIN
812 826 691 RCS de NANTES

Le 30/06/2017, l'AGO a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. alexandre LE GALLAIS, 34 av du Jeu de Paume, 33200 BORDEAUX et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification au RCS de NANTES

LUMGUARD

SAS U au capital de 200 euros
Siège social : 19, Rue de Parfond,
78610 LE PERRAY-EN-YVELINES
RCS Versailles 821 904 299

Aux termes de la décision prise le 23/08/2017 par l'associé unique de la société, la société DEFEASANCE GRAEFIN BETEILIGUNGEN UG, société de droit allemand, immatriculée au RC de

Jena sous le n°HRB513534, dont le siège est Obere Strasse 15 - D-07570 Weida (Allemagne), prise en la personne de son représentant légal, la dissolution a été prononcée par suite de la réunion de toutes les parts entre ses mains. Les créanciers sociaux disposent d'un droit d'opposition à exercer dans le délai de 30 jours de la présente publication. Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal de Commerce de Versailles. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Versailles.

Pour avis.

NON DISSOLUTION

ESPACE COACHING AU NATUREL

SASU au capital de 5 000 €, 29 rue de Noailles, 78000 Versailles, 809 880 271 RCS Versailles. D'une DAAU du 28/07/2017, l'AU, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Mention au RCS de Versailles.

EVITA

SASU au capital de 5 000 €, 955 Avenue de la République, Bât D, Etg 4, Apt 413, Clos de la Siagne, 06550 La Roquette-sur-Siagne, 537 589 194 RCS CANNES. D'une DAAU du 30/10/2015, l'AU, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Mention au RCS de CANNES.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

IMOBAT

SARL en liquidation,
au capital de 7 000 euros
Siège social : 4S quare des chevreuils,
91220 LE PLESSIS PATÉ
RCS EVRY 539 950 931.

Aux termes de l'AG du 15 juin 2017 de la société, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Petiot André 22 rue de la Roche Qui-Tourne, 91510 LARDY, qui a été déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Evry.

Pour avis .

DISSOLUTION - CLÔTURE

AFRICAN EVASION

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 16 avenue Jean Jaures,
77177 BROU-SUR-CHANTEREINE
810 849 554 RCS de MEAUX

Le 02/08/2017, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à comp-

lemoniteur@mediamarketing.fr

ter du 02/08/2017, nommé liquidateur Mme Awa FALL, 54 rue pasteur, 77360 VAIRES-SUR-MARNE et fixé le siège de liquidation au siègesocial.

Le 24/07/2017, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 02/08/2017.

Radiation au RCS de MEAUX

VENTE DE FONDS

Suivant acte SSP en date du 18/07/2017 enregistré à SIE de CORBEIL ESSONNES le 27/07/2017. Bord : 2017 596, case : 6, la société :

KARLYNE COIFFURE

au capital de 9147 €, RCS 430043786 EVRY 6 place de la Mairie 91540 MENNECY, représentée par Sa gérante en exercice, a vendu à la société L.S. COIFFURE, SASU au capital de 5000 €, RCS 830710976 6 place de la mairie 91540 MENNECY, représentée par Madame Léa GILLES, présidente, un fonds de commerce coiffure, sis et exploité au 6 place de la mairie 91540 MENNECY, moyennant le prix de 56 000 € dont l'entrée en jouissance a été fixée au 18/07/2017. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la publication légale à l'adresse du fonds cédé.

AVIS

BAL

SCI au capital de 1200 euros
Siège social : Sente de la Ferme,
78640 NEAUPHLE LE CHATEAU
RCS DE VERSAILLES N°484 114 822

Par décision de l'AGE en date du 25/07/2017, l'assemblée donne son agrément à la société AB DEVELOPPEMENT, en qualité d'associé de la Société.

Notification au RCS de VERSAILLES

Pour avis.

ENQUÊTE PUBLIQUE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, préfecture de police, préfectures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du 23 Août 2017 pris conjointement par les préfets de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, préfet de police, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris, préfets des départements de la Seine-et-

01 41 38 86 15

Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise et en application des dispositions du code de l'environnement, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France.

Cette enquête s'ouvrira du lundi 18 septembre au mardi 31 octobre 2017 inclus, soit 44 jours consécutifs.

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

La préfecture de la région d'Île-de-France est chargée de coordonner l'organisation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

L'avis d'enquête peut être consulté sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France, <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques> et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

Cette enquête sera conduite par une commission d'enquête ainsi constituée :

La présidente :

- Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, consultante en ingénierie juridique et financière,

Les membres titulaires :

- Monsieur Jacky HAZAN, ingénieur des ponts et chaussées (retraité),

- Monsieur Yves MAËNHAUT, ingénieur en ingénierie de réseaux (retraité)

- Madame Sylviane DUBAIL, inspectrice de l'administration du développement durable au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (retraîtée)

- Madame Anne DE KOUROCH, consultante en matière d'environnement

- Madame Estelle DLOUHY-MOREL, ingénieur génie chimique (retraîtée)

- Monsieur Jacques DELOBELLE, directeur de recherche en sciences et chimie organique (retraité)

En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère ainsi que les registres d'enquête seront déposés dans les lieux d'enquête suivants où ils pourront être consultés aux jours ouvrables et heures habituels d'ouverture au public :

DEPARTEMENT PARIS

Paris 15ème - Siège de l'enquête - Préfecture de la région d'Île-de-France. Préfecture de Paris - Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris - Service utilité publique et équilibres territoriaux - Pôle urbanisme d'utilité publique - 5, rue Leblanc, 75015 PARIS

PARIS 12ÈME - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales - 130 avenue Daumesnil, 75012 PARIS

PARIS 18ÈME - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales - 1 place Jules Joffrin, 75018 PARIS

DEPARTEMENT SEINE-ET-MARNE

MELUN - Préfecture - Direction de la coordination des services de l'État - Pôle de la coordination de l'administration départementale - 12, rue des Saints Pères, 77000 MELUN

CHESSY - Mairie - 32, rue Charles de Gaulle, 77700 CHESSY

FONTAINEBLEAU - Mairie Service état civil - 40, rue Grande, 77300 FONTAINEBLEAU

GRETZ - ARMAINVILLIERS - Mairie Service technique urbanisme - 69, rue de Paris, 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS

MEAUX - Mairie - 2, place de l'Hôtel de Ville, 77100 MEAUX

DEPARTEMENT YVELINES

VERSAILLES - Préfecture - Direction de la réglementation et des élections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques - 1, avenue de l'Eu-

rope, 78000 VERSAILLES

THIVERVAL-GRIGNON - Mairie - Grande Rue, 78850 THIVERVAL-GRIGNON

DEPARTEMENT ESSONNE

EVRY - Préfecture - Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles - boulevard de France, 91000 EVRY

ETAMPES - Mairie - Services techniques municipaux - 19, rue Reverseleux, 91150 ETAMPES

DEPARTEMENT HAUTS-DE-SEINE

NANTERRE - Préfecture Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées, 167-177, avenue Joliot Curie, 92000 NANTERRE

GENNEVILLIERS - Mairie - 177, avenue Gabriel Péri, 92230 GENNEVILLIERS

Issy les Moulineaux - Mairie - Centre administratif municipal - Accueil des services techniques - 47, rue du Général Leclerc, 92130 ISSY LES MOULINEAUX

NEUILLY-SUR-SEINE - Mairie - Pôle espaces publics - 127 (cour) avenue Achille Peretti, 92522 SUR SEINE cedex

SEINE-SAINT-DENIS - Bobigny - Préfecture - Direction du développement durable et des collectivités locales - Bureau de l'environnement - 1, Esplanade Jean Moulin, 93000 BOBIGNY

AULNAY-SOUS-BOIS - Mairie - Service urbanisme - 6, boulevard de l'Hôtel de Ville, 93600 AULNAY SOUS BOIS

BAGNOLET - Mairie - Direction de l'environnement du développement durable Agenda 21 et des Espaces verts - 6, rue Hoche, 93170 BAGNOLET

DEPARTEMENT VAL-DE-MARNE

CRÉTEIL - Préfecture - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique - 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle, 94000 CRETEIL

CRÉTEIL - Mairie - Direction générale des services techniques - 1 place Salvador Allende, 94000 CRETEIL

CHEVILLY LARUE - Relais Mairie Bretagne - DAHDE - Service urbanisme -

40, rue Elisée Reclus, 94550 CHEVILLY LARUE

DEPARTEMENT VAL-D'OISE

CERGY-PONTOISE - Préfecture - Direction départementale des territoires - Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable - Pôle études et aménagement durable - Mission immobilier foncier et procédures 5, avenue Bernard Hirsch, 95010 CERGY-PONTOISE cedex

SARCELLES - Mairie - Direction de l'aménagement - Immeuble Le Francilien - 3, boulevard Albert Camus, 95200 SARCELLES

US - Mairie - rue de la Libération, 95450 US

Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la durée de l'enquête publique :

- en les consignat sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus,

- en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France, Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

- De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet <http://enquetepublique-ppa-idf.fr>

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant toute la durée de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Durant toute la durée de l'enquête, un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences, aux dates et heures fixées dans le tableau suivant :

-2017-

Nous sommes habilités à publier vos annonces pour les départements suivants :

- Paris 75 - (5,50€)
- Seine-et-Marne 77 - (5,25€)
- Yvelines 78 - (5,25€)
- Essonne 91 - (5,25€)
- Hauts-de-Seine 92 - (5,50€)
- Seine-Saint-Denis 93 - (5,50€)
- Val-de-Marne 94 - (5,50€)
- Alpes-Maritimes 06 - (4,15€)
- Loire-Atlantique 44 - (4,15€)
- Rhône 69 - (4,30€)

Nuages sur EuropaCity

URBANISME

Le contexte politique est de moins en moins porteur pour le projet porté par Auchan et Wanda.

Catherine Sabbah finance par Auchan et son partenaire chinois Dalian Wanda, est révoqué pour occuper 80 des 299 hectares à urbaniser dans cette zone.

Alliages et Territoires, la société en charge de cette ambitieuse opération immobilière, avait pourtant remis l'ouvrage sur le métier depuis plusieurs mois. Et prévoyait de révoquer à la rentrée les modifications envisagées afin de répondre aux critiques émanant de la consultation organisée par la Commission nationale du débat public en 2016. Principal changement : l'objet architectural spectaculaire, mais fermé sur lui-même, initialement imaginé par l'agence danoise BIG (Bjarke Ingels Group) devrait muter en une série de bâtiments irrigués par des rues, renouant avec l'organisation plus classique d'un quartier de ville avec bureaux, commerces, espaces culturels, loisirs, hôtels. Mais pas de logement : la zone, exposée au bruit des aéroports du Bourget et de Roissy, est inhabitable.

Les conclusions de l'enquête publique portent sur l'urbanisation des 299 hectares et pas sur le seul EuropaCity, qui constitue néanmoins le cœur de la transformation de ce secteur. Mais le rapport aborde des sujets auxquels une

refonte architecturale ne changera pas grand-chose : destruction de ressources, atteinte à la biodiversité, sérieux doutes sur la création de richesses et des quelque 8.000 emplois annoncés, présence massive de centres commerciaux dans le secteur, risque de cannibalisation des activités économiques voisines... Le commissaire enquêteur Ronan Hebert, maître de con-

Si l'enquête publique est obligatoire, ses conclusions n'ont rien de contraignant.

Pour les dirigeants d'EuropaCity, qui connaissent par cœur les arguments de leurs opposants, il n'y a rien de bien neuf. Pour la ville de Gonesse non plus, qui a mis en ligne en même temps que le rapport, sa détermination à poursuivre son projet d'urbanisation. Si l'enquête publique est obligatoire, ses conclusions n'ont rien de contraignant. « *La ville ne les suivra pas, mais après maints avis d'experts et rapports, celui-ci est le premier à prendre parti et il est de notre avis* », se réjouit de son côté le président du collectif pour le Triangle de Gonesse et contre sa densification, Bernard Loup.

De fait, le contexte a radicalement changé depuis l'élection présidentielle. Indissociablement lié à la ligne 17 Nord du Grand Paris Express, le projet dépend de son calendrier de réalisation, lui-même soumis aux arbitrages budgétaires. Or, à plusieurs reprises, le ministre de la transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, a exprimé des

réserves sur l'urbanisation du secteur. En outre, même si sa participation dans EuropaCity, validée par le gouvernement chinois en 2016 ne semble pas menacée, Wanda doit désormais limiter ses appétits de développement à l'étranger.

A l'affût des innovations

« *Nous n'avons aucun problème de financement. Nous nous tenons à la expertise de tous nos partenaires et à l'affût de toutes les innovations* », dit-il. Compte tenu de l'évolution rapide du commerce, des industries de divertissement, de l'hôtellerie et des lieux de travail, l'étranger très français des projets d'urbanisme sur au moins quinze ans constitue une difficulté supplémentaire. Comme s'il en manquait. ■



Destruction de ressources, atteinte à la biodiversité, doutes sur la création des 8.000 emplois annoncés... Les conclusions de l'enquête publique mettent à mal le projet d'urbanisation du Triangle de Gonesse.

Photo Triangle de Gonesse

annonces judiciaires & légales

REPUBLIQUE FRANCAISE
Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, préfecture de police, préfectures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du 23 août 2017 pris conjointement par les préfets de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, préfet de police, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris, préfets des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise et en application des dispositions du code de l'environnement, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France.

Cette enquête s'ouvrira du **lundi 18 septembre au mardi 31 octobre 2017** inclus, soit 44 jours consécutifs.

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

La préfecture de la région d'Île-de-France est chargée de coordonner l'organisation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

L'avis d'enquête peut être consulté sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France : <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications-enquetespubliques> et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

Cette enquête sera conduite par une commission d'enquête ainsi constituée :
La présidente : Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, consultante en ingénierie juridique et financière.

Les membres titulaires : Monsieur Jacky HAZAN, ingénieur des ponts et chaussées (retraité) • Monsieur Yves MAËNHAUT, ingénieur en ingénierie de réseaux (retraité) • Madame Sylviane DUBAIL, inspectrice de l'administration du développement durable au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (retraitée) • Madame Anne DE KOUROCH, consultante en matière d'environnement • Madame Estelle DLOUHY-MOREL, ingénierie génie chimique (retraitée) • Monsieur Jacques DELOBELLE, directeur de recherche en sciences et chimie organique (retraité)

En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère ainsi que les registres d'enquête seront déposés dans les lieux d'enquête suivants où ils pourront être consultés aux jours ouvrables et heures habituels d'ouverture au public :

PARIS
Paris 15ème - siège de l'enquête
Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris - Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris - Service utilité publique et équilibres territoriaux - Pôle urbanisme d'utilité publique • 5, rue Leblanc - 75015 PARIS
Paris 12ème • Mairie - Direction générale des services - Bureau des affaires générales • 130 avenue Daumesnil - 75012 PARIS
Paris 18ème • Mairie - Direction générale des services - Bureau des affaires générales • 1 place Jules Joffrin - 75018 PARIS

SEINE-ET-MARNE
Melun • Préfecture - Direction de la coordination des services de l'État - Pôle de la coordination de l'administration départementale • 12, rue des Saints Pères - 77000 MELUN
Chessy • Mairie • 32, rue Charles de Gaulle - 77100 CHESSY
Fontainebleau • Mairie - Service état civil • 40, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU
Gretz - Armainvilliers • Mairie - Service technique urbanisme • 69, rue de Paris - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS
Meaux • Mairie • 2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 MEAUX

YVELINES
Versailles • Préfecture - Direction de la réglementation et des élections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques • 1, avenue de l'Europe - 78000 VERSAILLES
Thiverval-Grignon • Mairie • Grande Rue - 78850 THIVERVAL-GRIGNON

ESSONNE
Evry • Préfecture - Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles • boulevard de France - 91000 EVRY
Etampes • Mairie - Services techniques municipaux • 19, rue Reverseux - 91150 ETAMPES

HAUTS-DE-SEINE
Nanterre • Préfecture - Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées • 167-177, avenue Joliot Curie - 92000 NANTERRE
Gennevilliers • Mairie • 177, avenue Gabriel Péri - 92230 GENNEVILLIERS
Issy les Moulineaux • Mairie - Centre administratif municipal • Accueil des services techniques • 47, rue du Général Leclerc - 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Neuilly-sur-Seine • Mairie - Pôle espaces publics • 127 (cour) avenue Achille Peretti • 92522 NEUILLY-SUR-SEINE cedex

SEINE-SAINT-DENIS
Bobigny • Préfecture - Direction du développement durable et des collectivités locales - Bureau de l'environnement • 1, Esplanade Jean Moulin - 93000 BOBIGNY
Aulnay-sous-Bois • Mairie - Service urbanisme • 6, boulevard de l'Hôtel de Ville - 93600 AULNAY SOUS BOIS
Bagnole • Mairie - Direction de l'environnement du développement durable - Agenda 21 et des Espaces verts • 6, rue Hoche - 93170 BAGNOLET

VAL-DE-MARNE
Créteil • Préfecture - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique • 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle - 94000 CRETEIL
Créteil • Mairie - Direction générale des services techniques • 1 place Salvador Allende - 94000 CRETEIL

Chevilly Larue • Relais Mairie Bretagne DAHDE - Service urbanisme • 40, rue Elisée Reclus - 94550 CHEVILLY LARUE
VAL-D'OISE
Cergy-Pontoise • Préfecture Direction départementale des territoires - Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable • Pôle études et aménagement durable • Mission immobilier foncier et procédures • 5, avenue Bernard Hirsch - 95010 CERGY-PONTOISE cedex
Sarcelles • Mairie - Direction de l'aménagement • Immeuble Le Francilien • 3, boulevard Albert Camus - 95200 SARCELLES
Us - Mairie • rue de la Libération - 95450 US

Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la durée de l'enquête publique :

• en les signant sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus,
• en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.
• De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet : <http://enquetepublique-ppa-idf.fr>

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant toute la durée de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Durant toute la durée de l'enquête, un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences, aux dates et heures fixées dans le tableau suivant :

PARIS
Paris 15ème - siège de l'enquête
Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris
• mercredi 27 septembre 2017 de 11h à 14h
• mardi 31 octobre 2017 de 11h à 14h
Paris 12ème - Mairie
• samedi 23 septembre 2017 de 9h à 12h
• jeudi 19 octobre 2017 de 16h à 19h
Paris 18ème - Mairie
• jeudi 5 octobre 2017 de 16h à 19h
• samedi 28 octobre 2017 de 9h à 12h

SEINE-ET-MARNE
Chessy - Mairie
• mercredi 4 octobre 2017 de 14h à 17h
• lundi 30 octobre 2017 de 14h à 17h
Fontainebleau - Mairie
• vendredi 20 octobre 2017 de 14h à 17h
Gretz - Armainvilliers - Mairie
• lundi 25 septembre 2017 de 14h à 17h
Meaux - Mairie
• samedi 14 octobre 2017 de 9h à 12h
YVELINES
Versailles - Préfecture
• vendredi 6 octobre 2017 de 9h à 12h
• mercredi 25 octobre 2017 de 9h à 12h
Thiverval-Grignon - Mairie
• jeudi 28 septembre 2017 de 9h à 12h
• vendredi 13 octobre 2017 de 9h à 12h

ESSONNE
Evry - Préfecture
• mercredi 11 octobre 2017 de 10h à 13h

Etampes - Mairie
• mercredi 20 septembre 2017 de 9h à 12h
• mardi 24 octobre 2017 de 9h à 12h

HAUTS-DE-SEINE
Gennevilliers - Mairie
• jeudi 12 octobre 2017 de 14h à 17h
Issy les Moulineaux - Mairie
• vendredi 22 septembre 2017 de 11h à 14h
• samedi 21 octobre 2017 de 9h à 12h
Neuilly-sur-Seine - Mairie
• mardi 26 septembre 2017 de 11h à 14h
• lundi 23 octobre 2017 de 11h à 14h

SEINE-SAINT-DENIS
Aulnay-sous-Bois - Mairie
• mardi 3 octobre 2017 de 9h à 12h
• vendredi 27 octobre 2017 de 9h à 12h
Bagnole - Mairie • place Salvador Allende
• samedi 30 septembre 2017 de 9h à 12h
• lundi 16 octobre 2017 de 11h à 14h

VAL-DE-MARNE
Créteil - Mairie
• mardi 19 septembre 2017 de 14h à 17h
• lundi 9 octobre 2017 de 16h à 19h
Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE • Service urbanisme • 40, rue Elisée Reclus
• lundi 2 octobre 2017 de 14h à 17h
• mercredi 18 octobre 2017 de 14h à 17h

VAL-D'OISE
Cergy-Pontoise - Préfecture
• vendredi 29 septembre 2017 de 11h à 14h
• mardi 10 octobre 2017 de 11h à 14h
Sarcelles - Mairie
• jeudi 21 septembre 2017 de 16h à 19h
• jeudi 26 octobre 2017 de 16h à 19h
Us - Mairie
• samedi 7 octobre 2017 de 9h à 12h

Compte tenu de la nature du projet, 5 réunions d'information et d'échanges avec le public seront organisées aux lieux, dates et horaires indiqués dans le tableau ci-dessous :

GONESSE
Salle Jacques Brel 5, rue du Commandant Maurice Fournau • mercredi 20 septembre 2017 - 20h
MASSY • Espace Liberté (salle 1) 1, avenue du Général de Gaulle • mardi 26 septembre 2017 - 20h
PARIS • RIS Espace • Conférences • 2bis, rue Mercoeur • 11ème arrondissement • mardi 3 octobre 2017 - 20h
IVRY • Espace Robespierre (salle n°3) • 2, rue Robespierre • mardi 10 octobre 2017 - 20h

SAINT-DENIS • Salle de la Légion d'Honneur • 6, rue de la Légion d'Honneur • mardi 17 octobre 2017 • 20h
• Toute information sur le projet peut être demandée au maître d'ouvrage, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE) représentée par Madame Clara HERER, cheffe du service énergie climat véhicules (ppa-idf@developpement-durable.gouv.fr)

A l'issue de l'enquête, la commission d'enquête établira son rapport et consignera dans une présentation séparée, ses conclusions motivées, dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête en préfectures et mairies désignées lieux d'enquête citées ci-dessus, ainsi qu'à la préfecture de police.

De même ces documents seront consultables sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France : <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications-enquetespubliques> et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

EP 17-080 • enquete-publique@publegal.fr

BioMérieux enthousiasme la Bourse avec ses prévisions

SANTÉ

Le groupe est porté par la croissance de son activité de biologie moléculaire.

Frôlant la barre des 8 milliards d'euros, la capitalisation de BioMérieux a bondi de près de 8 % hier à la Bourse de Paris. Une hausse liée à des résultats semestriels jugés très « solides » par la direction. Avec un chiffre d'affaires de 1,13 milliard d'euros, en progression de 11,3 % à taux de change et périmètre constants, et un résultat net de 101 millions d'euros (+18 %), le spécialiste du diagnostic in vitro a réalisé des « performances commerciales et opérationnelles très satisfaisantes », selon les mots d'Alexandre Mérieux, le directeur général.

L'entreprise familiale table désormais sur une croissance organique de ses ventes comprise entre 9 et 10 % en 2017 (contre de 8 à 9 % en début d'année) et un résultat opérationnel courant compris entre 330 et 345 millions « selon les variations du taux de change ». En début d'année, le groupe envisageait des effets de change « fortement négatifs » pesant pour 50 millions d'euros sur ses ventes. Finalement, ces derniers ont contribué à hauteur de 21 millions d'euros à la hausse du chiffre d'affaires.

L'entreprise, qui commercialise aussi des solutions diagnostiques pour la pharmacie et l'agroalimentaire, réalise plus de 80 % de ses ventes sur les applications cliniques à destination des laboratoires et hôpitaux. Si la microbiologie représente deux tiers de son chiffre d'affaires, le groupe est porté ce semestre par le succès de son activité biologie moléculaire, notamment sa gamme de produits pour le diagnostic des maladies infectieuses FilmArray. Lancée aux Etats-Unis en 2011, cette dernière représente à elle seule 50 % de la croissance des ventes au premier semestre. Sur la base installée de 89.400 instruments dont dispose l'entreprise, FilmArray en représente déjà plus de 4.800.

Cap sur l'international

Et ce chiffre pourrait rapidement augmenter. « *On a aujourd'hui une véritable feuille de route pour faire de FilmArray un succès à l'international* », a rappelé Alexandre Mérieux. Pour l'instant 88 % des ventes de ce produit sont concentrées en Amérique du Nord et le groupe vise d'autres marchés, notamment le Japon, « le deuxième ou troisième marché mondial en matière de diagnostic », précise le directeur général. Au-delà, « l'enjeu pour nous est de maintenir notre avance en R&D », insiste-t-il. Il s'agit notamment d'élargir le spectre des infections respiratoires, gastro-intestinales ou autres que les produits du groupe permettent de détecter. — R. O.



Hamilton/REA

Management

Jacques Aschenbroich
stratège 2017 // P. 16

Les Echos



Expert en placements financiers depuis 1931

LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE // MARDI 19 SEPTEMBRE 2017 // LESECHOS.FR

L'ESSENTIEL

2ème insertion
DRIEE - PPA ILE DE FRANCE
Page 22

ENTREPRISES & MARCHÉS

EUROFIGHTER : AIRBUS CONTRE-ATTAQUE

Le groupe dément formellement les accusations de fraude émises par l'Autriche sur un contrat de 18 avions de chasse passé en 2003. // P. 20

SANDRO ET MAJE À LA PORTE DE LA BOURSE DE PARIS

Le groupe de prêt-à-porter a enregistré son document de base auprès de l'AMF. Son propriétaire, le chinois Shandong Ruyi, nourrit de grandes ambitions. // P. 21

« FORBES », LES RECETTES D'UN CENTENAIRE

Le célèbre magazine américain fête ses cent ans ce mardi. Pour se réinventer, il mise sur un réseau de 2.000 contributeurs. // P. 24

LES BANQUES S'ATTELENT À LA PROTECTION DES DONNÉES

L'entrée en vigueur, dès 2018, du règlement européen sur les données personnelles oblige les banques à revoir leurs pratiques, et risque de bousculer le marché. // P. 28

LES ADMINISTRATEURS SONT DE PLUS EN PLUS EXPOSÉS

Excès de réglementation, comptes à rendre aux actionnaires activistes comme aux institutionnels : la pression monte sur les administrateurs. // P. 29

CARNET // P. 35



Transport
La promesse des navires autonomes // P. 11

L'état budgétaire se desserre pour Macron

publilégal®

SAS au Capital de 206 310 Euros - 562 091 611 RCS PARIS B
Siège : 23 rue des Jeûneurs - 75002 PARIS
Ets Secondaire : 3 rue de l'Hôtel de Ville - 95300 PONTOISE
Tél. : 01 42 96 09 43 - Fax : 01 42 61 54 38

- Le déficit prévu à 2,6 % de PIB en 2018.
- Les finances publiques bénéficient de l'accélération de la croissance et des rentrées fiscales.
- Les économies sont revues à la baisse.

Emmanuel Macron n'a décidément pas à se plaindre de la conjoncture économique qui accompagne ses débuts à l'Élysée. L'accélération de la croissance va assouplir les contraintes budgétaires qui pèsent sur son gouvernement. Selon nos informations, la prévision de déficit a été revue à la baisse à 2,9 % de PIB en 2017 (contre 3 % annoncés en juillet) et 2,6 % en 2018 (2,7 % auparavant). Les recettes de TVA et de cotisations sont notamment en augmentation. Le taux de prélèvements obligatoires devrait ainsi légèrement remonter à 44,7 % de PIB en 2017, avant de redescendre à

44,3 % en 2018. Ce desserrement de l'état budgétaire permet au gouvernement de réaliser un effort moindre que prévu sur la réduction des dépenses publiques : celles-ci devraient augmenter légèrement de +0,5 % en volume (hors inflation), alors qu'il était prévu un gel pur et simple début juillet. Dans ce cadre, l'emploi public devrait être relativement préservé : le gouvernement prévoit 1.600 suppressions de postes d'agents dans la sphère étatique, alors qu'Emmanuel Macron avait parlé de 50.000 postes durant le quinquennat. // PAGE 4 ET L'ÉDITORIAL D'ÉTIENNE LEFEBVRE PAGE 8

Mobiles : la pression monte sur la qualité des réseaux

TÉLÉCOMS Le régulateur affiche la couverture effective du territoire par les opérateurs.

Le gendarme des télécoms met les opérateurs face à leurs performances... hétérogènes. Sur le site monreseauemobile.fr, lancé ce lundi, il affiche avec un détail jusque-là inédit la qualité de la connexion proposée respectivement par Orange, Bouygues Telecom, SFR et Free, qu'il s'agisse de passer un appel ou d'envoyer un SMS. La carte sera complétée avec les territoires ultra-marins en juillet et avec la qualité des réseaux 3G/4G pour les données dans le courant de l'année. Son rôle premier : pousser les opérateurs à investir davantage dans leurs réseaux. // PAGE 23



L'Arcep veut pousser les opérateurs à investir davantage dans leurs réseaux.



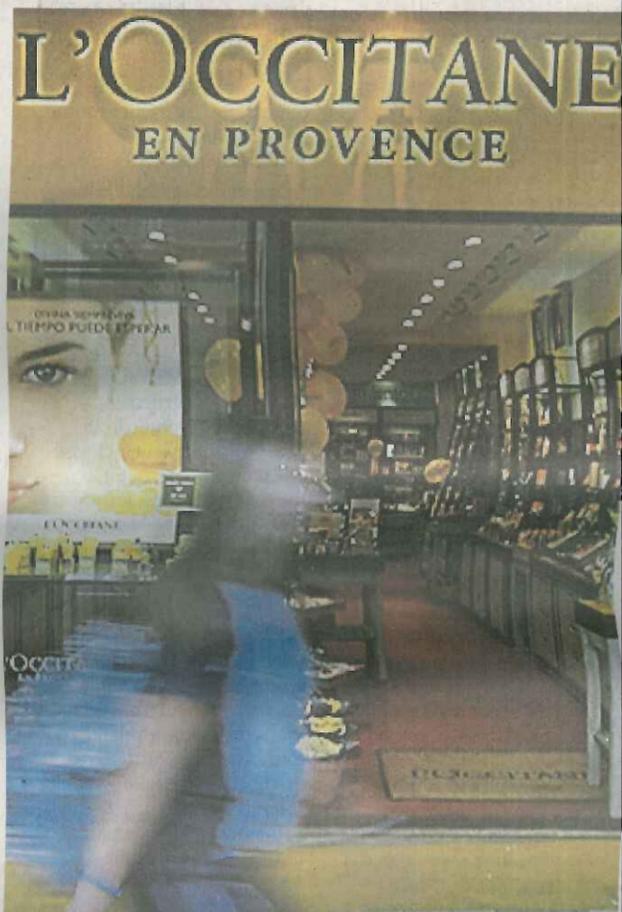
Nicolas Hulot a confirmé lundi la mise en place d'une nouvelle prime de conversion. Photo Alice Chiche/AFP

Automobile : la prime à la casse bien accueillie

Le gouvernement vise 100.000 « primes de conversion » l'année prochaine.

ENVIRONNEMENT L'exécutif vient de préciser le barème des aides à la transition énergétique, et la prime à la conversion des vieux véhicules est saluée par les professionnels. Selon nos informations, le périmètre du crédit d'impôt transition énergétique sera restreint :

Le pari brésilien du provençal L'Occitane



COSMÉTIQUES Virage stratégique pour L'Occitane. Vingt ans après avoir effectué ses premiers pas au Brésil, la société franchit une étape historique en y implantant sa première usine hors de France (le seul autre site industriel étant à Manosque, en Provence). L'Occitane va fabriquer sur place une partie de sa gamme brésilienne, vendue sous la marque « L'Occitane au Brésil ». Une façon pour le groupe de contourner les taxes douanières d'un pays tout en profitant de la biodiversité d'un territoire riche en ingrédients naturels. Malgré la crise, le Brésil reste l'un des cinq plus grands marchés de la cosmétique et de la parfumerie au monde. // PAGE 17

La surprise cachée de la loi travail

Chronique de Jean-Marc Vittori

Aujourd'hui, 98 % des salariés sont couverts par une convention collective. Du coup, la mécanique d'extension des avantages tirés de ces accords, en vigueur jusqu'ici en France, a des effets redoutables sur l'emploi et la concurrence, constate Jean-Marc Vittori. Des alinéas de la loi travail prévoient d'y remédier. A condition que les décrets d'application ne reviennent pas sur ces mesures. Il faudra du courage politique pour tenir. // PAGE 9



LesEchos

SUR



DOMINIQUE SEUX
DANS « L'ÉDITO ÉCO »
À 7H45
DU LUNDI AU VENDREDI

M 00104 - 919 - F : 2,50 €



ISSN 0153-4831 109. ANNÉE
NUMÉRO 22532 36 PAGES

Antilles Réunion 3,50 €. Guyane-St Martin 4,60 €. Belgique 3,10 €. Espagne 3,80 €. Grande-Bretagne 3€20. Grèce 3,50 €. Italie 3,50 €.

nim INTERIM MANAGEMENT EXECUTIVES

Trouver en quelques jours un dirigeant ou un expert pour une mission en France ou à l'international :

C'est notre engagement.

Accompagner un projet Redresser une entité Transformer une activité Remplacer un dirigeant

NIM Europe | 01 46 24 85 71 | nimeurope.com

Raja prend une nouvelle dimension en Allemagne

DISTRIBUTION

Le premier distributeur d'emballage en Europe
@ABoudet

Après avoir laissé un temps au Royaume-Uni le rang de deuxième pays du groupe Raja en termes d'activité, suite au rachat de Morplan outre-Manche en 2015, l'Allemagne reprend sa place au sein du leader européen de la distribution d'emballage. Danièle Kapel-Marcovici, PDG et fille de la fondatrice de cette entreprise familiale, a en effet annoncé ce lundi l'acquisition outre-Rhin du

groupe Bär, pour un montant non communiqué.

Ce spécialiste de l'équipement et des fournitures pour les industriels Après l'acquisition de Bär, l'Allemagne représentera 20 % de l'activité du groupe Raja qui sur son métier historique réalise déjà 50 millions d'euros de chiffre d'affaires outre-Rhin. Avec quelque 130.000 clients en Allemagne, l'entreprise, qui conservera sa marque et son équipe dirigeante, « constitue une nouvelle base de développement dans le pays », a indiqué la patronne du groupe, en soulignant que Raja Pack Allemagne, de son côté, continue de connaître une solide croissance organique.

Bär pourrait même être la base continentale de Raja dans l'équipement et les fournitures pour les industriels. C'est l'une des diversités des produits d'emballage n'en demeurent pas moins l'essentiel des activités du groupe, et la France le premier pays, avec près de 320 millions d'euros attendus en 2017 avec Raja et sa filiale Cenpac. Cette dernière, qui pèse quelque 120 millions, a repris sa croissance en 2016, s'est félicitée Danièle Kapel-Marcovici. Globalement, le chiffre d'affaires du groupe (502 millions d'euros en 2016) était à la fin septembre en hausse de 7% à comparativement sur un an, et l'activité pourrait



encore enregistrer une petite accélération au dernier trimestre, période traditionnellement de forte activité pour les acteurs e-commerce, devenus d'importants clients pour Raja.

À NOTER
Raja a ouvert à Sorgues (Vaucluse) son troisième centre de distribution en France sur 12.000 mètres carrés.

marketing

Réalité virtuelle et

révolutionner notre manière d'acheter. Plus encore en « back-office » que dans leurs interactions avec le public. Mais cela ira vite.

Valérie Leboucq
@vleboucq

Ne pas les confondre. La réalité virtuelle nécessite le port de casque ou de lunettes encombrants, mais sûrement bientôt miniaturisés. Avec elle, on est dans la simulation pure, l'immersion totale, dans une expérience de conduite automobile, par exemple, comme chez Volvo et son SUV XC90, à tester depuis son canapé.

Technologie plus ancienne, la réalité augmentée se contente de passer, elle, par un smartphone équipé de capteurs 3D pour ajouter des contenus à une image réelle. Explications historiques, croquis enrichissant la visite d'un musée ou d'une exposition, création d'un parc d'attractions 3.0 à l'intérieur d'un centre commercial pour que les enfants trouvent le temps moins long...

Mais ces deux technologies vont occuper de plus en plus de place dans nos vies de consommateurs. « Les taux de croissance de ce marché sont exponentiels. De 6 milliards d'euros l'an der-

rière à 60 milliards en 2020, autant que l'économie collaborative », déclare Jean-Marc Liduena. Exemple chez Intermarché. « Tout le merchandising est testé en réalité virtuelle à partir du magasin d'Issy-les-Moulineaux modélisé. On refait les rayons à moindre coût en voyant tout de suite quels produits sont trop ou pas assez exposés », ajoute-t-il. Les avantages sont nombreux.

Défier la contrainte de place

Berluti, la marque de luxe masculin (propriété de LVMH, comme « Les Echos ») n'a pas grand-chose en commun avec Decathlon, l'enseigne chérie des sportifs. Pourtant, toutes deux ont compris l'intérêt de repousser, grâce à la technologie, les limites physiques du point de vente. Berluti a fait appel à l'entreprise lyonnaise Smartpixel pour montrer à ses clients en réalité augmentée toute la richesse de ses collections de chaussures. « Très utile quand on n'a pas la place ni l'envie de stocker la marchandise dans toutes les tailles et toutes les couleurs », observe Philippe Nobilé. Quechua, la marque montagne de Decathlon, n'a pas assez de mètres carrés pour exposer tous ses modèles de tentes familiales. Elle propose depuis quelques



Decathlon, qui n'a pas assez de mètres carrés pour exposer tous ses modèles de tentes Quechua, propose à ses clients potentiels de les découvrir en réalité virtuelle. Photo Decathlon

mois aux potentiels acheteurs de les découvrir en réalité virtuelle (avec Samsung).
« Vous évitez ainsi déceptions et frustration des acheteurs et des retours extrêmement coûteux pour les sites de vente en ligne », relève Philippe Nobilé. Grâce à « Make up Genius », son application de réalité augmentée, L'Oréal permet déjà aux consommatrices de voir sur elle le rendu des fonds de teint et ombres à paupières.

En attendant que la réalité virtuelle se banalise auprès du public, et pas seulement chez les générations Y et Z, les marques ont intérêt à l'intégrer, n'est-ce que pour communiquer. « Très utile pour rajeunir moderniser leur profil. Une bonne façon de se différencier de concurrents », pense Jean-Marc Liduena. ■

annonces judiciaires & légales

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, préfecture de police, préfectures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise

RAPPEL - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Ile-de-France

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du 23 août 2017 pris conjointement par les préfets de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, préfet de police, préfets de la zone de défense et de sécurité de Paris, préfets des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise et en application des dispositions du code de l'environnement, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Ile-de-France.

Cette enquête s'ouvrira le **lundi 18 septembre au mardi 31 octobre 2017 inclus**, soit 44 jours consécutifs.

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

La préfecture de la région d'Ile-de-France est chargée de coordonner l'organisation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

L'avis d'enquête peut être consulté sur le site internet de la préfecture de la région d'Ile-de-France : <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques> et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

Cette enquête sera conduite par une commission d'enquête ainsi constituée : **La présidente** : Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, consultante en ingénierie juridique et financière.

Les membres titulaires : • Monsieur Jacky HAZAN, ingénieur des ponts et chaussées (retraité) • Monsieur Yves MAËNHAUT, ingénieur en ingénierie de réseaux (retraité) • Madame Sylviane DUBAIL, inspectrice de l'administration du développement durable au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (retraitée) • Madame Anne DE KOUROCH, consultante en matière d'environnement • Madame Estelle DLOUHY-MOREL, ingénieur génie chimique (retraitée) • Monsieur Jacques DELOBELLE, directeur de recherche en sciences et chimie organique (retraité)

En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère ainsi que les registres d'enquête seront déposés dans les lieux d'enquête suivants où ils pourront être consultés aux jours ouvrables et heures habituels d'ouverture au public :

PARIS
Paris 15ème - siège de l'enquête
• Préfecture de la région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris - Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris - Service utilité publique et équilibres territoriaux - Pôle urbanisme d'utilité publique • 5, rue Leblanc - 75015 PARIS
Paris 12ème - Mairie - Direction générale des services - Bureau des affaires générales • 130 avenue Daumesnil - 75012 PARIS
Paris 18ème - Mairie - Direction générale des services - Bureau des affaires générales • 1 place Jules Joffrin - 75018 PARIS

SEINE-ET-MARNE
Melun - Préfecture - Direction de la coordination des services de l'Etat - Pôle de la coordination de l'administration départementale • 12, rue des Saints Pères - 77000 MELUN
Chessy - Mairie • 32, rue Charles de Gaulle - 77700 CHESSY
Fontainebleau - Mairie - Service état civil • 40, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU
Gretz - Armainvilliers - Mairie - Service technique urbanisme • 69, rue de Paris - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS
Meaux - Mairie • 2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 MEAUX

YVELINES
Versailles - Préfecture - Direction de la réglementation et des élections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques • 1, avenue de l'Europe - 78000 VERSAILLES
Thiverval-Grignon - Mairie - Grande Rue - 78850 THIVERVAL-GRIGNON

ESSONNE
Evry - Préfecture - Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles • boulevard de France - 91000 EVRY
Etampes - Mairie - Services techniques municipaux • 19, rue Reverseleux - 91150 ETAMPES

HAUTS-DE-SEINE
Nanterre - Préfecture - Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées • 167-177, avenue Joliot Curie - 92000 NANTERRE
Gennevilliers - Mairie • 177, avenue Gabriel Péri - 92230 GENNEVILLIERS
Issy les Moulineaux - Mairie - Centre administratif municipal • Accueil des services techniques • 47, rue du Général Leclerc - 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Neuilly-sur-Seine - Mairie - Pôle espaces publics • 127 (cour) avenue Achille Peretti • 92522 NEUILLY-SUR-SEINE cedex

SEINE-SAINT-DENIS
Bobigny - Préfecture - Direction du développement durable et des collectivités locales - Bureau de l'environnement • 1, Esplanade Jean Moulin - 93000 BOBIGNY
Aulnay-sous-Bois - Mairie - Service urbanisme • 6, boulevard de l'Hôtel de Ville - 93600 AULNAY SOUS BOIS
Bagnoleuil - Mairie - Direction de l'environnement du développement durable - Agenda 21 et des Espaces verts • 6, rue Hoche - 93170 BAGNOLEUIL

VAL-DE-MARNE
Créteil - Préfecture - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique • 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle - 94000 CRETEIL
Créteil - Mairie - Direction générale des services techniques • 1 place Salvador Allende - 94000 CRETEIL

Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE - Service urbanisme • 40, rue Elisée Reclus - 94550 CHEVILLY LARUE
VAL-D'OISE
Cergy-Pontoise - Préfecture Direction départementale des territoires - Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable • Pôle études et aménagement durable • Mission immobilier foncier et procédures • 5, avenue Bernard Hirsch - 95010 CERGY-PONTOISE cedex
Sarcelles - Mairie - Direction de l'aménagement • Immeuble Le Francilien • 3, boulevard Albert Camus - 95200 SARCELLES
US - Mairie • rue de la Libération - 95450 US

Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la durée de l'enquête publique :

• en les consignants sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus,
• en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Ile-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

• De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet : <http://enquetepublique-pga-idf.fr>

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant toute la durée de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Durant toute la durée de l'enquête, un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences, aux dates et heures fixées dans le tableau suivant :

PARIS
Paris 15ème - siège de l'enquête
Préfecture de la région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris
• mercredi 27 septembre 2017 de 11h à 14h
• mardi 31 octobre 2017 de 11h à 14h
Paris 12ème - Mairie
• samedi 23 septembre 2017 de 9h à 12h
• jeudi 19 octobre 2017 de 16h à 19h
Paris 18ème - Mairie
• jeudi 5 octobre 2017 de 16h à 19h
• samedi 28 octobre 2017 de 9h à 12h

SEINE-ET-MARNE
Chessy - Mairie
• mercredi 4 octobre 2017 de 14h à 17h
• lundi 30 octobre 2017 de 14h à 17h
Fontainebleau - Mairie
• vendredi 20 octobre 2017 de 14h à 17h
Gretz - Armainvilliers - Mairie
• lundi 25 septembre 2017 de 14h à 17h
Meaux - Mairie
• samedi 14 octobre 2017 de 9h à 12h

YVELINES
Versailles - Préfecture
• vendredi 6 octobre 2017 de 9h à 12h
• mercredi 25 octobre 2017 de 9h à 12h
Thiverval-Grignon - Mairie
• jeudi 28 septembre 2017 de 9h à 12h
• vendredi 13 octobre 2017 de 9h à 12h

ESSONNE
Evry - Préfecture
• mercredi 11 octobre 2017 de 10h à 13h

Etampes - Mairie
• mercredi 20 septembre 2017 de 9h à 12h
• mardi 24 octobre 2017 de 9h à 12h

HAUTS-DE-SEINE
Gennevilliers - Mairie
• jeudi 12 octobre 2017 de 14h à 17h
Issy les Moulineaux - Mairie
• vendredi 22 septembre 2017 de 11h à 14h
• samedi 21 octobre 2017 de 9h à 12h
Neuilly-sur-Seine - Mairie
• mardi 26 septembre 2017 de 11h à 14h
• lundi 23 octobre 2017 de 11h à 14h

SEINE-SAINT-DENIS
Aulnay-sous-Bois - Mairie
• mardi 3 octobre 2017 de 9h à 12h
• vendredi 27 octobre 2017 de 9h à 12h
Bagnoleuil - Mairie • place Salvador Allende
• samedi 30 septembre 2017 de 9h à 12h
• lundi 16 octobre 2017 de 11h à 14h

VAL-DE-MARNE
Créteil - Mairie
• mardi 19 septembre 2017 de 14h à 17h
• lundi 9 octobre 2017 de 16h à 19h
Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE • Service urbanisme • 40, rue Elisée Reclus
• lundi 2 octobre 2017 de 14h à 17h
• mercredi 18 octobre 2017 de 14h à 17h

VAL-D'OISE
Cergy-Pontoise - Préfecture
• vendredi 29 septembre 2017 de 11h à 14h
• mardi 10 octobre 2017 de 11h à 14h
Sarcelles - Mairie
• jeudi 21 septembre 2017 de 16h à 19h
• jeudi 26 octobre 2017 de 16h à 19h

US - Mairie
• samedi 7 octobre 2017 de 9h à 12h
Compte tenu de la nature du projet, 5 réunions d'information et d'échanges avec le public seront organisées aux lieux, dates et horaires indiqués dans le tableau ci-dessous :

GONESSE
Salle Jacques Brel 5, rue du Commandant Maurice Fourneau • mercredi 20 septembre 2017 - 20h
MASSY • Espace Liberté (salle 1) 1, avenue du Général de Gaulle • mardi 26 septembre 2017 - 20h
PARIS • RIS Espace • Conférences • 2bis, rue Mercoeur • 11ème arrondissement • mardi 3 octobre 2017 - 20h

IVRY • Espace Robespierre (salle n°3) • 2, rue Robespierre • mardi 10 octobre 2017 - 20h
SAINT-DENIS • Salle de la Légion d'Honneur • 6, rue de la Légion d'Honneur • mardi 17 octobre 2017 - 20h

Toute information sur le projet peut être demandée au maître d'ouvrage, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE) représentée par Madame Clara HERER, cheffe du service énergie climat véhicules (ppa-idf@developpement-durable.gouv.fr)

A l'issue de l'enquête, la commission d'enquête établira son rapport et consignera dans une présentation séparée, ses conclusions motivées, dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête en préfectures et mairies désignées lieux d'enquête citées ci-dessus, ainsi qu'à la préfecture de police.

De même ces documents seront consultables sur le site internet de la préfecture de la région d'Ile-de-France : <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques> et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr> EP 17-080 - enquete-publique@publegal.fr

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.
Le calibrage de l'annonce est établi de filet à filet.
Les départements habilités sont 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

L'ISLE-ADAM Axel Poniatowski lâche son mandat de maire

publiégale® PAGE 20

www.gazettevaldoise.fr

SAC au Capital de 206 310 Euros - 562 091 611
Siège : 23 rue des Jeûneurs - 75002 Paris
Ets Secondaire : 3 rue de l'Hôtel de Ville - 95300 CERGY
Tél : 01 42 96 09 43 - Fax : 01 42 62 30 30

La gazette

Rejoignez-nous sur  

Mercredi 20 septembre 2017 - n°2167- 1,30 €

R 92010-2167-F-1 30€



CERGY 17
Concurrence : L'Atelier se sent lésé

CERGY
ESSEC : fausse alerte d'attaque terroriste, le canular passe mal

PAGE 3

PONTOISE 14

Entretien du cimetière : ce qui se cache derrière

TAVERNY 38

Un coup de pouce pour les commerces

HARAVILLIERS 24

Difficile cohabitation avec les gens du voyage

CORMELLES-EN-PSIS 38

Rd 122: le chantier stoppé par l'amiante

ANDRÉSY
Le corps d'un homme repêché dans la Seine

PAGE 42

Après huit mois meurtriers

Concurrence zéro sur les routes

PAGE 10



Rayon fromages + de 250 variétés

LES HALLES DU VEXIN

FRUITS & LÉGUMES FROMAGE À LA COUPE

Produits locaux et régionaux Circuit court - Direct producteur

OUVERT le dimanche matin



ARRIVAGE DE FROMAGES À RACLETTE



Tomates rondes Cat. 2

Producteur local

1 €49 le kilo Yvelines



Potimarron, Potirons Butternut...



Horaires d'ouverture : du mardi au jeudi de 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h15

Vendredi et samedi de 9h à 19h15
Dimanche de 9h à 12h30

PUISEUX-PONTOISE - Route Nationale 14 - 01 61 03 26 08

LORENTZ

MARCHÉS PUBLICS CONCLUS EN 2016

Art. 133 du Code des Marchés Publics.



Chaque semaine,
538 600 lecteurs
près de chez vous

Demain, peut-être
vos futurs collaborateurs !
Passez votre offre d'emploi
dès mercredi :

Paloma MARUENDA au 01 30 97 72 01
paloma.maruenda@hebdoscom.com

Jennifer MARONI au 01 34 35 10 10
jennifer.maroni@hebdoscom.com



La Gazette
de Val d'Oise

La Gazette du Val-d'Oise est éditée par PUBLIHEBDOS 13, rue du Breil 35051 RENNES CDX 9 SAS au capital de 34 000 000 euros

OJD PRESSE PAYANTE Diffusion Certifiée 2014

Président du Conseil de surveillance : Olivier Bonsart
Membres du Conseil de surveillance : François Régis Hutin, Louis Echelard représentant permanent de Sipa, Philippe Toulemonde, Joël Gauvain, Dominique Billard.
Directeur de Publication : Francis Gaunand.
Commission paritaire : 0119 C 85679 ISSN : 2493-2531
Président et Directeur de Publication : Francis Gaunand
Directeur délégué : Philippe Rifflet
Éditeur délégué - Rédacteur en chef : Julien Ducouret
Directeur de la publicité : Raphaël Schoemer
Tél. 01 34 35 10 00 - Fax 01 34 35 10 11
raphael.schoemer@hebdoscom.com
Imprimerie IMPRIMHEBDOS 27300 CAORCHES-ST-NICOLAS
Imprimé sur du papier produit en France à partir de 75 à 100 % de fibres recyclées.
Une part de ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/37/001 est porteur de l'écolabel européen.
Eutrophisation : 0,010 kg/tonne
Abonnement annuel : 53,20 euros, trimestriel : 13,30 euros

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 22 décembre 2016 soit 5,25 € ht la ligne.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

AVIS ADMINISTRATIF

71652544 REPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, préfecture de police, préfectures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise

RAPPEL - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du 23 août 2017 pris conjointement par les préfets de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, préfet de police, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris, préfets des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise et en application des dispositions du code de l'environnement, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France.

Cette enquête s'ouvrira du lundi 18 septembre au mardi 31 octobre 2017 inclus, soit 44 jours consécutifs. À l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié à la suite de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

La préfecture de la région d'Île-de-France est chargée de coordonner l'organisation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

L'avis d'enquête peut être consulté sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France : <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques> et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

Cette enquête sera conduite par une commission d'enquête ainsi constituée :
La présidente :
• Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, consultante en ingénierie juridique et financière,
Les membres titulaires :
• Monsieur Jacky HAZAN, ingénieur des ponts et chaussées (retraité),
• Monsieur Yves MAËNHAUT, ingénieur en ingénierie de réseaux (retraité)
• Madame Sylviane DUBAIL, inspectrice de l'administration du développement durable au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (retraitée)
• Madame Anne DE KOUROCH, consultante en matière d'environnement
• Madame Estelle DLOUHY-MOREL, ingénieur génie chimique (retraitée)
• Monsieur Jacques DELOBELLE, directeur de recherche en sciences et chimie organique (retraité)

En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère ainsi que les registres d'enquête seront déposés dans les lieux d'enquête suivants où ils pourront être consultés aux jours ouvrables et heures habituels d'ouverture au public :

PARIS
Paris 15^{ème} - siège de l'enquête
Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris - Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris - Service utilité publique et équilibres territoriaux - Pôle urbanisme d'utilité publique
5, rue Leblanc - 75015 PARIS
Paris 12^{ème}
Mairie - Direction générale des services - Bureau des affaires générales
130 avenue Daumesnil - 75012 PARIS
Paris 18^{ème}
Mairie - Direction générale des services - Bureau des affaires générales
1 place Jules Joffrin - 75018 PARIS

SEINE-ET-MARNE
Melun
Préfecture - Direction de la coordination des services de l'État - Pôle de la coordination de l'administration départementale
12, rue des Saints Pères 77000 MELUN
Chessy - Mairie
32, rue Charles de Gaulle, 77700 CHESSY Fontainebleau
Mairie - Service état civil
40, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU
Gretz - Armainvilliers
Mairie - Service technique urbanisme
69, rue de Paris - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS
Meaux - Mairie
2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 MEAUX

YVELINES
Versailles
Préfecture - Direction de la réglementation et des élections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques
1, avenue de l'Europe - 78000 VERSAILLES
Thiverval-Grignon - Mairie
Grande Rue - 78850 THIVERVAL-GRIGNON

ESSONNE
Evry
Préfecture - Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles boulevard de France - 91000 EVRY
Etampes
Mairie - Services techniques municipaux
19, rue Reverseaux - 91150 ETAMPES

HAUTS-DE-SEINE
Nanterre
Préfecture - Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées
167-177, avenue Joliot Curie
92000 NANTERRE

HAUTS-DE-SEINE (suite)
Gennevilliers - Mairie, 177, avenue Gabriel Péri - 92230 GENNEVILLIERS
Issy les Moulineaux
Mairie - Centre administratif municipal
Accueil des services techniques
47, rue du Général Leclerc
92130 ISSY LES MOULINEAUX
Neuilly-sur-Seine
Mairie - Pôle espaces publics
127 (cour) avenue Achille Peretti
92522 NEUILLY-SUR-SEINE cedex

SEINE-SAINT-DENIS
Bobigny
Préfecture - Direction du développement durable et des collectivités locales - Bureau de l'environnement
1, Esplanade Jean Moulin
93000 BOBIGNY
Aulnay-sous-Bois
Mairie - Service urbanisme
6, boulevard de l'Hôtel de Ville
93600 AULNAY SOUS BOIS
Bagnollet
Mairie - Direction de l'environnement du développement durable - Agenda 21 et des Espaces verts
6, rue Hoche - 93170 BAGNOLETT

VAL-DE-MARNE
Créteil
Préfecture - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique
21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle
94000 CRETEIL
Créteil
Mairie - Direction générale des services techniques
1 place Salvador Allende
94000 CRETEIL
Chevilly Larue
Relais Mairie Bretagne DAHDE
Service urbanisme
40, rue Elisée Reclus
94550 CHEVILLY LARUE

VAL-D'OISE
Cergy-Pontoise
Préfecture Direction départementale des territoires - Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable Pôle études et aménagement durable
Mission immobilier foncier et procédures
5, avenue Bernard Hirsch
95010 CERGY-PONTOISE cedex
Sarcelles
Mairie - Direction de l'aménagement
Immeuble Le Francilien
3, boulevard Albert Camus
95200 SARCELLES
Us - Mairie, rue de la Libération - 95450 US

Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la durée de l'enquête publique :

- en les consignants sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus,
- en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.
- De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet : <http://enquetespubliques-ppa-idf.fr>

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant toute la durée de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Durant toute la durée de l'enquête, un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences, aux dates et heures fixées dans le tableau suivant :

PARIS
Paris 15^{ème} - siège de l'enquête
Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris
• mercredi 27 septembre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00
• mardi 31 octobre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00
Paris 12^{ème} - Mairie
• samedi 23 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00
• jeudi 19 octobre 2017 de 16h00 à 19h00
Paris 18^{ème} - Mairie
• jeudi 05 octobre 2017 de 16h00 à 19h00
• samedi 28 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00

SEINE-ET-MARNE
Chessy - Mairie
• mercredi 04 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00
• lundi 30 octobre 2017 de 14h00 à 17h00
Fontainebleau - Mairie
• vendredi 20 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00
Gretz - Armainvilliers - Mairie
• lundi 25 septembre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00
Meaux - Mairie
• samedi 14 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00

YVELINES
Versailles - Préfecture
• vendredi 06 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00
• mercredi 25 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00
Thiverval-Grignon - Mairie
• jeudi 28 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00
• vendredi 13 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00

ESSONNE
Evry - Préfecture
• mercredi 11 octobre 2017 de 10 h 00 à 13 h 00
Etampes - Mairie
• mercredi 20 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00
• mardi 24 octobre 2017 de 9h00 à 12h00

HAUTS-DE-SEINE
Gennevilliers - Mairie
• jeudi 12 octobre 2017 de 14h00 à 17h00
Issy les Moulineaux - Mairie
• vendredi 22 septembre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00
• samedi 21 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00
Neuilly-sur-Seine - Mairie
• mardi 26 septembre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00
• lundi 23 octobre 2017 de 11h00 à 14h00

SEINE-SAINT-DENIS
Aulnay-sous-Bois - Mairie
• mardi 03 octobre 2017 de 9h00 à 12h00
• vendredi 27 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00
Bagnollet - Mairie place Salvador Allende
• samedi 30 septembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00
• lundi 16 octobre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00

VAL-DE-MARNE
Créteil - Mairie
• mardi 19 septembre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00
• lundi 09 octobre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00
Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE
Service urbanisme - 40, rue Elisée Reclus
• lundi 02 octobre 2017 de 14h00 à 17h00
• mercredi 18 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00

VAL-D'OISE
Cergy-Pontoise - Préfecture
• vendredi 29 septembre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00
• mardi 10 octobre 2017 de 11 h 00 à 14 h 00
• jeudi 21 septembre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00
• jeudi 26 octobre 2017 de 16h00 à 19h00
Us - Mairie
• samedi 07 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00

Compte tenu de la nature du projet, 5 réunions d'information et d'échanges avec le public seront organisées aux lieux, dates et horaires indiqués dans le tableau ci-dessous :

COMMUNE	LIEU	ADRESSE	DATE	HORAIRE
GONESSE	Salle Jacques Brel	5, rue du Commandant Maurice Fourneau	mercredi 20 septembre 2017	20 h 00
MASSY	Espace Liberté (salle 1)	1, avenue du Général de Gaulle	mardi 26 septembre 2017	20 h 00
PARIS	IRIS Espace Conférences	2bis, rue Mercoeur - 11 ^{ème} arrondissement	mardi 3 octobre 2017	20 h 00
IVRY	Espace Robespierre (salle n°3)	2, rue Robespierre	mardi 10 octobre 2017	20 h 00
SAINT-DENIS	Salle de la Légion d'Honneur	6, rue de la Légion d'Honneur	mardi 17 octobre 2017	20 h 00

Toute information sur le projet peut être demandée au maître d'ouvrage, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE) représentée par Madame Clara HERER, cheffe du service énergie climat véhicules (ppa-idf@developpement-durable.gouv.fr).

À l'issue de l'enquête, la commission d'enquête établira son rapport et consignera dans une présentation séparée, ses conclusions motivées, dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête en préfectures et mairies désignées lieux d'enquête cités ci-dessus, ainsi qu'à la préfecture de police.

De même ces documents seront consultables sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France : <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques> et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

EP 17-080 enquete-publique@publilegal

Recevez l'actualité qui VOUS concerne !

Abonnement Formule 100% Numérique



13,30€
par trimestre

- ➔ Emportez votre journal sur tous vos écrans
- 📄 Archivez facilement vos numéros
- 🕒 Recevez votre hebdo dès 6h



Le journal numérique : c'est quoi et comment ça marche ?

Abonnez-vous maintenant sur gazettevaldoise.fr/abonnement

Paiement sécurisé - Commande rapide et facile
Faire Aux Questions

INFOGREFFE

Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.
69 rue de Valenciennes 75013 PARIS

INFOGREFFE
www.infogrefe.fr

L'information légale sur les entreprises

PAR MAIL: 3517 infogrefe
PAR TÉLÉPHONE: 0 599 70 22 22

R 92020-3744-F-1.40 €



BUREAUX À LOUER

NORD-SEINE et MARNE

de 65 à 105 m²
Accès contrôlé, parking

400 à 700€ H.T. Loyer mensuel

Tél. 06.86.86.04.10



Meaux : baisse record des crimes et délits

publilégal®

SAS au Capital de 206 310 Euros - 562 091 611 RCS
p. 14 Siège : 23 rue des Jeûneurs - 75002 Paris
Ets Secondaire : 3 rue de l'Hôtel de Ville - 75001 Paris
Tél. : 01 42 96 09 43 - Fax : 01 42 96 09 44



La Marnne

Mercredi 20 septembre 2017 - N° 3744 1,40 € • 8, place Henri IV, 77100 MEAUX • Tél. 01.60.23.35.00 • redaction@journal-lamarne.fr • actu.fr/la-marne

édition Meaux

centre-ville de Meaux

2ème insertion
DRIEE - PPA ILE DE FRANCE
Page 36

Nouveau des enseignes



Avec 53 commerces ouverts ou repris en un an, le centre-ville est sur la bonne voie. Et l'association des commerçants envisage de nouvelles actions originales. **p. 12 et 13**

Meaux

Les profs de Moissan bientôt en grève **p. 15**



Meaux

Une lycéenne auteur d'une tentative d'homicide **p. 3**

Villenoy

Un salon pour améliorer son logement **p. 19**

Moussy-le-Vieux

Le bâtiment des Gueules cassées vendu **p. 25**

Lizy-sur-Ourcq

Une demeure abandonnée qui fait débat **p. 28**

Sports

Mélody Andréani, de la gym au crossfit **p. 30**

2^e démarque

LIQUIDATION TOTALE

Avant fermeture définitive le 28 octobre à 19 h

Prix en **baisse** et certains **sacrifiés** pour les derniers jours

Christèle

Prêt-à-porter & Lingerie
Été - Hiver

28, rue du Général-Leclerc
MEAUX

Déclaration n° 3/2017

Avis administratifs (suite)

7165215401 - AA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de la région d'ÎLE-DE-FRANCE
Préfecture de PARIS, Préfecture de POLICE
Préfectures des départements de la SEINE-ET-MARNE, des YVELINES,
de l'ESSONNE, des HAUTS-DE-SEINE, de SEINE-SAINT-DENIS, du VAL-DE-MARNE et du VAL-D'OISE

Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France

RAPPEL D'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du 23 août 2017 pris conjointement par les préfets de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, préfet de police, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris, préfets des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise et en application des dispositions du Code de l'environnement, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France.

Cette enquête s'ouvrira du lundi 18 septembre au mardi 31 octobre 2017 inclus, soit 44 jours consécutifs.

À l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

La préfecture de la région d'Île-de-France est chargée de coordonner l'organisation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

L'avis d'enquête peut être consulté sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France : <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques> et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

Cette enquête sera conduite par une commission d'enquête ainsi constituée :
La présidente : Mme Sylvie DENIS-DINTILHAC, consultante en ingénierie juridique et financière.

Les membres titulaires :
- M. Jacky HAZAN, ingénieur des ponts et chaussées (retraité),
- M. Yves MAËNHAUT, ingénieur en ingénierie de réseaux (retraité),
- Mme Sylviane DUBAIL, inspectrice de l'administration du développement durable au ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (retraitée),
- Mme Anne DE KOUROCH, consultante en matière d'environnement,
- Mme Estelle DLOUHY-MOREL, ingénieure génie chimique (retraitée),
- M. Jacques DELOBELLE, directeur de recherche en sciences et chimie organique (retraité).

En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère ainsi que les registres d'enquête seront déposés dans les lieux d'enquête suivants où ils pourront être consultés aux jours ouvrables et heures habituels d'ouverture au public :

- Paris :
- Paris 15e, siège de l'enquête : préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris, service utilité publique et équilibres territoriaux, pôle urbanisme d'utilité publique, 5, rue Leblanc, 75015 Paris,
 - Paris 12e : mairie, Direction générale des services, bureau des affaires générales, 130, avenue Daumesnil, 75012 Paris,
 - Paris 18e : mairie, Direction générale des services, bureau des affaires générales, 1, place Jules-Joffrin, 75018 Paris.
- Seine-et-Marne :
- Melun : préfecture, Direction de la coordination des services de l'État, pôle de la coordination de l'administration départementale, 12, rue des Saints-Pères, 77000 Melun,
 - Chessy : mairie, 32, rue Charles-de-Gaulle, 77700 Chessy,
 - Fontainebleau : mairie, service état civil, 40, rue Grande, 77300 Fontainebleau,
 - Gretz-Armainvilliers : mairie, service technique urbanisme, 69, rue de Paris, 77220 Gretz-Armainvilliers,
 - Meaux : mairie, 2, place de l'Hôtel-de-Ville, 77100 Meaux.
- Yvelines :
- Versailles : préfecture, Direction de la réglementation et des élections, bureau de l'environnement et des enquêtes publiques, 1, avenue de l'Europe, 78000 Versailles,
 - Thiverval-Grignon : mairie, Grande Rue, 78850 Thiverval-Grignon.
- Essonne :
- Évry : préfecture, Direction des relations avec les collectivités locales, bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles, boulevard de France, 91000 Évry,
 - Étampes : mairie, services techniques municipaux, 19, rue Reverseleux, 91150 Étampes.
- Hauts-de-Seine :
- Nanterre : préfecture, Direction de la réglementation et de l'environnement, bureau de l'environnement et des installations classées, 167-177, avenue Joillot-Curie, 92000 Nanterre,
 - Gennevilliers : mairie, 177, avenue Gabriel-Péri, 92230 Gennevilliers,
 - Issy-les-Moulineaux : mairie, centre administratif municipal, accueil des services techniques, 47, rue du Général-Leclerc, 92130 Issy-les-Moulineaux,
 - Neuilly-sur-Seine : mairie, pôle espaces publics, 127 (cour), avenue Achille-Peiretti, 92522 Neuilly-sur-Seine cedex.
- Seine-Saint-Denis :
- Bobigny : préfecture, Direction du développement durable et des collectivités locales, bureau de l'environnement, 1, esplanade Jean-Moulin, 93000 Bobigny,
 - Aulnay-sous-Bois : mairie, service urbanisme, 6, boulevard de l'Hôtel-de-Ville, 93600 Aulnay-sous-Bois,
 - Bagnolet : mairie, Direction de l'environnement du développement durable, agenda 21 et des espaces verts, 6, rue Hoche, 93170 Bagnolet.
- Val-de-Marne :
- Créteil : préfecture, Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique, 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle, 94000 Créteil,
 - Créteil : mairie, Direction générale des services techniques, 1, place Salvador-Allende, 94000 Créteil,
 - Chevilly-Larue : relais mairie Bretagne DAHDE, service urbanisme, 40, rue Élisée-Reclus, 94550 Chevilly-Larue.
- Val-d'Oise :
- Cergy-Pontoise : préfecture, Direction départementale des territoires, service de l'urbanisme et de l'aménagement durable, pôle études et aménagement durable, mission immobilier foncier et procédures, 5, avenue Bernard-Hirsch, 95010 Cergy-Pontoise cedex,
 - Sarcelles : mairie, Direction de l'aménagement, immeuble Le Francilien, 3, boulevard Albert-Camus, 95200 Sarcelles,
 - Us : mairie, rue de la Libération, 95450 Us.
- Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la durée de l'enquête publique :
- en les consignants sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus,
 - en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Mme Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête,
 - de même, les observations et propositions pourront être déposées sur le regis-

publilégal

7165173101 - AA
Département de SEINE-ET-MARNE
Commune de VILLEVAUDE

SAS au Capital de 206 310 Euros - 562 091 611 RCS PARIS B
Siège : 23 rue des Jeuneurs - 75002 PARIS
Secondaire : 3 rue de l'Hôtel de Ville - 95300 CERGY-PONTOISE
Tél. : 01 42 96 09 43 - Fax : 01 42 61 54 38

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération du 29 mars 2017, le conseil municipal de Villevaudé a arrêté son projet de Plan Local d'Urbanisme.

Le projet de PLU de la commune de Villevaudé est soumis à enquête publique du 02 octobre 2017 au 03 novembre 2017, sous la responsabilité de Monsieur ROCHE Pierre désigné commissaire enquêteur titulaire par le Tribunal Administratif de Melun.

Le dossier est mis à la disposition du public à la Mairie de Villevaudé 27, rue Charles-de-Gaulle aux jours et heures habituels d'ouverture au public ainsi qu'au cours des permanences suivantes :

- Le samedi 02 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- Le samedi 14 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- Le samedi 21 octobre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- Le vendredi 03 novembre 2017 de 15 h 00 à 18 h 00.

716208401 - AA

Commune de BARCY

Approbation du PLU AVIS

Par délibération en date du 2 février, le conseil municipal a approuvé la modification du plan local d'urbanisme sur le territoire de la commune de Barcy. Cette délibération est affichée en mairie pendant un mois.

Le plan local d'urbanisme modifié est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours heures d'ouverture et à la sous-préfecture.

Avis de marchés 90 000 euros

7165301001 - SF



Matériels et consommables audiovisuels de spectacle PROCÉDURE ADAPTÉE

Ville de Chelles, hôtel de ville, parc du Souvenir Émile-Fouchard, 77500 Chelles. Objet de la consultation : matériels et consommables audiovisuels de spectacle. Date limite de réception des candidatures et des offres : 6 octobre 2017 à 12 h 00.

Adresse du profil d'acheteur : <https://marchespublics-ville-chelles.omnikes.com>
L'avis publié à titre principal au BOAMP XML n° 17-129153.

7165261801 - SF

Commune du MESNIL-AMELOT

Démolition de 2 maisons mitoyennes parcelle AK 398, rue du Cornet PROCÉDURE ADAPTÉE

Identification du pouvoir adjudicateur : Commune du MESNIL-AMELOT, Mairie, 2, rue du Chapeau, 77990 LE MESNIL-AMELOT représentée par Monsieur Alain AUBRY, maire.

Objet du marché et caractéristiques principales du marché : marché public de travaux passé selon la procédure adaptée (art. 27 du décret 2016-360 du 25/3/16) pour la démolition de 2 maisons mitoyennes, parcelle AK 398, rue du Cornet.

L'opération comporte 1 tranche ferme et 2 corps d'états séparés :
Lot 01 : désamiantage.
Lot 02 : démolitions, maçonnerie, VRD.
Délais de réalisation :
Préparation : 0,5 mois.
Exécution : 2,5 mois.
Prévision de réalisation : décembre 2017.
Conditions relatives au marché, conditions de participation, critères d'attribution : voir le règlement de la consultation.
Date limite de réception des offres : vendredi 13 octobre 2017 à 12 heures.
Renseignements techniques : Euri B. CORDIER ARCHITECTE, Brigitte CORDIER, architecte DESA, 18, rue Pasteur, 77100 Mareuil-lès-Meaux, tél. : 01 60 01 27 44, courriel : cordier.brigitte@wanadoo.fr
Renseignements administratifs : Terres et Toits par courriel : terresettoits@orange.fr
Le dossier de consultation est disponible par téléchargement sur le site : <http://demat.centraledesmarches.com/7034227>
Voie de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun, 43, rue du Général-de-Gaulle case postale n° 8630, 77008 Melun cedex, tél. : 01 60 56 66 30, télécopieur 01.60.56.66.10.
Date d'envoi à la publication : mardi 12 septembre 2017.

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 22 décembre 2016 soit 5,25 € ht la ligne.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Rejoignez- nous sur

facebook



L'avenir est à
l'intelligence.

publilégal®

SAS au Capital de 206 310 Euros - 562 091 811 RCS PARIS B
Siège : 23 rue des Jédoeurs - 75002 PARIS
Etr. Secondaire : 3 rue de l'Hôtel de Ville - 95300 PONTOISE
Tél. : 01 42 96 09 43 - Fax : 01 42 61 54 38

2ème insertion
DRIEE - PPA ILE DE FRANCE
Page 144

Spécial HLM

- Les bailleurs sociaux réinventent leur modèle p. 12
- Entretien exclusif avec la nouvelle DG de 3F' p. 16
- Partout en France, les initiatives foisonnent p. 27

BOUYGUES
BATIMENT

L'innovation partagée

ILE-DE-FRANCE

FRANCE

au capital
150 €
Siège social : rue Panhard,
72000 LE MANS
347 917 189 RCS LE MANS

CHARBONNEL

Société anonyme au capital de 150 000 €
Siège social : 13 quai de Montebello,
75005 PARIS
345 184 444 RCS PARIS

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2017, les associés de la Société COLART FRANCE, susdésignée, société absorbante :

- ont approuvé le projet de fusion établi le 18 mai 2017 aux termes duquel la Société CHARBONNEL a fait apport à titre de fusion à la Société COLART FRANCE de la totalité de son patrimoine, l'évaluation du patrimoine ainsi transmis et sa rémunération.

La SA COLART France étant propriétaire de la totalité des actions émises par la SA CHARBONNEL depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du Tribunal de Commerce du Mans et du Tribunal de Commerce de Paris, il n'a pas été procédé à une augmentation de capital et la SA CHARBONNEL a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

POUR AVIS

ENQUÊTE PUBLIQUE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, préfecture de police, préfectures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise

RAPPEL

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du 23 Août 2017 pris conjointement par les préfets de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, préfet de police, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris, préfets des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise et en application des dispositions du code de l'environnement, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France.

Cette enquête s'ouvrira du lundi 18 septembre au mardi 31 octobre 2017 inclus, soit 44 jours consécutifs.

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

La préfecture de la région d'Île-de-France est chargée de coordonner l'organisation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

L'avis d'enquête peut être consulté sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France,

<http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques> et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

Cette enquête sera conduite par une commission d'enquête ainsi constituée :

La présidente :

• Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, consultante en ingénierie juridique et financière,

Les membres titulaires :

• Monsieur Jacky HAZAN, ingénieur des ponts et chaussées (retraité),

• Monsieur Yves MAËNHAUT, ingénieur en ingénierie de réseaux (retraité)

• Madame Sylviane DUBAIL, inspectrice de l'administration du développement durable au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (retraitée)

• Madame Anne DE KOUROCH, consultante en matière d'environnement

• Madame Estelle DLOUHY-MOREL, ingénieur génie chimique (retraitée)

• Monsieur Jacques DELOBELLE, directeur de recherche en sciences et chimie organique (retraité)

En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère ainsi que les registres d'enquête seront déposés dans les lieux d'enquête suivants où ils pourront être consultés aux jours ouvrables et heures habituels d'ouverture au public :

DEPARTEMENT PARIS

Paris 15ème - Siège de l'enquête - Préfecture de la région d'Île-de-France. Préfecture de Paris - Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris - Service utilité publique et équilibres territoriaux - Pôle urbanisme d'utilité publique - 5, rue Leblanc, 75015 PARIS

PARIS 12ÈME - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales - 130 avenue Daumesnil, 75012 PARIS

PARIS 18ÈME - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales - 1 place Jules Joffrin, 75018 PARIS

DEPARTEMENT SEINE-ET-MARNE

MELUN - Préfecture - Direction de la coordination des services de l'État - Pôle de la coordination de l'administration départementale - 12, rue des Saints Pères, 77000 MELUN

CHESSY - Mairie - 32, rue Charles de Gaulle, 77700 CHESSY

FONTAINEBLEAU - Mairie Service état civil - 40, rue Grande, 77300 FONTAINEBLEAU

GRETZ - ARMAINVILLIERS - Mairie Service technique urbanisme - 69, rue de Paris, 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS

MEAUX - Mairie - 2, place de l'Hôtel de Ville, 77100 MEAUX

DEPARTEMENT YVELINES

VERSAILLES - Préfecture - Direction de la réglementation et des élections

- Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques - 1, avenue de l'Europe, 78000 VERSAILLES

THIVERVAL-GRIGNON - Mairie - Grande Rue, 78850 THIVERVAL-GRIGNON

DEPARTEMENT ESSONNE

EVRY - Préfecture - Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles - boulevard de France, 91000 EVRY

ETAMPES - Mairie - Services techniques municipaux - 19, rue Reverseleux, 91150 ETAMPES

DEPARTEMENT HAUTS-DE-SEINE

NANTERRE - Préfecture Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées, 167-177, avenue Joliot Curie, 92000 NANTERRE

GENNEVILLIERS - Mairie - 177, avenue Gabriel Péri, 92230 GENNEVILLIERS

Issy les Moulineaux - Mairie - Centre administratif municipal - Accueil des services techniques - 47, rue du Général Leclerc, 92130 ISSY LES MOULINEAUX

NEUILLY-SUR-SEINE - Mairie - Pôle espaces publics - 127 (cour) avenue Achille Peretti, 92522 SUR SEINE cedex

SEINE-SAINT-DENIS - Bobigny - Préfecture - Direction du développement durable et des collectivités locales - Bureau de l'environnement - 1, Esplanade Jean Moulin, 93000 BOBIGNY

AULNAY-SOUS-BOIS - Mairie - Service urbanisme - 6, boulevard de l'Hôtel de Ville, 93600 AULNAY SOUS BOIS

BAGNOLET - Mairie - Direction de l'environnement du développement durable Agenda 21 et des Espaces verts - 6, rue Hoche, 93170 BAGNOLET

DEPARTEMENT VAL-DE-MARNE

CRÉTEIL - Préfecture - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique - 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle, 94000 CRÉTEIL

CRÉTEIL - Mairie - Direction générale des services techniques - 1 place Salvador Allende, 94000 CRÉTEIL

CHEVILLY LARUE - Relais Mairie Bretagne - DAHDE - Service urbanisme - 40, rue Elisée Reclus, 94550 CHEVILLY LARUE

DEPARTEMENT VAL-D'OISE

CERGY-PONTOISE - Préfecture - Direction départementale des territoires - Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable - Pôle études et aménagement durable - Mission immobilier foncier et procédures 5, avenue Bernard Hirsch, 95010 CERGY-PONTOISE cedex

SARCELLES - Mairie - Direction de l'aménagement - Immeuble Le Francilien - 3, boulevard Albert Camus, 95200 SARCELLES

US - Mairie - rue de la Libération, 95450 US

Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la durée de l'enquête publique :

• en les consignnant sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'en-

quête cités ci-dessus,

• en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

• De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet <http://enquetepublique-ppa-idf.fr>

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant toute la durée de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Durant toute la durée de l'enquête, un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences, aux dates et heures fixées dans le tableau suivant :

PARIS

Paris 15ème - Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris

• mercredi 27 septembre 2017 de 11h à 14h

• mardi 31 octobre de 11h à 14h

Paris 12ème - Mairie

• samedi 23 septembre 2017 de 9h à 12h

• jeudi 19 octobre 2017 de 16h à 19h

Paris 18ème - Mairie

• jeudi 5 octobre 2017 de 16h à 19h

• samedi 28 octobre 2017 de 9h à 12h

SEINE-ET-MARNE

Chessy - Mairie

• mercredi 4 octobre 2017 de 14h à 17h

• lundi 30 octobre 2017 de 14h à 17h

Fontainebleau - Mairie

• vendredi 20 octobre 2017 de 14h à 17h

Gretz Armainvilliers - Mairie

• lundi 25 septembre 2017 de 14h à 17h

Meaux - Mairie

• samedi 14 octobre 2017 de 9h à 12h

YVELINES

Versailles - Préfecture

• vendredi 6 octobre 2017 de 9h à 12h

• mercredi 25 octobre 2017 de 9h à 12h

Thiverval-Grignon - Mairie

• jeudi 28 septembre 2017 de 9h à 12h

• vendredi 13 octobre 2017 de 9h à 12h

ESSONNE

Evry - Préfecture

• mercredi 11 octobre 2017 de 10h à 13h

Etampes - Mairie

• mercredi 20 septembre 2017 de 9h à 12h

• mardi 24 octobre 2017 de 9h à 12h

HAUTS-DE-SEINE

Gennevilliers - Mairie

• jeudi 12 octobre 2017 de 14h à 17h

Issy les Moulineaux - Mairie

• vendredi 22 septembre 2017 de 11h à 14h

• samedi 21 octobre 2017 de 9h à 12h

Neuilly-sur-Seine - Mairie

• mardi 26 septembre 2017 de 11h à 14h

• lundi 23 octobre 2017 de 11h à 14h

SEINE-SAINT-DENIS

Aulnay-sous-Bois - Mairie

• mardi 3 octobre 2017 de 9h à 12h

• vendredi 27 octobre 2017 de 9h à 12h

Bagnolet - Mairie place Salvador Allende

• samedi 30 septembre 2017 de 9h à 12h

• lundi 16 octobre 2017 de 11h à 14h

VAL-DE-MARNE

Créteil - Mairie

• mardi 19 septembre 2017 de 14h à 17h

• lundi 9 octobre 2017 de 16h à 19h

Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne

- DAHDE - service urbanisme - 40, rue Elisée Reclus

• lundi 2 octobre 2017 de 14h à 17h

• mercredi 18 octobre 2017 de 14h à 17h

VAL-D'OISE

Cergy-Pontoise - Préfecture

• vendredi 29 septembre 2017 de 11h à 14h

• mardi 10 octobre 2017 de 11h à 14h

Sarcelles - Mairie

• jeudi 21 septembre 2017 de 16h à 19h

• jeudi 26 octobre 2017 de 16h à 19h

Us - Mairie

• samedi 7 octobre 2017 de 9h à 12h

Compte tenu de la nature du projet, 5 réunions d'information et d'échanges avec le public seront organisées aux lieux, dates et horaires indiqués dans le tableau ci-dessous :

GONESSE - Salle Jacques Brel - 5, rue du Commandant Maurice Fourneau

mercredi 20 septembre 2017 à 20h

MASSY - Espace Liberté (salle 1) - 1, avenue du Général de Gaulle

mardi 26 septembre 2017 à 20h

PARIS - IRIS Espace Conférences - 2bis, rue Mercœur - 11ème arrondissement

mardi 3 octobre 2017 à 20h

IVRY - Espace Robespierre (salle n°3) - 2, rue Robespierre

mardi 10 octobre 2017 à 20h

SAINT-DENIS - Salle de la Légion d'Honneur - 6, rue de la Légion d'Honneur

mardi 17 octobre 2017 à 20h

Toute information sur le projet peut être demandée au maître d'ouvrage, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE) représentée par Madame Clara HERER, cheffe du service énergie climat véhicules (ppa-idf@developpement-durable.gouv.fr).

A l'issue de l'enquête, la commission d'enquête établira son rapport et consignera dans une présentation séparée, ses conclusions motivées, dans un délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête en préfectures et mairies désignées lieux d'enquête cités ci-dessus, ainsi qu'à la préfecture de police.

De même ces documents seront consultables sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France :

<http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques> et sur le site de la préfecture de police :

<http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

Annonces Judiciaires et Légales

FORMULE EXPRESS PAR MAIL :

- Réception de votre texte et Envoi du devis par mail
- Validation et Paiement par CB par téléphone
- Envoi de l'Attestation par mail

BESOIN D'AIDE ?

REJOIGNEZ-NOUS SUR : mon-annonce-legale.fr

- Choisissez et remplissez votre formulaire
- À réception de votre demande, nous vous adressons votre devis

Media Marketing

lemoniteur@mediamarketing.fr

171 ter avenue Charles de Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine - M° Pont de Neuilly
01 41 38 86 15

- 2017 -

Nous sommes habilités à publier vos annonces pour les départements suivants :

Paris 75 - (5,50€)
Seine et Marne 77 - (5,25€)
Yvelines 78 - (5,25€)
Essonne 91 - (5,25€)
Hauts-de-Seine 92 - (5,50€)

Seine-Saint-Denis 93 - (5,50€)
Val-de-Marne 94 - (5,50€)
Alpes-Maritimes 06 - (4,15€)
Loire-Atlantique 44 - (4,15€)
Rhône 69 - (4,30€)

**La Présidente de la commission d'enquête relative à la Révision
du Plan de Protection de l'Atmosphère d'Île-de-France**

Selon les dispositions de l'article L123-9 du Code de l'environnement,

Saisie d'une demande de prolongation d'enquête formulée par les associations ADVOCNAR et FNE Ile de France, courriers reçus le 27 septembre 2017, et par un particulier qui a déposé, le 21 septembre 2017, l'observation n°9 sur le registre électronique,

Après échanges avec les membres de la commission d'enquête,

Au regard des incidents enregistrés depuis le début de l'enquête publique,

Au regard de la faible participation du public à ce jour,

Au regard de l'importance et de l'ampleur de l'impact sanitaire du projet (en 2015, 300 000 franciliens sont exposés à la pollution aux particules fines et 1,6 millions exposés au dioxyde d'azote),

Au regard des actions de communication menées à ce jour et limitées au réseau institutionnel,

Au regard, au titre de la publicité légale, des insertions presse dans des journaux très spécialisés ou à diffusion très locale,

Considérant que l'efficacité de la mise en œuvre du Plan de Protection de l'Atmosphère d'Île-de-France repose essentiellement sur le changement de comportement du citoyen, et, donc, de son information et adhésion préalables,

Vu la période des vacances scolaires jusqu'au 4 novembre 2017,

DÉCIDE

la prolongation de l'enquête selon les modalités suivantes

- de 15 jours, soit jusqu'au 15 novembre 2017 inclus,
- publicité légale de l'avis de prolongation dans les deux journaux suivants : Le Monde et le Parisien,
- publicité complémentaire sur les sites internet des communes de plus de 50 000 habitants,
- campagne de publicité complémentaire : envoi d'un courrier à l'ensemble des collectivités visées par l'article L222-4 du Code de l'environnement, au STIF et à l'Acnusa annonçant la prolongation et demandant de relayer l'information auprès des différents publics avec lesquels ils sont en contact; presse municipale des lieux d'enquête paraissant au cours de l'enquête ; panneaux lumineux et, pour la Ville de Paris, journaux lumineux,
- deux réunions publiques : une de remplacement à Gonesse, l'autre supplémentaire à Issy les Moulineaux, au cours de la semaine 45, soit du 6 au 10 novembre 2017
- des permanences supplémentaires selon le calendrier suivant

DÉPARTEMENT	COMMUNE	PERMANENCES
Paris	Paris 12ème - Mairie	Jeudi 2 novembre 16h-19h
	Paris 18ème - Mairie	Samedi 4 novembre 9h-12h Jeudi 9 novembre 16h-19h
Seine-et-Marne	Meaux - Mairie	Lundi 6 novembre 14h-19h
Yvelines	Versailles - Mairie	Vendredi 10 novembre 9h-12h
Essonne	Palaiseau - Mairie	Mercredi 8 novembre 14h-17h
Hauts-de-Seine	Issy-les-Moulineaux - Mairie	Mercredi 15 novembre 9h-12h
Seine-St-Denis	Saint Denis - Mairie	Mercredi 15 novembre 14h-17h
Val de Marne	Chevilly Larue - Mairie	Lundi 13 novembre 14h-17h
Val d'Oise	Sarcelles - Mairie	Lundi 13 novembre 14h-17h

A Paris, le 9 octobre 2017

Sylvie Denis Dintilhac

Sylvie DENIS DINTILHAC
Présidente de la Commission
d'enquête sur la révision du PPA Île-de-France



PRÉFET DE LA REGION ILE-DE-FRANCE,
PRÉFET DE PARIS

Direction régionale et interdépartementale
de l'équipement et de l'aménagement

Paris, le

18 OCT. 2017

Unité départementale de Paris
Service utilité publique et équilibres territoriaux
Pôle urbanisme d'utilité publique

Affaire suivie par : Evelyne MARTIN-GATY
evelyne.martin-gaty @developpement-durable.gouv.fr
Tél. 01.82.52.51 94

Réf. Arrivée :

Réf. Départ : 15349

Objet : prolongation de l'enquête publique portant sur la révision du
plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France

Madame la Présidente de la commission d'enquête,

Vous avez été désignée par le tribunal administratif de Paris le 12 mai 2017, en qualité de présidente de la commission d'enquête chargée de diligenter l'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France qui se déroule du lundi 18 septembre 2017 au mardi 31 octobre 2017 inclus, conformément à l'arrêté inter-préfectoral n° IDF-2017-08-23-015 du 23 août 2017 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique.

Par courrier en date du 9 octobre 2017, et conformément à l'article L123-9 du code de l'environnement, vous m'avez fait part de votre décision de voir prolonger cette enquête publique jusqu'au 15 novembre 2017.

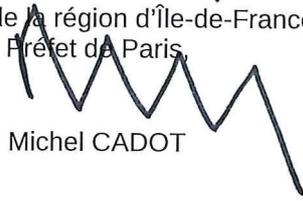
Votre décision comporte notamment une demande d'organisation de deux nouvelles réunions publiques ainsi que la désignation des journaux « Le Monde » et « Le Parisien » pour procéder à la publicité légale de l'avis de prolongation d'enquête. Je vous informe qu'au regard des dépenses supplémentaires qui seraient ainsi occasionnées, il n'est pas possible d'y donner une suite favorable, compte tenu des crédits disponibles alloués à l'enquête publique. De plus, les conditions matérielles, notamment en matière de commande publique et de location de salles, ne permettent pas d'organiser ces réunions publiques dans le délai imparti pour la prolongation de l'enquête, qui ne peut excéder 15 jours. En effet, l'avenant au marché pour la réalisation de l'enquête publique ne peut pas dépasser 21 000 € (au-delà de ce seuil, il serait nécessaire de réaliser un nouveau marché public, ce qui est impossible en terme de délais) ; or, la publicité légale obligatoire pour informer de la prolongation de l'enquête consommera l'essentiel de cette enveloppe.

En revanche, la tenue des permanences complémentaires dans les mairies de Paris (12^e et 18^e arrondissements), Meaux, Issy-les-Moulineaux, Chevilly-Larue et Sarcelles est bien reprise dans l'arrêté inter-préfectoral de prolongation d'enquête en cours de signature.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Restant évident à votre disposition à ce sujet.

Le Préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris,


Michel CADOT

Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC
4 rue Las Cases
75007 PARIS

**PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE,
PRÉFET DE PARIS**

*Direction régionale et interdépartementale
de l'équipement et de l'aménagement*

Arrêté inter-préfectoral n° IDF-2017-10-18-002
portant prolongation de l'enquête publique
relative au projet de révision du **plan de protection de l'atmosphère**
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France

**Le Préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris,**
officier de la Légion d'honneur
commandeur de l'ordre national du Mérite

**Le Préfet de police, préfet de la zone de défense
et de sécurité de Paris,**
officier de la Légion d'honneur
commandeur de l'ordre national du Mérite

La Préfète de Seine-et-Marne
officier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

Le Préfet du Val-d'Oise
officier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

Le Préfet des Yvelines
chevalier de l'ordre national du Mérite

La Préfète de l'Essonne
chevalier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite
chevalier du Mérite agricole

Le Préfet des Hauts-de-Seine
officier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

Le Préfet de Seine-Saint-Denis
officier de la Légion d'honneur
officier de l'ordre national du Mérite

Le Préfet du Val-de-Marne
chevalier de la Légion d'honneur
chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L.123-1 à L.123-18, L.222-4 à L.222-7, R.123-9 à R.123-13, R.123-16, R.123-17 et R.123-19 à R.123-22, R.222-20 à R.222-28 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2511-27 ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral n° IDF-2017-08-23-015 du 23 août 2017 prescrivant l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France ;

Vu le courrier du 9 octobre 2017 de la présidente de la commission d'enquête informant le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, coordonnateur de l'enquête publique, de sa décision de prolonger la durée de l'enquête publique de 15 jours selon les dispositions de l'article L123-9 du code de l'environnement ;

Sur proposition des préfets, secrétaires généraux de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, du préfet, directeur de cabinet du préfet de police, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris et des secrétaires généraux des préfectures de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val d'Oise ;

ARRETEMENT:

ARTICLE 1 – Prolongation de l'enquête : L'enquête portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France, initialement prévue du **lundi 18 septembre 2017** au **mardi 31 octobre 2017 inclus** est prolongée **jusqu'au mercredi 15 novembre 2017 inclus**.

Durant la période de prolongation de l'enquête les modalités d'organisation de l'enquête prévues à l'arrêté inter-préfectoral d'ouverture d'enquête n° IDF-2017-08-23-015 du 23 août 2017 continuent d'être appliquées, notamment en matière de composition de la commission d'enquête et de désignation des lieux d'enquête où peut être consulté le dossier d'enquête comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère. Le public pourra continuer de s'informer et d'émettre ses observations sur le projet, suivant les modalités prévues dans l'arrêté d'ouverture d'enquête susvisé, notamment par le site internet dédié : <http://enquetepublique-ppa-idf.fr>.

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

ARTICLE 2 – Permanences complémentaires: En complément des permanences mentionnées à l'article 7 de l'arrêté inter-préfectoral n° IDF-2017-08-23-015 du 23 août 2017, un membre de la commission d'enquête assurera les permanences supplémentaires aux lieux de permanences, aux jours et heures suivants :

DÉPARTEMENT	COMMUNE	TYPE D'ADMINISTRATION	PERMANENCES
Paris	Paris 12 ^{ème}	Mairie	• jeudi 2 novembre 2017 de 16h à 19h
	Paris 18 ^{ème}	Mairie	• samedi 4 novembre 2017 de 9h à 12h • jeudi 9 novembre 2017 de 16h à 19h
Seine-et-Marne	Meaux	Mairie	• lundi 6 novembre 2017 de 14h à 19h

DÉPARTEMENT	COMMUNE	TYPE D'ADMINISTRATION	PERMANENCES
Hauts-de-Seine	Issy les Moulineaux	Mairie centre administratif municipal accueil des services techniques	<ul style="list-style-type: none"> mercredi 15 novembre 2017 de 9h à 12h
Val-de-Marne	Chevilly Larue	Relais Mairie Bretagne DAHDE - service urbanisme 40, rue Elisée Reclus	<ul style="list-style-type: none"> lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h
Val d'Oise	Sarcelles	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h

ARTICLE 3 – Publicité : Un avis au public faisant connaître les conditions de cette prolongation d'enquête est publié par voies d'affiches à la préfecture de police, dans toutes les préfectures, sous préfectures de la région d'Île-de-France, aux endroits habituels d'affichage administratif. Cet avis au public est également publié dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans les huit départements concernés de la région d'Île-de-France. Cet avis est également publié sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris :

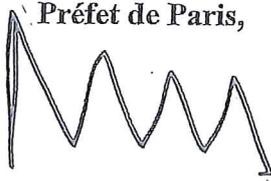
<http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/enquetespubliques>
et sur le site de la préfecture de police : <http://prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

ARTICLE 4 – Frais d'enquête : Les frais d'affichage et de publication de l'avis relatif à la prolongation de l'enquête publique seront à la charge de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE).

ARTICLE 5 – Exécution de l'arrêté : Les préfets, secrétaires généraux de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, le préfet, directeur de cabinet du préfet de police, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris, les secrétaires généraux des préfectures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise, les maires des communes (Paris, Chessy, Fontainebleau, Gretz-Armainvilliers, Meaux, Thiverval-Grignon, Etampes, Gennevilliers, Issy les Moulineaux, Neuilly-sur-Seine, Aulnay-sous-Bois, Bagnolet, Créteil, Chevilly Larue, Sarcelles, Us), le directeur de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) d'Île-de-France, le directeur de l'unité départementale de Paris de la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA) d'Île-de-France, la présidente et les membres de la commission d'enquête sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui est publié au recueil régional des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, accessible sur le site internet <http://prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/documents-publications/> et aux recueils des actes administratifs des préfectures de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise.

Fait à Paris, le 18 OCT. 2017

Le Préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris,



Michel CADOT

La Préfète de Seine-et-Marne



Béatrice ABOLLIVIER

La Préfète de l'Essonne



Josiane CHEVALIER

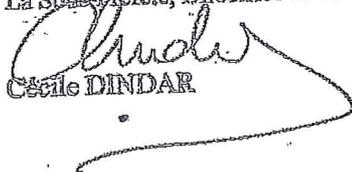
Le Préfet de Seine-Saint-Denis



Pierre-André DURAND

Le Préfet du Val-d'Oise

Pour le Préfet,
La Sous-Préfète, Directrice de cabinet



Cécile DINDAR

Le Préfet de police, préfet de la zone
de défense et de sécurité de Paris,



Michel DELPUECH

Le Préfet des Yvelines

Pour le Préfet et par délégation,

Le Secrétaire Général



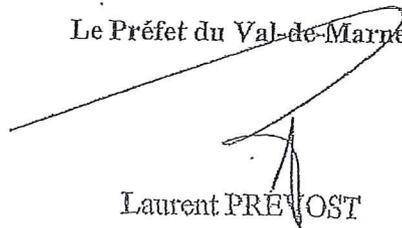
Julien CHARLES

Le Préfet des Hauts-de-Seine



Pierre SOUBELET

Le Préfet du Val-de-Marne



Laurent PREVOST



Drame de Sept-Sorts :
 José rouvre sa pizzeria
 cette semaine **p.20**



édition Meaux

La Marne

Mercredi 25 octobre 2017 - N° 3749 1,40 € • 8, place Henri IV, 77100 MEAUX • Tél. 01.60.23.35.00 • redaction@journal-lamarne.fr • actu.fr/la-marne

dans le 77
 ville

DRIEE PPA Ile de France
 Prolongation
 Page 38

Seniors,
 huit pages
 spéciales
 p. 25 à 32

Meaux
 Une maison dédiée
 aux malades du cancer **p.11**



est-elle polluée ?

Violence contre une prof
 Un mineur de 16 ans mis
 en examen à Meaux

Tribunaux

FIN DE LA PROCEDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

17167430601 - TCM
Date du jugement : 14 septembre 2017.
LAINE ERIC, 38, rue Dunois, 75013 Paris.
Activité : travaux de menuiserie métallique et serrurerie. Jugement du tribunal de commerce de Meaux en date du 14 septembre 2017 mettant fin à la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L. 631-16 du code de commerce.

CLÔTURE DE LA PROCEDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

17167513901 - TCM2
Date du jugement : 18 octobre 2017. SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE SARL AEH ERIC, 38, rue René-Boulanger, 76010 Paris. 530 516 004 RCS Paris. Activité : imprégnation du bois. Radiation d'office ; jugement du Tribunal de Commerce de Paris en date du 18/10/2017 clôturant la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

INTERDICTION DE GÉRER

17167190301 - TCM2
Date du jugement : 12 octobre 2017. SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE MAS, 90, boulevard Anatole-France, 93200 Saint-Denis. 792 520 827 RCS Bobigny. Activité : travaux de peinture et vitrerie. Jugement du tribunal de commerce de Bobigny en date du 12 octobre 2017, prononçant l'interdiction de gérer et de diriger, administrer ou contrôler directement ou indirectement une entreprise commerciale, artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale, à l'encontre de Mme Gisela DA CONCEIÇÃO Gomes Friza Silva, pour une durée de 8 ans, norm du liquidateur : Me Giffard Frédéric.

ETAT DE COLLOCATION

17167189901 - TCM
Date du jugement : 16 octobre 2017. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE VIGNOLY IMMO, Ferme de Montpichet, 77580 Crécy-la-Chapelle. 440.404.622 RCS Meaux. Activité : supports juridiques de gestion de patrimoine mobilier. L'état de collocation a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Meaux le 13 octobre 2017 les constatations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la publication au Bodacc auprès du greffe du tribunal de grande instance de Meaux.

PLAN DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

17167513701 - TCM2
Date du jugement : 17 octobre 2017. SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE ANTIK BIOTIK, 8, rue du Foin, 75003 Paris. 492.474.804 RCS Paris. Activité : commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement du tribunal de commerce de Paris en date du 17/10/2017, arrêtant le plan de redressement, désigne Sarl G.R.C représentée par Mme Gabriella Cortese, comme tenue d'exécuter le plan, durée du plan : 5 ans, nomme commissaire à l'exécution du plan Selari Martinhez, 22, rue de l'Arcade, 75008 Paris. Met fin à la mission de Selari Martinhez, 22, rue de l'Arcade, 75008 Paris. Administrateur, maintient, Selatia Mja en la personne de Me Frédéric Lévy, 102, rue du Faubourg Saint-Denis, 75479 Paris cédex 10, mandataire judiciaire, sous le numéro P201601018.

PLAN DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

17167949301 - TCM
Date du jugement : 12 octobre 2017. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE T.B.S., 5, rue Pelouzier, 77183 Croissy-Beaubourg. 477.663.893 RCS Meaux. Activité : fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques. Jugement en date du 12 octobre 2017 arrêtant le plan de redressement. Durée du plan : 5 ans. Commissaire à l'exécution du plan : Selari Garner Philippe et Guilouët Sophie, mission conduite par Maître Guilouët, 55, rue Aristide-Briand, 77100 Meaux.

PLAN DE CESSIION TOTALE

17167189101 - TCM
Date du jugement : 9 octobre 2017. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE BOULANGERIE BASSEE, 15, Grande Rue, 77200 Torcy. 802.240.556 RCS Meaux. Activité : boulangerie pâtisserie. Jugement en date du 9 octobre 2017 arrêtant le plan de cession totale au profit de Monsieur El-Hassan ABOU EL-KACEM et Monsieur BOUJAJMOU pour le compte de la SAS LA TORCENNE, 15, rue Grande, TORCY 77200, en cours de constitution.

ENFIN UN SITE UNIQUE
POUR VOS NOUVEAUX
MARCHÉS PUBLICS...

FACILE PERTINENT PROCHE



Votre granibain préféré est là

FACILE Accès simple et rapide aux informations clés

PERTINENT Sélection de marchés publics correspondant exactement à vos activités

PROCHE Assistance personnalisée pour définir ensemble vos critères de recherche

N° Cristal 09 69 99 99 64 Du lundi au vendredi, 9h30 - 17h30 / 19h30 - 19h00

www.granibain.com

Avis administratifs

Vie des sociétés

17167121801 - AA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE, PRÉFECTURE DE PARIS, PRÉFECTURE DE POLICE, PRÉFECTURES DES DÉPARTEMENTS DE LA SEINE-ET-MARNE, DES YVELINES, DE L'ESSONNE, DES HAUTS-DE-SEINE, DE SEINE-SAINT-DENIS, DU VAL-DE-MARNE ET DU VAL-D'OISE

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France

En exécution de l'arrêté interprétoctoral du 18 octobre 2017, l'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère (PPA) sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France, initialement ouverte du 18 septembre 2017 au 31 octobre 2017, est prolongée jusqu'au mercredi 15 novembre 2017 inclus, soit pendant 15 jours supplémentaires.

La préfecture de la région d'Île-de-France, est chargée de coordonner l'organisation de prolongation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

Cette prolongation d'enquête sera conduite par une commission d'enquête ainsi constituée :

La présidente :
• Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC,
Les membres titulaires : Monsieur JACKY HAZAN, Monsieur Yves MAENHAUT, Madame Sylviane DUBAIL, Madame Anne DE KOUROCH, Madame Estelle DLOUHY-MOREL, Monsieur Jacques DELOBELLE

Pendant cette prolongation d'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère ainsi que les registres d'enquête seront déposés dans les lieux d'enquête suivants où ils pourront être consultés aux jours ouvrables et heures habituelles d'ouverture au public :

PARIS

Paris 15e • siège de l'enquête • Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris • Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris - Service utilité publique et équipements territoriaux - Pôle urbanisme d'utlité publique • 5, rue Leblanc - 75015 PARIS.

Paris 12e • Bureau des affaires générales des services Bureau des affaires générales • 130 avenue Daumesnil - 75012 PARIS.

Paris 18e • Direction générale des services Bureau des affaires générales • 1 place Jules Joffin - 75018 PARIS.

SEINE-ET-MARNE

Meaux • Préfecture • Direction de la coordination des services de l'État - Pôle de la coordination de l'administration départementale • 12, rue des Sain-Meaux - 77000 MELUN.

Chessy • Mairie • 32, rue Charles-de-Gaulle - 77700 CHESSY.

Fontainebleau • Mairie • Service état civil • 40, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU.

Grez-Armainvilliers • Mairie • Service technique urbanisme • 69, rue de Paris - 77220 GREZ-ARMAINVILLIERS.

Meaux • Mairie • 2, place de l'Hotel de Ville - 77100 MEAUX.

Versailles • Préfecture • Direction de la réglementation et des élections - Bureau

17167352801 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société par acte reçu par Jean Christophe.

Dénomination : Pizzabolo.

Forme : SASU.

Objet : pizzeria, restaurant, brasserie, plats à emporter, livraison de plats.

Siège social : 9, rue Pasteur, 77100 Nanteuil-le-Haudouin.

Durée de la société : 99 années(é).

Capital social fixe : 1 000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : vote aux assemblées générales et exercice du droit de vote.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Madame Laurence Zrnscaak, 13, rue Benjamin-Brunet, 77100 Nanteuil-le-Meaux.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Meaux.

17166194001 - VS

AVIS

Par A.G.E du 25.09.2017, l'associé unique de la S.A.S.U. L.A. au capital de 1 000 euros, siège social : 25, allée Jean-Louis-Barraut, centre commercial La Verrière, 655, a décidé d'accepter la démission de président de Mr Mahmood Hatiz et décidé de nommer en remplacement Mr Altammar Mohamed, 31 che, Chapelle de Souffrance 77500 Chelles, pour une durée de douze mois, renouvelable à compter du 01.10.2017.

AVIS

Mention au RCS de Meaux.

17167133901 - VS

MPS OUTILLAGE

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros porté à 150 000 euros
Siège social : 4 - 6 boulevard des Artisans 77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS
RCS MEAUX 798 079 968

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Il résulte de l'AGE du 15/09/2017 que le capital social a été augmenté de 145 000 euros par incorporation de réserves. L'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : le capital social est fixé à 5 000 euros. Nouvelle mention : le capital social est fixé à 150 000 euros.

17167151801 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS est domné de la constitution, le 1er octobre 2017, de la SAS LHV TRANSPORT ET LOGATION au capital de 10 000 euros.

Siège social : 2, rue de Coulommiers, Rouilly-le-Bas, 77580 Guérard.

Objet social : transport routier de marchandises de proximité, location de camions avec chauffeur, location de matériel.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Meaux.

Président : Philippe CANIAC demeurant 9, rue de Gravin, 77580 Guérard, nommé pour une durée indéterminée.

Un fondateur

171673980201 - VS

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 4 octobre 2017, l'EUURL "ISOREANE CONCEPT" au capital de 1 000 euros inscrite au RCS MEAUX 530 639 053, dont le siège social est sis 7, allée de la Prairie à Nanteuil-lès-Meaux, a décidé de transférer le siège social de la société à : 17, avenue Fridgen, 77100 Nanteuil-lès-Meaux, à compter du 5 octobre 2017.

17167157401 - VS

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 19 juillet 2017 concernant la dissolution anticipée de la société Arman.
Il fallait lire : 30 avril 2017.
Le reste de l'annonce est inchangé.

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 4 octobre 2017, l'EUURL "ISOREANE CONCEPT" au capital de 1 000 euros inscrite au RCS MEAUX 530 639 053, dont le siège social est sis 7, allée de la Prairie à Nanteuil-lès-Meaux, a décidé de transférer le siège social de la société à : 17, avenue Fridgen, 77100 Nanteuil-lès-Meaux, à compter du 5 octobre 2017.

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 22 décembre 2016 soit 5,25 € ht la ligne.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1347 du 26 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actuelogales.fr.

17167128101 - VS

TAAK

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 2 000 euros
Siège social : 11C, Route de Marclilly 7166 Saint-Soupplets
Siège de liquidation :
• C; F; route de Marclilly
77165 Saint-Soupplets
581 426 476 RCS Meaux

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 1er décembre 2014, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Meaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur.

Paris 12e - Mairie :
• jeudi 2 novembre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00.

Paris 18e - Mairie :
• samedi 4 novembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00.

Paris 18e - Mairie :
• jeudi 9 novembre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00.

SEINE-ET-MARNE

Meaux - Mairie :
• lundi 6 novembre 2017 de 14 h 00 à 19 h 00.

Issy-les-Moulineaux - Mairie - centre administratif municipal - accueil des services techniques :
• mercredi 15 novembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00.

Chevilly-Larue - Reiais Mairie Bretagne DAHDE - service urbanisme - 40, rue Elisée-Reclus :
• lundi 13 novembre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00.

Sarcelles - Mairie :
• lundi 13 novembre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00.

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de région.

des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la prolongation de l'enquête publique :

- en les consignait sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus,
- en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet : <http://enquetepublique-ppa-idf.fr>

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant la prolongation de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article L123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Un membre de la commission d'enquête assurera les permanences supplémentaires aux lieux de permanences, jours et heures suivants :

PARIS

Paris 12e - Mairie :
• lundi 2 novembre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00.

Paris 18e - Mairie :
• samedi 4 novembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00.

Paris 18e - Mairie :
• jeudi 9 novembre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00.

SEINE-ET-MARNE

Meaux - Mairie :
• lundi 6 novembre 2017 de 14 h 00 à 19 h 00.

Issy-les-Moulineaux - Mairie - centre administratif municipal - accueil des services techniques :
• mercredi 15 novembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00.

Chevilly-Larue Reiais Mairie Bretagne DAHDE - service urbanisme - 40, rue Elisée-Reclus :
• lundi 13 novembre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00.

Sarcelles - Mairie :
• lundi 13 novembre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00.

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de région.

Aulnay-sous-Bois • Mairie • Service urbanisme • 6, boulevard de l'Hotel-de-Ville - 93600 AULNAY-SOUS-BOIS.

Bagnollet • Mairie • Direction de l'environnement et du développement durable • Agenda 21 et des Espaces verts • 6, rue Hoche - 93170 BAGNOLETT.

Crétail • Préfecture • Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique • 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle - 94000 CRETEIL

Crétail • Mairie • Direction générale des services techniques • 1 place Salvador-Allende - 94000 CRETEIL

Chevilly-Larue Reiais • Mairie Bretagne DAHDE - Service urbanisme • 40, rue Elisée-Reclus - 9450 CHEVILLY-LARUE.

Cergy-Pontoise • Préfecture • Direction départementale des territoires - Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable • Pôle études et aménagement durable • Mission immobilier foncier et procédures • 5, avenue Bernard-Hirsch - 95010 CERGY-PONTOISE cedex.

Sarcelles • Mairie • Direction de l'aménagement • Immeuble Le Francilien - 3, boulevard Albert-Camus - 95200 SARCELLES.

Us • Mairie • rue de la Libération - 95450 US.

Toute personne qui aurait à formuler

Annonces JUDICIAIRES ET LÉGALES 60

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2017 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements :
60 (4,45 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25€) - 91 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50€) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2016.

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

Marchés + de 90 000 Euros

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE DE RIVECOURT

Mme Annick LEFEBVRE - Maire
2 rue de la Mairie
60126 RIVECOURT
Tél : 03 44 41 18 64
mél : m.rivecourt@wanadoo.fr
web : <http://www.adto.fr/avis-de-marches>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs L'avis implique un marché public
Objet : Mise aux normes PMR de la Mairie
Référence acheteur : ADTO 17-217
Type de marché : Travaux
Procédure : Procédure adaptée
Code NUTS : FRE22
Description : La présente consultation fait suite à une déclaration d'infirmité. La procédure mise en œuvre est une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation. Dans l'affirmatif, 3 candidats maximum seront admis à la négociation dans les conditions précisées dans le règlement de consultation. Les candidats doivent impérativement visiter le site avant la remise de leur offre. Ils formulèrent, au préalable, leur demande auprès de la collectivité, dans les conditions fixées à l'article 2.10 du règlement de consultation

Classification CPV : Principale : 45210000 - Travaux de construction de bâtiments
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI
Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots
Les variantes sont acceptées
Quantité/étendue : Le marché ne comporte pas de prestations supplémentaires éventuelles (PSE). L'opération est divisée en lots, chaque lot faisant l'objet d'un marché séparé. La proposition de variantes est autorisée. Cependant, elles ne seront analysées que sous réserve que l'Entreprise ait répondu intégralement à la solution de base.
Options : oui
Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité d'appliquer l'article 30-I-7 du Décret du 25 Mars 2016.

Le marché comporte des phases techniques définies dans les documents de la consultation.
Le marché ne sera pas reconduit.
Lot N 2 - GROS ŒUVRE - MENUISERIES EXTERIEURES & INTERIEURES - CLOISONS - ISOLATION - DOUBLAGE - CARRELAGE-FAIENCE - SOL SOUPLE - PEINTURE - CPV 45223220 GROS ŒUVRE - MENUISERIES EXTERIEURES & INTERIEURES - CLOISONS - ISOLATION - DOUBLAGE - CARRELAGE-FAIENCE - SOL SOUPLE - PEINTURE
Conditions relatives au contrat
Cautionnement : Retenue de garantie de 5 pour cent du montant (T.T.C.) du marché ou garantie à première demande pour couvrir les réserves à la réception des travaux selon les modalités du marché.
Garantie de parfait achèvement de 1 an après réception.
Garantie à première demande à constituer en cas d'avance couvrant la totalité de son montant
Financement : Paiement à 30 jours par virement. Prix actualisable. Prix global et forfaitaire. Possibilité de nantissement ou de cession de créances.
Modalités de financement : subvention et/ou fonds propres (autofinancement et emprunt).
Avance fixée à 5 pour cent du montant (T.T.C.) initial du marché

Forme juridique : Le mode de dévolution du marché est défini à l'article 2.7 du règlement de consultation.
Conditions particulières d'exécution : NON
Conditions de participation
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Les éléments nécessaires à la sélection des candidatures sont précisés dans l'article 4.1 du règlement de consultation.
Les éléments nécessaires à l'attribution du marché sont précisés dans l'article 6.4 du règlement de consultation.
Marché réservé : NON
Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
40% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique
60% Prix
Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :
Documents payants : NON
Remise des offres : 22/11/17 à 19h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 6 mois, à compter de la date limite de réception des offres.
Renseignements complémentaires : Les candidats devront télécharger l'ensemble du dossier de consultation des entreprises sous forme électronique via le site <http://www.adto.fr/avis-de-marches> (lien DCE). Lors du téléchargement, il est conseillé de renseigner le nom du soumissionnaire et une adresse électronique permettant une correspondance électronique, afin de bénéficier de toutes les informations diffusées lors de la présente consultation.
En cas de retrait anonyme, le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation.
Il s'agit d'un marché périodique : NON
Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON
Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'AMIENS, 14 rue Lemerrier, 80011 Amiens - Cedex 01, Tél : 03 22 33 61 70 - Fax : 03 22 33 61 71, mél : greffe.ta-amiens@juradm.fr
Organe chargé des procédures de médiation : CCRA 54, Préfecture, 1 rue du Préfet Claude Erignac, CS 60031, 54038 Nancy, Tél : 03 83 34 26 26
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du code de justice administrative), - référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-1 à R. 551-9 du code de justice administrative), - recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R. 421-1 à R. 421-3 du code de justice administrative), - recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Envoi à la publication le : 23/10/17
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.adto.fr/avis-de-marches>

Par arrêté du 16 octobre 2017, le Préfet de l'Oise a autorisé, le renouvellement d'autorisation au titre de l'article L.214-3 du code de l'environnement, la

Le Responsable de la Cellule Police de l'Eau

Thomas LANDORIQUE

Contact commercial
01 87 39 84 00
legales@leparisien.fr
marchespublics@leparisien.fr

Enquête publique

REPUBLIQUE FRANCAISE

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, préfecture de police, préfectures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du 18 octobre 2017, l'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère (PPA) sur l'ensemble du territoire de la

RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

initialement ouverte du 18 septembre 2017 au 31 octobre 2017 par arrêté inter-préfectoral n IDP-2017-08-23-015 du 23 août 2017, est prolongée jusqu'au mercredi 15 novembre 2017 inclus, soit pendant 15 jours consécutifs supplémentaires.

La préfecture de la région d'Île-de-France, est chargée de coordonner l'organisation de prolongation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

Cette prolongation d'enquête sera conduite par la commission d'enquête initialement désignée, soit :

* La présidente : Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC
* Les membres titulaires : Monsieur Jacky HAZAN, Monsieur Yves MAËNHAUT, Madame Sylviane DUBAIL, Madame Anne DE KOUROCH, Madame Estelle DLOUHY-MOREL, Monsieur Jacques DELOBELLE

Pendant cette prolongation d'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête (comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère) sera déposé dans les lieux d'enquête suivants où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

PARIS

Paris 15ème - siège de l'enquête - Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris - Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris - 5, rue Leblanc - 75015 PARIS
Paris 12ème - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales - 130 avenue Daumesnil - 75012 PARIS
Paris 18ème - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales - 1 place Jules Joffrin - 75018 PARIS

SEINE-ET-MARNE

Melun - Préfecture - Direction de la coordination des services de l'État - Pôle de la coordination de l'administration départementale - 12, rue des Saints Peres - 77000 MELUN
Chessy - Mairie - 32, rue Charles de Gaulle - 77700 CHESSY
Fontainebleau - Mairie - Service état civil - 40, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU
Gretz - Armainvilliers - Mairie - Service technique urbanisme - 69, rue de Paris - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS
Meaux - Mairie - 2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 MEAUX

YVELINES

Versailles - Préfecture - Direction de la réglementation et des élections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques - 1, avenue de l'Europe - 78000 VERSAILLES
Thiverval-Grignon - Mairie - Grande Rue - 78850 THIVERVAL-GRIGNON

ESSONNE

Evry - Préfecture - Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles - boulevard de France - 91000 EVRY
Etampes - Mairie - Services techniques municipaux - 19, rue Reverseleux - 91150 ETAMPES

HAUTS-DE-SEINE

Nanterre - Préfecture - Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées - 167-177, avenue Joliot Curie - 92000 NANTERRE
Gennevilliers - Mairie - 177, avenue Gabriel Peri - 92230 GENNEVILLIERS
Issy-les-Moulineaux - Mairie - Centre administratif municipal - Accueil des services techniques - 47, rue du Général Leclerc - 92130 ISSY LES MOULINEAUX

Neuilly-sur-Seine - Mairie - Pôle espaces publics - 127 (cour) avenue Achille Peretti - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE cedex

SEINE-SAINT-DENIS

Bobigny - Préfecture - Direction du développement durable et des collectivités locales - Bureau de l'environnement - 1, Esplanade Jean Moulin - 93000 BOBIGNY
Aulnay-sous-Bois - Mairie - Service urbanisme - 6, boulevard de l'Hôtel de Ville - 93600 AULNAY SOUS BOIS
Bagnole - Mairie - Direction de l'environnement du développement durable - Agenda 21 et des Espaces verts - 6, rue Hoche - 93170 BAGNOLET

VAL-DE-MARNE

Créteil - Préfecture - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique - 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle - 94000 CRETEIL
Créteil - Mairie - Direction générale des services techniques - 1 place Salvador Allende - 94000 CRETEIL
Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE Service urbanisme - 40, rue Elisée Reclus - 94550 CHEVILLY LARUE

VAL-D'OISE

Cergy-Pontoise - Préfecture - DDT - Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable - Pôle études et aménagement durable - Mission immobilier foncier et procédures - 5, avenue Bernard Hirsch - 95010 CERGY-PONTOISE cedex
Sarcelles - Mairie - Direction de l'aménagement - Immeuble Le Francilien - 3, boulevard Albert Camus - 95200 SARCELLES
Us - Mairie - rue de la Libération - 95450 US

Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la prolongation de l'enquête publique :
- en les consignait sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus,
- en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.
- De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet : <http://enquetepublique-ppa-idf.fr>

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet prédict pendant la période de prolongation de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Un membre de la commission d'enquête assurera les permanences supplémentaires aux lieux de permanences, jours et heures suivants :

PARIS

Paris 12ème - Mairie
- **jeudi 2 novembre 2017 de 16h à 19h**
Paris 18ème - Mairie
- **samedi 4 novembre 2017 de 9h à 12h**
- **jeudi 9 novembre 2017 de 16h à 19h**

SEINE-ET-MARNE

Meaux - Mairie
- **lundi 6 novembre 2017 de 14h à 19h**

HAUTS-DE-SEINE

Issy les Moulineaux - Mairie - centre administratif municipal - accueil des services techniques
- **mercredi 15 novembre 2017 de 9h à 12h**

VAL-DE-MARNE

Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE - service urbanisme 40, rue Elisée Reclus
- **lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h**

VAL D'OISE

Sarcelles - Mairie
- **lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h**

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

Vous créez votre entreprise ...

Publier votre annonce légale dans **Le Parisien**

Tél. 01 87 39 84 00
legales@leparisien.fr

Constitution de société

Par acte SSP en date du 16/10/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

DELICES D'ISTANBUL

Forme : SARL
Capital : 1 000 euros
Siège Social : 78 Rue du Général de Gaulle, 60180 NOGENT SUR OISE
Durée : 99 ans
Objet social : Restauration
Gérant : M. DEMIRORS Ramazan demeurant 7 rue de la Fraternité 60180 NOGENT SUR OISE
Immatriculation au RCS de COMPIEGNE

Divers société

VAUBAN Société d'Avocats Holdiparc III Parc Tertiaire de Lacroix CS 50229 60202 COMPIEGNE CEDEX 03 44 30 40 50

CF MANAGEMENT HOLDING - C.F.M.H.

Société à Responsabilité Limitée
Capital : 20.000 Euros
Siège social : ADER 2 - Rue Clément Ader
ZAC de Mercières 60200 COMPIEGNE 502 163 322 R.C.S. COMPIEGNE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 Septembre 2017, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Thierry FILLIS de ses fonctions de gérant et ce à compter du même jour.

Pour avis - Le Gérant

SOCIETE CIVILE DE MOYENS ODONTIA

60 SCM au capital de 304,90 € Siège social
48 TER RUE DE PARIS 60600 CLERMONT 323 840 140 RCS Beauvais

Aux termes d'une Assemblée générale Extraordinaire du 30/09/2017, il a été décidé de nommer en qualité de gérant M. Sébastien FLORES demeurant 21 RUE RAYMOND VALOIS 60510 HAUVILLERS, en remplacement de M. BRUNO CHABROL, démissionnaire à compter du 30/09/2017. Mention sera faite au RCS de Beauvais.

Retrouvez toutes les annonces légales entreprises parues dans la presse depuis le 1er janvier 2010

>Plus de 3 millions d'annonces<

Vous créez votre entreprise ...

Publier votre annonce légale dans **Le Parisien**

Tél. 01 87 39 84 00
legales@leparisien.fr

Actulegales.fr
La référence des annonces légales d'entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d'Infoplegale

PUNJAB STORE

SARL au capital de 7000 €
Siège social :
Centre commercial «Les portes de la ville» lot B15, 95140 GARGES-LES-GONESSE 489 582 296 RCS de Pontoise

L'AGE du 14/09/2017 a décidé de transférer le siège social de la société **20 place du Général de Gaulle, 60100 Creil**, à compter du **14/09/2017**
Gérant: Mme BALJEET Kaur épouse CHILINDER demeurant 9 rue Léon Giraud 75019 PARIS
Radiation au RCS de Pontoise et réimmatriculation au RCS de Compiègne

V-CLASS PLUS

SASU au capital de 800 euros
Siège social : 51 rue Jules Juillet 60100 CREIL
RCS N : 828604207 de COMPIEGNE

Par décision de l'associé unique au 01 OCTOBRE 2017 a été décidé de nommer Président M. ODIBO GODWIN, DEMEURANT 51 RUE JULES JUILLET 60100 CREIL à compter du **01 OCTOBRE 2017**, en remplacement de M. OGBEMUDIA VICTOR OSARUMWENSE démissionnaire. Mention sera faite au RCS de COMPIEGNE.

VAUBAN Société d'Avocats

Holdiparc III Parc Tertiaire de Lacroix B.P. 50229 60202 COMPIEGNE CEDEX 03.44.30.40.50

BSV ENERGIE

Société par Actions Simplifiée
Capital : 50.000 Euros
Siège social : 709 rue de la Barre 60310 LAGNY 819.875.337 R.C.S. Compiègne

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique du 2 Octobre 2017, il a été décidé de nommer à compter de ce même jour, en qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire, la Société «EXPONENS CONSEIL & EXPERTISE», domiciliée à PARIS (17ème) 20, rue Brunel.

Pour avis - Le Président

Insertions diverses

Mlle KHAWAR MEHMOOD SHENAZ née le lundi 28 juin 1993 à PONTOISE 95000, de nationalité Française, demeurant 26 rue des rosiers 60730 Ste Geneviève, Sans profession, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de :

CADET

Avis de Décès

77 - MORET-SUR-LOING
- VENEUX - LES - SABLONS

Mme Monique BEL, son épouse ;
M. Jacques BEL, son fils
ainsi que toute la famille

ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. JEAN BEL

survenu le 21 octobre 2017 dans sa 87^{ème} année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 26 octobre 2017 à 15 heures en l'église Notre-Dame de MORET-SUR-LOING, où l'on se réunira.

Un registre à signatures recevra vos messages de condoléances. Suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de MORET-SUR-LOING.

F.B MARBRERIE POMPES FUNÉBRES
CHAMPAGNE - MONTEREAU
AVON - FONTAINEBLEAU
01 64 23 06 27 - 01 60 96 18 18
01 85 48 01 01 - 01 85 48 02 02

75 - PARIS

M. Martial LA CORTE
et ses enfants

ont la douleur de vous faire part du décès de

MME YVETTE TANGUY

La cérémonie aura lieu le vendredi 27 octobre 2017, à 12 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, PARIS (20^e).

La reproduction
de nos petites annonces
est interdite

Le Parisien
Conférences, débats, salons,
Faites part de vos événements dans Le Parisien
01 87 39 84 00 carnets@teamedia.fr
www.annoncesleparisien.fr
TEAM
MEDIA

95 - DOMONT
- GROSLAY
- CERGY

Mlle Anne-Karine VEAU, sa fille
et son compagnon Stéphane BEL ;
Mlle Florianne VEAU, sa fille ;
Mlle Amandine VEAU, sa fille ;
M. Patrick VEAU, son frère
et sa compagne Elisabeth TISSERAND ;
Cyriac, son petit-fils ;
Justine, Océane et Hugo,
ses nièces et neveux ;
Parents, amis et alliés

ont la douleur de vous faire part du décès de

M. DANIEL VEAU

survenu dans sa 69^{ème} année.

Ses obsèques civiles auront lieu au crématorium de BERGERAC le jeudi 26 octobre 2017, à 14H45. Un dernier hommage peut lui être rendu au funérarium PAULY, 85 rue Ferdinand de Labatut, où son corps repose. La famille ne recevra pas de condoléances, un registre sera placé à l'entrée du crématorium. Une boîte à dons au profit de la recherche médicale sera mise au crématorium. Ni fleurs, ni plaques, ni couronnes. Condoléances sur www.pauly.fr.

Cet avis tient lieu de faire-part.

PF PAULY - 24100 BERGERAC
05 53 63 24 25

77 - SIANT GERMAIN LAVAL

Mme Geneviève POLAK, son épouse ;
Chantal et Alain MOUGIN,
Jean-Luc POLAK et Nadine BENQUET,
Patricia DUBUC et Michel POGET,
Sylvie et Hervé BERTHIER, ses enfants ;
Emilie, Elisabeth, James, Sabrina, Manon,
Morgane, Baptiste et Thomas, ses
petits-enfants ;
Layana et Lyna, ses arrière-petites-filles
ainsi que toute la famille

ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. JEAN POLAK

survenu le 20 octobre 2017,
à l'âge de 90 ans.

Tous ceux qui l'on connu, aimé ou apprécié pourront lui rendre un dernier hommage le jeudi 26 octobre 2017 à 15 heures au cimetière de SAINT GERMAIN LAVAL, où l'on se réunira, suivi de l'inhumation. Un registre du souvenir tiendra lieu de condoléances.

PF MARBRERIE MONTEREAU FAULT YONNE
01 60 96 25 90

95 - SARCELLES

Mme TRIBU Paulette, son épouse,
Mme DESCHAMPS Mauricette, sa sœur,
ses neveux et nièces
ainsi que toute la famille et ses amis

ont la douleur de vous faire part du décès de

M. TRIBU ANDRÉ

survenu le 22 octobre 2017,
à l'âge de 93 ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 27 octobre 2017, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre Saint-Paul de SARCELLES VILLAGE, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.

ROC-ECLERC PF ET MARBRERIE
95200 SARCELLES - 01 39 90 07 26

77 - PROVINS
- SOURDUN

Michel DEROSIN et Isabelle MARTIN,
Laurence DEROSIN et Daniel BEAULIEU,
ses enfants ;
Lucette ROULET, sa compagne
et toute la famille

ont la tristesse de vous faire part du décès de

LUCIEN DEROSIN

survenu le 19 octobre 2017,
à l'âge de 79 ans.

Un hommage sera rendu à l'amphithéâtre de l'hôpital Léon Binet de PROVINS, le vendredi 27 octobre 2017, à 10 heures.

Selon la volonté du défunt, l'incinération aura lieu au crématorium de ROSIÈRES PRÈS TROYES, chemin de Chavant (10130).

PF MARBRERIE PRADOUX - CHEVRIOT
PROVINS - 01 64 00 01 93

Avis de Remerciements

77 - LE MEE-SUR-SEINE

Sa famille, ses amis,
très touchés des marques de sympathie
qui leur ont été témoignées lors du décès de

MME MONIQUE LE CAM

vous prie de trouver ici leurs sincères
remerciements.

AJ FUNERAIRE
01 60 69 17 44

achetez en ligne votre annonce
dans le parisien
sur notre site du Parisien
www.annoncesleparisien.fr

Le Parisien

Décès d'un proche ?
Informez, remerciez,
présentez vos condoléances et
honorez leur mémoire

01 87 39 84 00
carnets@teamedia.fr
www.annoncesleparisien.fr

**TEAM
MEDIA**

Annonces JUDICIAIRES ET LÉGALES 75

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2017 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements :
60 (4,45 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,50 €) - 78 (5,25 €) - 81 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50 €) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2016.

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur
<http://avisdemarches.leparisien.fr>

**Marchés
+ de 90 000 Euros**

Nom et adresse officiels de l'organisme
acheteur :

MAIRIE D'ARCUEIL

Correspondant : service marchés publics,
10 avenue Paul Doumer, 94110 Arcueil - Tél.
01 46 15 27 70 / 72, courriel : marches-pub-
lics@mairie-arcueil.fr, adresse internet :
<http://www.arcueil.fr>, adresse internet du
profil acheteur : <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise&Entreprise>

Objet du marché : Fourniture de papier à
qualité écologique

Durée du marché : 1 an renouvelable 2 fois
Nombre et consistance des lots : Lot 1 four-
niture et papier blanc, couleur et papier au-
tocollant - Lot 2 fourniture de papier blanc
et couleur pour les établissements
scolaires

Type de procédure : procédure adaptée
Modalités d'attribution : accord cadre à bons
de commande - validité des offres : 120 jours
Critères de sélection : prix jugé sur la base
du détail quantitatif estimatif (propre à
chaque lot) : 50 points - valeur technique,
appréciée au vu des échantillons et de la note
méthodologique (cf article 5.2 du CCP) : 30
points - performance en matière de protec-
tion de l'environnement, appréciée selon les
articles proposés et les certifications envi-
ronnementales fournies : 20 points

Date limite de réception des offres : le ven-
dredi 10 novembre 2017, à 12h00
Délai minimum de validité des offres : 90
jours à compter de la date limite de récep-
tion des offres.

**Numéro de référence attribué par le pou-
voir adjudicateur** : 17074 à 17075

Date d'envoi du présent avis à la publica-

tion : le vendredi 20 octobre 2017
**Adresse à laquelle les documents peuvent
être obtenus** : adresse internet : <https://marches.maximilien.fr/index.php?page=entreprise>.
EntrepriseDetailsConsultation&
refConsultation=285794&orgAcro-
nyme=d5k
**Instance chargée des procédures de re-
cours** : Tribunal administratif de Melun, 43
rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, tél.
01 60 56 66 30
DONNEES DE FACTURATION
Libellé de la facture :
Mairie d'Arcueil - Direction des Finances
10 avenue Paul Doumer
94110 Arcueil
Bon de commande n49552

Enquête publique

REPUBLIQUE FRANCAISE

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris, préfecture de police,
préfectures des départements de la
Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Es-
sonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-
Saint-Denis, du Val-de-Marne et du
Val-d'Oise

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de révision du plan de protection
de l'atmosphère d'Île-de-France

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du
18 octobre 2017, l'enquête publique portant
sur le projet de révision du plan de protec-
tion de l'atmosphère (PPA) sur l'ensemble
du territoire de la

RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

initialement ouverte du 18 septembre 2017

au 31 octobre 2017 par arrêté inter-préfec-
toral n IDF-2017-08-23-015 du 23 août
2017, est prolongée jusqu'au mercredi 15
novembre 2017 inclus, soit pendant 15 jours
consécutifs supplémentaires.

La préfecture de la région d'Île-de-France,
est chargée de coordonner l'organisation de
prolongation de l'enquête et d'en centraliser
les résultats.

Cette prolongation d'enquête sera conduite
par la commission d'enquête initialement
désignée, soit :
* La présidente : Madame Sylvie
DENIS-DINTILHAC
* Les membres titulaires : Monsieur Jacky
HAZAN, Monsieur Yves MAËNHAUT, Madame
Sylviane DUBAIL, Madame Anne DE
KOUROCH, Madame Estelle DLOUHY-
MOREL, Monsieur Jacques DELOBELLE

Pendant cette prolongation d'enquête, un
exemplaire du dossier d'enquête (compre-
nant notamment l'évaluation environnemen-
tale, l'avis de l'autorité environnementale et
les avis rendus nécessaires pour le projet de
révision du plan de protection de l'atmos-
phère) sera déposé dans les lieux d'enquête
suivants où il pourra être consulté aux jours
et heures habituels d'ouverture au public :

PARIS

Paris 15^{ème} - siège de l'enquête - Préfecture
de la région d'Île-de-France, Préfecture de
Paris - Unité départementale de l'équipe-
ment et de l'aménagement de Paris - 5, rue
Leblanc - 75015 PARIS

Paris 12^{ème} - Mairie - Direction générale
des services Bureau des affaires générales -
130 avenue Daumesnil - 75012 PARIS

Paris 18^{ème} - Mairie - Direction générale
des services Bureau des affaires générales -
1 place Jules Joffrin - 75018 PARIS

SEINE-ET-MARNE

Melun - Préfecture - Direction de la coordi-
nation des services de l'État - Pôle de la coor-
dination de l'administration départementale -
12, rue des Saints Pères - 77000 MELUN

Chessy - Mairie - 32, rue Charles de Gaulle
- 77700 CHESSY
Fontainebleau - Mairie - Service état civil -
40, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU
Gretz - Armainvilliers - Mairie - Service

technique urbanisme - 69, rue de Paris -
77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS
Meaux - Mairie - 2, place de l'Hôtel de Ville
- 77100 MEAUX

YVELINES

Versailles - Préfecture - Direction de la ré-
glementation et des élections - Bureau de
l'environnement et des enquêtes publiques
- 1, avenue de l'Europe - 78000 VERSAILLES
Thiverval-Grignon - Mairie - Grande Rue -
78850 THIVERVAL-GRIGNON

ESSONNE

Evry - Préfecture - Direction des relations
avec les collectivités locales - Bureau des
enquêtes publiques, des affaires foncières
et industrielles - boulevard de France -
91000 EVRY
Etampes - Mairie - Services techniques mu-
nicipaux - 19, rue Reverselleux - 91150
ETAMPES

HAUTS-DE-SEINE

Nanterre - Préfecture - Direction de la ré-
glementation et de l'environnement - bu-
reau de l'environnement et des installations
classées - 167-177, avenue Joliot Curie -
92000 NANTERRE

Gennevilliers - Mairie - 177, avenue Gabriel
Péri - 92230 GENNEVILLIERS

Issy-les-Moulineaux - Mairie - Centre ad-
ministratif municipal - Accueil des services
techniques - 47, rue du Général Leclerc -
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Neuilly-sur-Seine - Mairie - Pôle espaces
publics - 127 (cour) avenue Achille Peretti -
92522 NEUILLY-SUR-SEINE cedex

SEINE-SAINT-DENIS

Bobigny - Préfecture - Direction du déve-
loppement durable et des collectivités lo-
cales - Bureau de l'environnement - 1,
Esplanade Jean Moulin - 93000 BOBIGNY

Aulnay-sous-Bois - Mairie - Service urba-
nisme - 6, boulevard de l'Hôtel de Ville -
93800 AULNAY SOUS BOIS

Bagnole - Mairie - Direction de l'environ-
nement du développement durable - Agenda
21 et des Espaces verts - 6, rue Hoche -
93170 BAGNOLET

VAL-DE-MARNE

Créteil - Préfecture - Direction de la coordi-
nation des politiques publiques et de l'appui
territorial - bureau de l'environnement et
des procédures d'utilité publique - 21 à 29, ave-
nue du Général-de-Gaulle - 94000 CRETEIL

Créteil - Mairie - Direction générale des ser-
vices techniques - 1 place Salvador Allende
- 94000 CRETEIL
Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne
DAHDE Service urbanisme - 40, rue Elisée
Reclus - 94550 CHEVILLY LARUE

VAL-D'OISE

Cergy-Pontoise - Préfecture - DDT - Service
de l'urbanisme et de l'aménagement du-
rable - Pôle études et aménagement du-
rable - Mission immobilier foncier et
procédures - 5, avenue Bernard Hirsch -
95010 CERGY-PONTOISE cedex
Sarcelles - Mairie - Direction de l'aména-
gement - Immeuble Le Francilien - 3, boule-
vard Albert Camus - 95200 SARCELLES
Us - Mairie - rue de la Libération - 95450
US

Toute personne qui aurait à formuler des ob-
servations et propositions concernant le pro-
jet pourra les faire connaître pendant la
prolongation de l'enquête publique :

- en les signifiant sur le registre d'enquête
prévu à cet effet dans les lieux d'enquête ci-
tés ci-dessus,

- en les adressant par voie postale à l'atten-
tion de la présidente de la commission,
Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège
de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-
de-France. Ces observations formulées par
voie postale seront annexées au registre
d'enquête tenu à disposition au siège de
l'enquête.

- De même, les observations et propositions
pourront être déposées sur le registre dé-
matérialisé via le site internet : <http://enquetepublique-ppa-idf.fr>

En tant que moyen de communication com-
plémentaire, le dossier sera consultable via
le site internet précité pendant la période de
prolongation de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article
L.123-12 du code de l'environnement, un
poste informatique permettant un accès gra-
tuit au dossier d'enquête est mis à disposi-
tion du public au siège de l'enquête de 9h à
12h et de 14h à 17h.

Un membre de la commission d'enquête as-
surera les permanences supplémentaires

aux lieux de permanences, jours et heures
suivants :

PARIS

Paris 12^{ème} - Mairie
- jeudi 2 novembre 2017 de 16h à 19h
Paris 18^{ème} - Mairie
- samedi 4 novembre 2017 de 9h à 12h
- jeudi 9 novembre 2017 de 16h à 19h
SEINE-ET-MARNE

Meaux - Mairie
- lundi 6 novembre 2017 de 14h à 19h
HAUTS-DE-SEINE

Issy les Moulineaux - Mairie - centre admi-
nistratif municipal - accueil des services
techniques

- mercredi 15 novembre 2017 de 9h à 12h
VAL-DE-MARNE

Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne
DAHDE - service urbanisme
40, rue Elisée Reclus

- lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h
VAL D'OISE

Sarcelles - Mairie
- lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de
protection de l'atmosphère, éventuellement
modifié pour tenir compte des résultats de
l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble
des préfets de département, le préfet de po-
lice et le préfet de la région.

Pour faire paraître vos
ANNONCES LÉGALES dans **Le Parisien**

L'OFFICE DES
FORMALITÉS

Tél. 01 44 54 54 52 / 30-32 bd de Sébastopol, Paris 4^e

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2017 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements :
60 (4,45 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25 €) - 91 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50 €) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2016.

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

Marchés + de 90 000 Euros

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

MAIRIE D'ARCEUIL

Correspondant : service marchés publics, 10 avenue Paul Doumer, 94110 Arcueil - Tél. 01 46 15 27 70/72, courriel : marches-publics@mairie-arcueil.fr, adresse internet : <http://www.arcueil.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://marches.maximilien.fr/?page=entrepriseAccueilEntreprise>

Objet du marché : Fourniture de papier à qualité écologique

Durée du marché : 1 an renouvelable 2 fois
Nombre et consistance des lots : Lot 1 fourniture et papier blanc, couleur et papier autocollant - Lot 2 fourniture de papier blanc et couleur pour les établissements scolaires

Type de procédure : procédure adaptée

Modalités d'attribution : accord cadre à bons de commande - validité des offres : 120 jours

Critères de sélection : prix jugé sur la base du détail quantitatif estimatif (propre à chaque lot) : 50 points - valeur technique, appréciée au vu des échantillons et de la note méthodologique (cf article 5.2 du CCP) : 30 points - performance en matière de protection de l'environnement, appréciée selon les articles proposés et les certifications environnementales fournies : 20 points

Date limite de réception des offres : le vendredi 10 novembre 2017, à 12h00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur : 17074 à 17075

Date d'envoi du présent avis à la publication : le vendredi 20 octobre 2017

Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <https://marches.maximilien.fr/index.php?page=entreprise>

EntrepriseDetailsConsultation&refConsultation=285794&orgAcronyme=d5k

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, tél. 01 60 56 66 30

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture : Mairie d'Arcueil - Direction des Finances

10 avenue Paul Doumer

94110 Arcueil

Bon de commande n49552

Enquête publique

REPUBLIQUE FRANCAISE

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, préfecture de police, préfectures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du 18 octobre 2017, l'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère (PPA) sur l'ensemble du territoire de la

RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

initialement ouverte du 18 septembre 2017 au 31 octobre 2017 par arrêté inter-préfectoral n IDF-2017-08-23-015 du 23 août 2017, est prolongée jusqu'au mercredi 15 novembre 2017 inclus, soit pendant 15 jours consécutifs supplémentaires.

La préfecture de la région d'Île-de-France, est chargée de coordonner l'organisation de prolongation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

Cette prolongation d'enquête sera conduite par la commission d'enquête initialement

désignée, soit :
* La présidente : Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC
* Les membres titulaires : Monsieur Jacky HAZAN, Monsieur Yves MAËNHAUT, Madame Sylviane DUBAIL, Madame Anne DE KOUROCH, Madame Estelle DLOUHY-MOREL, Monsieur Jacques DELOBELLE

Pendant cette prolongation d'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête (comportant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère) sera déposé dans les lieux d'enquête suivants où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

PARIS

Paris 15ème - siège de l'enquête - Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris - Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris - 5, rue Leblanc - 75015 PARIS

Paris 12ème - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales - 130 avenue Daumesnil - 75012 PARIS

Paris 18ème - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales - 1 place Jules Joffrin - 75018 PARIS

SEINE-ET-MARNE

Melun - Préfecture - Direction de la coordination des services de l'État - Pôle de la coordination de l'administration départementale - 12, rue des Saints Pères - 77000 MELUN

Chessy - Mairie - 32, rue Charles de Gaulle - 77000 CHESSY

Fontainebleau - Mairie - Service état civil - 40, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU

Gretz - Armainvilliers - Mairie - Service technique urbanisme - 69, rue de Paris - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS

Meaux - Mairie - 2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 MEAUX

YVELINES

Versailles - Préfecture - Direction de la réglementation et des élections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques - 1, avenue de l'Europe - 78000 VERSAILLES

Thiverval-Grignon - Mairie - Grande Rue - 78850 THIVERVAL-GRIGNON

ESSONNE

Evry - Préfecture - Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles - boulevard de France - 91000 EVRY

Etampes - Mairie - Services techniques municipaux - 19, rue Reverseux - 91150 ETAMPES

HAUTS-DE-SEINE

Nanterre - Préfecture - Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées - 167-177, avenue Joliot Curie - 92000 NANTERRE

Gennevilliers - Mairie - 177, avenue Gabriel Péri - 92230 GENNEVILLIERS

Issy-les-Moulineaux - Mairie - Centre administratif municipal - Accueil des services techniques - 47, rue du Général Leclerc - 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Neuilly-sur-Seine - Mairie - Pôle espaces publics - 127 (cour) avenue Achille Peretti - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE cedex

SEINE-SAINT-DENIS

Bobigny - Préfecture - Direction du développement durable et des collectivités locales - Bureau de l'environnement - 1, Esplanade Jean Moulin - 93000 BOBIGNY

Aulnay-sous-Bois - Mairie - Service urbanisme - 6, boulevard de l'Hôtel de Ville - 93600 AULNAY SOUS BOIS

Bagnole - Mairie - Direction de l'environnement du développement durable - Agenda 21 et des Espaces verts - 6, rue Hoche - 93170 BAGNOLET

VAL-DE-MARNE

Créteil - Préfecture - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique - 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle - 94000 CRETEIL

Créteil - Mairie - Direction générale des services techniques - 1 place Salvador Allende - 94000 CRETEIL

Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE Service urbanisme - 40, rue Elisée Reclus - 94550 CHEVILLY LARUE

VAL-D'OISE

Cergy-Pontoise - Préfecture - DDT - Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable - Pôle études et aménagement durable - Mission immobilier foncier et procédures - 5, avenue Bernard Hirsch - 95010 CERGY-PONTOISE cedex

Sarcelles - Mairie - Direction de l'aménagement - Immeuble Le Francilien - 3, boulevard Albert Camus - 95200 SARCELLES

US - Mairie - rue de la Libération - 95450 US

Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la prolongation de l'enquête publique :

- en les consignait sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus,

- en les adressant par voie postale à

l'attention de la présidente de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

- De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet : <http://enqueteepublique-ppa-idf.fr>

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant la période de prolongation de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Un membre de la commission d'enquête assurera les permanences supplémentaires aux lieux de permanences, jours et heures suivants :

PARIS

Paris 12ème - Mairie - **jeudi 2 novembre 2017 de 16h à 19h**

Paris 18ème - Mairie - **samedi 4 novembre 2017 de 9h à 12h**

Paris 18ème - Mairie - **jeudi 9 novembre 2017 de 16h à 19h**

SEINE-ET-MARNE

Meaux - Mairie - **lundi 6 novembre 2017 de 14h à 19h**

HAUTS-DE-SEINE

Issy les Moulineaux - Mairie - centre administratif municipal - accueil des services techniques - **mercredi 15 novembre 2017 de 9h à 12h**

VAL-DE-MARNE

Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE - service urbanisme 40, rue Elisée Reclus - **lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h**

VAL D'OISE

Sarcelles - Mairie - **lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h**

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêté par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

Constitution de société

Par acte SSP en date du 19 Octobre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

BLACK FABRIC

Nom Commercial : BLACK FABRIC

Forme : EURL

Capital : 1 000 Euros

Siège Social : 41 Rue du Sinot, 77700 Magny Le Hongre

Durée : 99 ans

Objet social : Fabrication et commercialisation d'articles de mode

Gérant : M. QUADDAY Lofji, demeurant 41, rue du Sinot 77700 Magny le hongre Immatriculation au RCS de MEAUX.

www.annoncesleparisien.fr



Le Parisien

Collectivités territoriales, optimisez votre communication

Publiez vos annonces de délégation de service public dans Le Parisien

Le seul quotidien habilité sur tous les départements d'Île de France et Oise

01 87 39 84 00
marchespublics@teamedia.fr

TEAM MEDIA

Par acte SSP en date du 22 Octobre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

3PE RENOV

Sigle : 3PE

Forme : SARL

Capital : 2000 euros

Siège Social : 14 bis rue Roger Frisson, 77160 La Chapelle saint Sulpice

Durée : illimitée

Objet social : Rénovation, Création, réhabilitation, installation, achat et ventes dans le domaine de la plomberie, de l'électricité, de revêtement de sols, isolation, plâtrerie et de peinture.

Gérant : BAUDRY Vincent Gérant associé NOCARD Stéphane Gérant associé Hammi Jean Gérant Associé

Immatriculation au RCS de MELUN

Divers société

ADHUZAC

SARL à associé unique au capital de 8.000 €

Siège :

60 RUE GEORGES VILLETTE
ECUELLES 77250 ECUELLES

788438018 RCS de MELUN

Par décision de l'AGE du 01/09/2017, il a été décidé de transférer le siège social au

280, rue Andrée Joubert 80132 VAUCHELLES LES QUESNOY.

- nommer Gérant M. BERTHONNET Rémi 119, route de briis 91460 MARCOUSSIS

- nommer Gérant M. IDBARKA Ilass 174, mail de hautefeuille 77350 LE MEE SUR SEINE

Radiation au RCS de MELUN et réimmatriculation au RCS de AMIENS

Rectificatif suite à l'annonce parue le 19 octobre 2017, concernant la société :

DALIOUS

Il fallait lire : RCS N : 798 373 940 de MELUN'

UNIVERS DECO

SARL au capital de 4.000 €

Siège : CENTRE COMMERCIAL MY MASSY MOINS X POUR CENTS VOIE DE BRIIS

91300 MASSY
818478950 RCS de EVRY

Par décision de l'AGE du 31/08/2017, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/09/2017 au

Centre Commercial Les Quatre Chenes Bat.B La tête du Buis D 604 77340 PONTAULT COMBAULT.

Gérant: Mme ARIC Catherine 116 Rue des Guillaume 93130 NOISY LE SEC

Radiation au RCS de EVRY et réimmatriculation au RCS de MELUN.

ferrari publicite

ANNONCES LÉGALES des VENTES IMMOBILIÈRES JUDICIAIRES
7, rue Sainte-Anne 75001 PARIS
www.ferrari.fr - T. 01.42.96.05.50

SELARL GAVAUDAN - RESMAN

Société d'Avocats au Barreau de MEAUX,
2, rue des Cordeliers - BP 147- 77335 MEAUX cédex- tél 01.60.41.11.43

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

En l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de MEAUX (Seine et Marne) au Palais de Justice - Avenue Salvador Allende

LE JEUDI 7 DECEMBRE 2017 à 10 HEURES

APPARTEMENT et PLACE DE PARKING

21 avenue des Frênes - Zac des Frênes - 77144 MONTEVRAIN

VISITE SUR PLACE : MERCREDI 22 NOVEMBRE 2017 de 15 H à 15 H 30.

A la requête de : **Société CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT**, inscrite au RCS de PARIS (n° 379 502 644) ayant son siège social 26/28 rue de Madrid 75008 PARIS, venant aux droits de la BANQUE PATRIMOINE ET IMMOBILIER immatriculée au RCS de PARIS (SIREN 381 804 905) par suite d'une opération de fusion-absorption en date du 1^{er} mai 2017. Créancier poursuivant ayant pour Avocat la

SELARL GAVAUDAN - RESMAN

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE

Bien sis à MONTEVRAIN (77144) 21 Avenue des Frênes - lot n° 127 (un appartement de type 2 aile nord du bâtiment 1^{er} étage - avec aisances et dépendances) et lot n° 369 (place de parking extérieur n° 145) dans un ensemble immobilier sur la commune de MONTEVRAIN (77144) Zac des Frênes cadastré section C n° 989

OCCUPATION

Le bien fait partie d'un groupe type hôtelier, mettant en location des appartements meublés, pour des courtes et moyennes durées. Le logement objet des poursuites n'étant pas loué au moment de l'intervention pour l'établissement du PVD.

MISE à PRIX : 30.000,00 €

outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente. Les frais préalables et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Fait et rédigé par la **SELARL GAVAUDAN - RESMAN**, Société d'Avocats poursuivante.

RENSEIGNEMENTS :
1/ La **SELARL GAVAUDAN - RESMAN** Société d'Avocats à Meaux

Tél 01.60.41.11.43

2/ Au Greffe du JEX du Tribunal de Grande Instance de Meaux ou le cahier des conditions de vente peut être consulté.

Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal de Grande Instance de Meaux est obligatoire

outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente. Les frais préalables et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Fait et rédigé par la **SELARL GAVAUDAN - RESMAN**, Société d'Avocats poursuivante.

RENSEIGNEMENTS :
1/ La **SELARL GAVAUDAN - RESMAN** Société d'Avocats à Meaux

Tél 01.60.41.11.43

2/ Au Greffe du JEX du Tribunal de Grande Instance de Meaux ou le cahier des conditions de vente peut être consulté.

Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal de Grande Instance de Meaux est obligatoire

MILLON

Maison de ventes aux enchères depuis 1925

EXPERTISEZ VOS ŒUVRES D'ART

Tableaux, bijoux, timbres, ou tout autre objet de collection





Sur rendez-vous à votre domicile

Renseignements : M^{me} Camille Dutot

06 89 51 29 82 - cdutot@millon.com

Les objets confiés seront vendus aux enchères à Paris-Drouot



francemarchés.com

TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS PUBLICS

www.leparisien.fr

Annonces JUDICIAIRES ET LÉGALES 78

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2017 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements :
60 (4,45 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25€) - 91 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50€) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministre de la Culture et la Communication de décembre 2016.

Divers société

ART MATRISE D'OEUVRE

SARL au capital de 7500 euros
Siège social : 6, rue de la Forêt
78980 NEAUPHLETTE
RCS N : 494728348 de VERSAILLES

L'AGE du 30/09/2017 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2017, a été nommé liquidateur KOKELKA Jean-Luc 6, rue de la forêt 78980 NEAUPHLETTE.
Le siège de liquidation a été fixé au 6, rue de la forêt 78980 NEAUPHLETTE
Mention sera faite au RCS de VERSAILLES.

ART CONSEPT

SASU au capital de 1 000 Euros
Siège social : 42 Rue des Cormiers
78400 CHATOU
RCS N : 832140446 de VERSAILLES

L'AGE du 23/10/2017 a décidé d'étendre l'objet social à Charpente, Couverture, entretien et nettoyage de tout type de bâtiments et hôtels.
Le reste sans changement.
Mention sera faite au RCS de VERSAILLES.

SCI MECIENNES

SCI au capital de 1000 Euros
Siège social : 25 rue du montesson
95870 BEZONS
RCS N : 813714607 de PONTOISE

L'AGE du 15/10/2017 a décidé de transférer le siège social au 2 rue du Baron Gérard, 78100 ST GERMAIN EN LAYE à compter du 15/10/2017.
Gérant : M. MOURA Frederic gérant, demeurant 21 rue de la garderie, 78620 L'Etang la Ville
En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de VERSAILLES.

Enquête publique

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE DE ARNOUVILLE-LES-MANTES

Par arrêté n A2017_86 du 26 septembre 2017, le Président de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise a organisé l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de PLU de la commune d'ARNOUVILLE-LES-MANTES.

A cet effet, Monsieur Gilles DAVENET a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par décision du 23/08/2017 de la Présidente du Tribunal administratif de Versailles.

L'enquête se déroulera à la Mairie d'ARNOUVILLE-LES-MANTES, du mercredi 18 octobre 2017 à 15h00 au mercredi 22 novembre 2017 à 18h00 inclus aux jours et heures habituelles d'ouverture, soit le mercredi de 15h00 à 18h00, le vendredi de 16h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 11h00. Pendant ces horaires, le dossier sera consultable en version papier et sur un poste informatique. Le dossier sera aussi consultable sur le site Internet : www.gpseo.fr/urbanisme

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et,
- soit consigner ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet
- soit les adresser par écrit à Monsieur le commissaire-enquêteur, Enquête sur le projet de PLU, Mairie d'ARNOUVILLE-LES-MANTES - 8 place de l'Eglise - 78790 ARNOUVILLE-LES-MANTES.
- soit les adresser par courriel à

enquete-publique-plu-arnouville-les-mantes@gpseo.fr

Le commissaire-enquêteur assurera une permanence en Mairie :
- mercredi 18 octobre de 15h00 à 18h00
- vendredi 10 novembre de 16h00 à 19h00
- samedi 18 novembre de 9h00 à 12h00
- mercredi 22 novembre de 15h00 à 18h00

Toute personne peut à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

L'autorité environnementale a rendu un avis sur le projet consultable sur le site mentionné ci-dessus.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-enquêteur, transmis au Président de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise qui en adressera une copie à M. le Maire de ARNOUVILLE-LES-MANTES, dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la Mairie de ARNOUVILLE-LES-MANTES. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication pendant une durée d'un an.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil communautaire sera compétent pour approuver le projet de PLU de ARNOUVILLE-LES-MANTES.

PRÉFET DU VAL-D'OISE

Direction de la Coordination et de l'Appui Territorial
Bureau de la Coordination Administrative
Section des Installations Classées

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n1C-17-043 du 2 octobre 2017, une enquête publique a été ouverte en mairies de CORMEILLES-EN-PARISIS (Val-d'Oise) et SARTROUVILLE (Yvelines), du **lundi 20 novembre 2017 au vendredi 22 décembre 2017 inclus**, en application du code de l'environnement, sur la demande présentée par la société

PHOTOBOX

représentée par Monsieur CAUSSY chargé du suivi du dossier (Tél : 06-22-95-12-43) à l'effet d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation d'activités de développement sur surfaces photosensibles à base argentique et d'impressions numériques sur supports types «papiers/cartons» sur le territoire de la commune de CORMEILLES-EN-PARISIS, ZAC des Bois Rochefort.

Ces activités sont notamment répertoriées sous la rubrique de classement soumise à autorisation précisée ci-après :

* Traitement et développement des surfaces photosensibles à base argentique
Activité de développement sur surfaces photosensibles
La surface annuelle traitée étant à supérieure à 50 000 m²
(Surface maximale déclarée = 5 000 000 m²)
N 2950-2.a) = installation soumise à Autorisation

Toutes personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier et formuler des observations et propositions sur un registre ouvert à cet effet, dans un délai de 33 jours, du **lundi 20 novembre 2017 au vendredi 22 décembre 2017 inclus** en mairies susmentionnées où seront déposés : la demande, les plans de l'établissement, l'étude d'impact, l'avis de l'Autorité environnementale et le registre d'enquête qui pourront être consultés aux jours et heures ouvrables desdites mairies.

Madame Dalila DA COSTA ALVES, technicien supérieur en chef en retraite, désignée commissaire enquêteur par ordonnance du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise du 12 septembre 2017, sera chargée d'ouvrir le registre d'enquête, de réunir les observations et propositions présentées et de clore ce registre à l'expiration du délai ci-dessus indiqué.

Madame Dalila DA COSTA ALVES assurera une permanence en mairie de CORMEILLES-EN-PARISIS :

* le **lundi 20 novembre 2017 de 15h30 à 18h30**
* le **samedi 2 décembre 2017 de 09h00 à 12h00**
* le **jeudi 7 décembre 2017 de 13h30 à 16h30**
* le **lundi 11 décembre 2017 de 15h30 à 18h30**
* le **vendredi 22 décembre 2017 de 14h30**

à 17h30

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête est consultable sur le site internet de la préfecture du Val-d'Oise, via l'adresse internet suivante : www.val-doise.gouv.fr rubrique : Politiques publiques - Environnement risqués et nuisances - (ICPE) Installations classées pour la protection de l'environnement - Enquêtes publiques.
Le public pourra également prendre connaissance du dossier d'enquête, sous format numérique, en mairie de CORMEILLES-EN-PARISIS, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Le public pourra consigner ses observations et propositions par courriel à l'adresse suivante : pref-icpe@val-doise.gouv.fr à compter du 20 novembre 2017 et jusqu'au 22 décembre 2017 inclus. Ne seront prises en considération que les observations et propositions ayant été envoyées avant la fin de mise à disposition du public, la date portée automatiquement sur les messages électroniques faisant foi. Les observations et propositions recueillies par courriel seront mises en ligne sur le site internet de la préfecture du Val-d'Oise, et consultables via l'adresse internet susvisée, rubrique Enquêtes publiques.

Le Préfet du Val-d'Oise est l'autorité compétente pour délivrer ou refuser, par arrêté préfectoral, l'autorisation demandée.

Conformément à l'article R. 123-23 du code de l'environnement, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairies de CORMEILLES-EN-PARISIS et SARTROUVILLE et à la Direction de la coordination et de l'appui territorial - Bureau de la coordination administrative - Section des installations classées.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, préfecture de police, préfectures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du 18 octobre 2017, l'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère (PPA) sur l'ensemble du territoire de la

RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

initialement ouverte du 18 septembre 2017 au 31 octobre 2017 par arrêté inter-préfectoral n IDF-2017-08-23-015 du 23 août 2017, est prolongée jusqu'au mercredi 15 novembre 2017 inclus, soit pendant 15 jours consécutifs supplémentaires.

La préfecture de la région d'Île-de-France, est chargée de coordonner l'organisation de prolongation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

Cette prolongation d'enquête sera conduite par la commission d'enquête initialement désignée, soit :

* La présidente : Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC
* Les membres titulaires : Monsieur Jacky HAZAN, Monsieur Yves MAËNHAUT, Madame Sylviane DUBAIL, Madame Anne DE KOUROCH, Madame Estelle DLOUHY-MOREL, Monsieur Jacques DELOBELLE

Pendant cette prolongation d'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête (comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère) sera déposé dans les lieux d'enquête suivants où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

PARIS
Paris 15ème - siège de l'enquête - Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris - Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris - 5, rue Leblanc - 75015 PARIS
Paris 12ème - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales - 130 avenue Daumesnil - 75012 PARIS
Paris 18ème - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales

- 1 place Jules Joffrin - 75018 PARIS
SEINE-ET-MARNE

Melun - Préfecture - Direction de la coordination des services de l'État - Pôle de la coordination de l'administration départementale - 12, rue des Saints Pères - 77000 MELUN
Chessy - Mairie - 32, rue Charles de Gaulle - 77700 CHESSY
Fontainebleau - Mairie - Service état civil - 40, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU
Gretz - Armainvilliers - Mairie - Service technique urbanisme - 69, rue de Paris - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS
Meaux - Mairie - 2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 MEAUX

YVELINES

Versailles - Préfecture - Direction de la réglementation et des élections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques - 1, avenue de l'Europe - 78000 VERSAILLES
Thiverval-Grignon - Mairie - Grande Rue - 78850 THIVERVAL-GRIGNON

ESSONNE

Evry - Préfecture - Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles - boulevard de France - 91000 EVRY
Etampes - Mairie - Services techniques municipaux - 19, rue Reverseleux - 91150 ETAMPES

HAUTS-DE-SEINE

Nanterre - Préfecture - Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées - 167-177, avenue Joliot Curie - 92000 NANTERRE
Gennevilliers - Mairie - 177, avenue Gabriel Péri - 92230 GENNEVILLIERS
Issy-les-Moulineaux - Mairie - Centre administratif municipal - Accueil des services techniques - 47, rue du Général Leclerc - 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Neuilly-sur-Seine - Mairie - Pôle espaces publics - 127 (cour) avenue Achille Peretti - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE cedex

SEINE-SAINT-DENIS

Bobigny - Préfecture - Direction du développement durable et des collectivités locales - Bureau de l'environnement - 1, Esplanade Jean Moulin - 93000 BOBIGNY
Aulnay-sous-Bois - Mairie - Service urbanisme - 6, boulevard de l'Hôtel de Ville - 93800 AULNAY SOUS BOIS
Bagnole - Mairie - Direction de l'environnement du développement durable - Agenda 21 et des Espaces verts - 6, rue Hoche - 93170 BAGNOLET

VAL-DE-MARNE

Créteil - Préfecture - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique - 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle - 94000 CRETEIL
Créteil - Mairie - Direction générale des services techniques - 1 place Salvador Allende - 94000 CRETEIL
Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE Service urbanisme - 40, rue Elisée Reclus - 94550 CHEVILLY LARUE

VAL-D'OISE

Cergy-Pontoise - Préfecture - DDT - Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable - Pôle études et aménagement durable - Mission immobilier foncier et procédures - 5, avenue Bernard Hirsch - 95010 CERGY-PONTOISE cedex
Sarcelles - Mairie - Direction de l'aménagement - Immeuble Le Francilien - 3, boulevard Albert Camus - 95200 SARCELLES
Us - Mairie - rue de la Libération - 95450 US

Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la prolongation de l'enquête publique :

- en les consignant sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus,
- en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

- De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet : <http://enquetepublique-ppa-idf.fr>

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant la période de prolongation de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Un membre de la commission d'enquête assurera les permanences supplémentaires aux lieux de permanences, jours et heures suivants :

PARIS

MILLON

Maison de ventes aux enchères depuis 1925

EXPERTISEZ VOS ŒUVRES D'ART

Tableaux, bijoux, timbres, ou tout autre objet de collection



Sur rendez-vous à votre domicile
Renseignements : M^{me} Camille Dutot
06 89 51 29 82 - cdutot@millon.com
Les objets confiés seront vendus aux enchères à Paris-Drouot

Paris 12ème - Mairie
- **jeudi 2 novembre 2017 de 16h à 19h**
Paris 18ème - Mairie
- **samedi 4 novembre 2017 de 9h à 12h**
- **jeudi 9 novembre 2017 de 16h à 19h**
SEINE-ET-MARNE

Meaux - Mairie
- **lundi 6 novembre 2017 de 14h à 19h**
HAUTS-DE-SEINE
Issy les Moulineaux - Mairie - centre administratif municipal - accueil des services techniques
- **mercredi 15 novembre 2017 de 9h à 12h**
VAL-DE-MARNE

Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE - service urbanisme 40, rue Elisée Reclus
- **lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h**
VAL D'OISE
Sarcelles - Mairie
- **lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h**

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE

COMMUNE DE GUERNES

ENQUÊTE PUBLIQUE-ELABORATION DU PLU DE GUERNES

Par arrêté n2017-97 en date du 26 septembre 2017, le Président de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise a ordonné l'ouverture de l'enquête publique de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Guernes.

En effet, Monsieur Michel ABAUTRET, retraité de la Marine Nationale a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Versailles.

Les pièces du dossier en version papier et sur un poste informatique ainsi qu'un

 **francemarchés.com**
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS PUBLICS

Le portail d'avis de marchés publics le plus complet du web

- Plus de 20.000 appels d'offres en cours
- 100% gratuit
- Alertes par email

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2017 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,45 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25€) - 91 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50€) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2016.

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

Marchés + de 90 000 Euros

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

MAIRIE D'ARCUEIL

Correspondant : service marchés publics, 10 avenue Paul Doumer, 94110 Arcueil - Tél. 01 46 15 27 70/72, courriel : marches-publics@mairie-arcueil.fr, adresse internet : <http://www.arcueil.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://marches.maximilien.fr/?page=entrepriseAccueilEntreprise>

Objet du marché : Fourniture de papier à qualité écologique

Durée du marché : 1 an renouvelable 2 fois
Nombre et consistance des lots : Lot 1 fourniture et papier blanc, couleur et papier autocollant - Lot 2 fourniture de papier blanc et couleur pour les établissements scolaires

Type de procédure : procédure adaptée
Modalités d'attribution : accord cadre à bons de commande - validité des offres : 120 jours
Critères de sélection : prix jugé sur la base du détail quantitatif estimatif (propre à chaque lot) : 50 points - valeur technique, appréciée au vu des échantillons et de la note méthodologique (cf article 5.2 du CCP) : 30 points - performance en matière de protection de l'environnement, appréciée selon les articles proposés et les certifications environnementales fournies : 20 points

Date limite de réception des offres : le vendredi 10 novembre 2017, à 12h00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur : 17074 à 17075

Date d'envoi du présent avis à la publication : le vendredi 20 octobre 2017

Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <https://marches.maximilien.fr/index.php?page=entreprise>

EntrepriseDetailsConsultation&refConsultation=285794&orgAcronyme=d5k

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, tél. 01 60 56 66 30

DONNEES DE FACTURATION

Libellé de la facture : Mairie d'Arcueil - Direction des Finances 10 avenue Paul Doumer 94110 Arcueil
Bon de commande n49552

Enquête publique

REPUBLIQUE FRANCAISE

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, préfecture de police, préfectures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du 18 octobre 2017, l'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère (PPA) sur l'ensemble du territoire de la

RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

initialement ouverte du 18 septembre 2017 au 31 octobre 2017 par arrêté inter-préfectoral n IDF-2017-08-23-015 du 23 août 2017, est prolongée jusqu'au mercredi 15 novembre 2017 inclus, soit pendant 15 jours consécutifs supplémentaires.

La préfecture de la région d'Île-de-France, est chargée de coordonner l'organisation de prolongation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

Cette prolongation d'enquête sera conduite par la commission d'enquête initialement désignée, soit :

* La présidente : Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC
* Les membres titulaires : Monsieur Jacky HAZAN, Monsieur Yves MAËNHAUT, Madame Sylviane DUBAIL, Madame Anne DE KOUROCH, Madame Estelle DLOUHY-MOREL, Monsieur Jacques DELOBELLE

Pendant cette prolongation d'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête (comportant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère) sera déposé dans les lieux d'enquête suivants où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

PARIS

Paris 15ème - siège de l'enquête - Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris - Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris - 5, rue Leblanc - 75015 PARIS

Paris 12ème - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales - 130 avenue Daumesnil - 75012 PARIS

Paris 18ème - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales - 1 place Jules Joffrin - 75018 PARIS

SEINE-ET-MARNE

Melun - Préfecture - Direction de la coordination des services de l'État - Pôle de la coordination de l'administration départementale - 12, rue des Saints Pères - 77000 MELUN

Chessy - Mairie - 32, rue Charles de Gaulle - 77700 CHESSY

Fontainebleau - Mairie - Service état civil - 40, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU

Gretz - Armainvilliers - Mairie - Service technique urbanisme - 69, rue de Paris - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS

Meaux - Mairie - 2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 MEAUX

YVELINES

Versailles - Préfecture - Direction de la réglementation et des élections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques - 1, avenue de l'Europe - 78000 VERSAILLES

Thiverval-Grignon - Mairie - Grande Rue - 78850 THIVERVAL-GRIGNON

ESSONNE

Evry - Préfecture - Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles - boulevard de France - 91000 EVRY

Etampes - Mairie - Services techniques municipaux - 19, rue Reverseux - 91150 ETAMPES

HAUTS-DE-SEINE

Nanterre - Préfecture - Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées - 167-177, avenue Joliot Curie - 92000 NANTERRE

Gennevilliers - Mairie - 177, avenue Gabriel Péri - 92230 GENNEVILLIERS

Issy-les-Moulineaux - Mairie - Centre administratif municipal - Accueil des services techniques - 47, rue du Général Leclerc - 92130 ISSY LES MOULINEAUX

Neuilly-sur-Seine - Mairie - Pôle espaces

publics - 127 (cour) avenue Achille Peretti - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE cedex

SEINE-SAINT-DENIS

Bobigny - Préfecture - Direction du développement durable et des collectivités locales - Bureau de l'environnement - 1, Esplanade Jean Moulin - 93000 BOBIGNY

Aulnay-sous-Bois - Mairie - Service urbanisme - 6, boulevard de l'Hôtel de Ville - 93600 AULNAY SOUS BOIS

Bagnole - Mairie - Direction de l'environnement du développement durable - Agenda 21 et des Espaces verts - 6, rue Hoche - 93170 BAGNOLET

VAL-DE-MARNE

Créteil - Préfecture - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique - 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle - 94000 CRETEIL

Créteil - Mairie - Direction générale des services techniques - 1 place Salvador Allende - 94000 CRETEIL

Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE Service urbanisme - 40, rue Elisée Reclus - 94550 CHEVILLY LARUE

VAL-D'OISE

Cergy-Pontoise - Préfecture - DDT - Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable - Pôle études et aménagement durable - Mission immobilier foncier et procédures - 5, avenue Bernard Hirsch - 95010 CERGY-PONTOISE cedex

Sarcelles - Mairie - Direction de l'aménagement - Immeuble Le Francilien - 3, boulevard Albert Camus - 95200 SARCELLES

Us - Mairie - rue de la Libération - 95450 US

Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la prolongation de l'enquête publique :

- en les consignnant sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus,

- en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

- De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet : <http://enqueteurbique-ppa-idf.fr>

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant la période de prolongation de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Un membre de la commission d'enquête assurera les permanences supplémentaires aux lieux de permanences, jours et heures suivants :

PARIS

Paris 12ème - Mairie - **jeudi 2 novembre 2017 de 16h à 19h**

Paris 18ème - Mairie - **samedi 4 novembre 2017 de 9h à 12h**

Paris 18ème - Mairie - **jeudi 9 novembre 2017 de 16h à 19h**

SEINE-ET-MARNE

Meaux - Mairie - **lundi 6 novembre 2017 de 14h à 19h**

HAUTS-DE-SEINE

Issy les Moulineaux - Mairie - centre administratif municipal - accueil des services techniques

- **mercredi 15 novembre 2017 de 9h à 12h**

VAL-DE-MARNE

Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE - service urbanisme

40, rue Elisée Reclus - **lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h**

VAL D'OISE

Sarcelles - Mairie - **lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h**

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

Constitution de société

Suivant ASSP en date à YERRES (91) du 12/10/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :

D. ET COMPAGNIE

Forme sociale : SCI
Siège social : 12 rue Danton - 91330 YERRES

Objet social : L'acquisition, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location, mise à disposition gratuite, revente ou autrement des biens immobiliers qui seront apportés à la société, acquis par elle au cours de la vie sociale. La prise à bail, en crédit-bail immobilier de tous immeubles ou biens immobiliers. L'entretien et éventuellement l'aménagement desdits immeubles ou biens immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de EVRY

Capital social : 10.000€, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Mme Nathalie DELANDES demeurant 12 rue Danton - 91330 YERRES

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas.

agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au RCS de EVRY.

Pour avis
La Gérance

Divers société

NETT PLOMBERIE

SARL au capital de 8000 euros

Siège social : 11 rue auguste et louis lumiere

94190 villeneuve saint georges

RCS N : 814096368 de CRETEIL

L'AGE du 15 octobre 2017 a décidé de transférer le siège social au **101 AVENUE DE PARIS, 91800 brunoy** à compter du **15 octobre 2017**.

En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de EVRY.

Mention sera faite au RCS de CRETEIL.

Suivant acte SSP en date du mercredi 20 septembre 2017, enregistré au SIE de PALAISEAU, le mercredi 11 octobre 2017, Bord. 2017/548, case n8,

GESTIM

SARL, au capital de : 8 000 Euros, sise 37 rue de Paris 91120 PALAISEAU, immatriculée au RCS de : EVRY, sous le numéro de : 525 272 662 a cédé à :

F. IMMO

SARL, au capital de : 7 622 euros, sise 37 rue de Paris 91120 PALAISEAU, immatriculée au RCS de : EVRY, sous le numéro de : 439 976 762, son fonds de commerce : AGENCE IMMOBILIERE sis et exploité, 37 rue de Paris 91120 PALAISEAU.

La présente vente est consentie et acceptée moyennant le prix de 60 000 euros. L'entrée en jouissance a été fixée au : dimanche 01 octobre 2017. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours en date de la dernière des publications légales pour la validité à : SARL F. IMMO 37 rue de Paris 91120 PALAISEAU. Et pour correspondance :

SARL F. IMMO 37 rue de Paris 91120 PALAISEAU

GMR PLOMBERIE

EURL au capital de 2500 Euros

Siège social : 15 rue de la Cerisaie 91560 CROSNE

RCS N : 792799827 de EVRY

L'AGO du 10 octobre 2017 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du **31 octobre 2017**, a été nommé liquidateur M. ROULLIER Yann, demeurant 15, rue de la Cerisaie 91560 CROSNE.

Le siège de liquidation a été fixé au 15, rue de la Cerisaie 91560 CROSNE

Mention sera faite au RCS de EVRY.

Rectificatif suite à l'annonce parue le 20/10/2017, concernant la société :

FACTORY AND CO MASSY

Il fallait lire : L'AGE du 18 octobre 2017 a décidé de nommé co-gérant M JABLONSKI Michael, demeurant 2 allée des cavaliers 94700 Maison Alfort'

ASTA 77

SARL au capital de 5 000 Euros

Siège social : 14 place des terrasses de l'agora 91000

RCS N : 797 768 454 de EVRY

L'AGE du 17 Octobre 2017 a décidé de nommer gérant Mlle. PARAMESWARAN Sarniyaa, demeurant 60, rue de la Théroanne 77380 Combs la Ville à compter du **17 Octobre 2017**, en remplacement de M.Parameswaran Thinesh démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de EVRY.

NETT PLOMBERIE

SARL au capital de 8000 euros

Siège social : 11 rue auguste et louis lumiere

94190 villeneuve saint georges

RCS N : 814096368 de CRETEIL

L'AGE du 15 octobre 2017 a décidé de transférer le siège social au **101 avenue de Paris, 91800 brunoy** à compter du **15 octobre 2017**.

Gérant : M. Lekmine Mohamed, demeurant 101 avenue de Paris 91800 Brunoy, en qualité de nouveau gérant pour une durée illimitée en remplacement de M. Lekmine Miloud gérant démissionnaire

En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de EVRY.

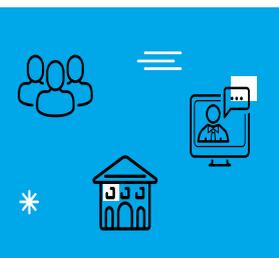
Insertions diverses

M. YAPICI ERDAL né le samedi 28 janvier 1995 à 91100-CORBEIL ESSONNES, de nationalité Française, demeurant Chez Mr.Kurt 2 avenue Pierre brosselette 91100 Corbeil Essonnes, Étudiant, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de :

KURT

M. YAPICI SAMET né le lundi 27 septembre 1993 à 91100-CORBEIL ESSONNES, de nationalité Française, demeurant Chez Monsieur Kurt 2 avenue Pierre brosselette 91100-Corbeil Essonnes, Étudiant, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de :

KURT



Le Parisien

Collectivités territoriales, optimisez votre communication

Publiez vos annonces de délégation de service public dans Le Parisien

Le seul quotidien habilité sur tous les départements d'Île de France et Oise

01 87 39 84 00
marchespublics@teamedia.fr

TEAM MEDIA

francemarchés.com
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS PUBLICS

Le portail d'avis de marchés publics le plus complet du web

Plus de 20.000 appels d'offres en cours

100% gratuit

Alertes par email

Contact commercial
01 87 39 84 00

Rendez-vous sur
www.annoncesleparisien.fr
7/7 - 24H/24H

Annonces JUDICIAIRES ET LÉGALES 92

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2017 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,45 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25 €) - 81 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50 €) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2016.

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

Marchés + de 90 000 Euros

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

MAIRIE D'ARQUEUIL

Correspondant : service marchés publics, 10 avenue Paul Doumer, 94110 Arcueil - Tél. 01 46 15 27 70/72, courriel : marches-publics@mairie-arcueil.fr, adresse internet : <http://www.arcueil.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://marches.maximilien.fr/?page=entrepriseAccueilEntreprise>

Objet du marché : Fourniture de papier à qualité écologique

Durée du marché : 1 an renouvelable 2 fois
Nombre et consistance des lots : Lot 1 fourniture et papier blanc, couleur et papier autocollant - Lot 2 fourniture de papier blanc et couleur pour les établissements scolaires

Type de procédure : procédure adaptée
Modalités d'attribution : accord cadre à bons de commande - validité des offres : 120 jours
Critères de sélection : prix jugé sur la base du détail quantitatif estimatif (propre à chaque lot) : 50 points - valeur technique, appréciée au vu des échantillons et de la note méthodologique (cf article 5.2 du CCP) : 30 points - performance en matière de protection de l'environnement, appréciée selon les articles proposés et les certifications environnementales fournies : 20 points
Date limite de réception des offres : le vendredi 10 novembre 2017, à 12h00
Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur : 17074 à 17075
Date d'envoi du présent avis à la publication : le vendredi 20 octobre 2017
Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <https://marches.maximilien.fr/index.php?page=entreprise>.
EntrepriseDetailsConsultation&refConsultation=285794&orgAcronyme=d5k
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, tél. 01 60 56 66 30

DONNEES DE FACTURATION
Libellé de la facture : Mairie d'Arcueil - Direction des Finances 10 avenue Paul Doumer 94110 Arcueil
Bon de commande n49552

Avis divers

PREFECTURE DES HAUTS DE SEINE

EXTRAIT D'AVIS

EXTENSION DE L'ENSEMBLE COMMERCIAL PLAINE SUD A CLAMART

Réunie le 18 octobre 2017, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial des Hauts-de-Seine a rendu un avis favorable sur la demande d'extension de 859m2 de vente, comprenant deux moyennes surfaces non alimentaires, de l'ensemble commercial Plaine Sud, dans la commune de Clamart, correspondant au lot G de l'opération d'aménagement du quartier des Canaux.

Contact commercial 01 87 39 84 00

Rendez-vous sur www.annoncesleparisien.fr
7/7 - 24H/24H

DEPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE

VILLE DE COLOMBES

ZAC de la Marine

Par délibérations ns 22 et 23 du 28 septembre 2017, le conseil municipal de la Ville de Colombes a approuvé le dossier de création-réalisation modifié et le programme des équipements publics modifié relatifs à la ZAC de la Marine.

Les dossiers peuvent être consultés à la Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement au 42, rue de la Reine Henriette, 92700 Colombes, ou en Préfecture des Hauts-de-Seine, Direction de la Réglementation et de l'Environnement.

Enquête publique

REPUBLIQUE FRANCAISE

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, préfecture de police, préfectures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du 18 octobre 2017, l'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère (PPA) sur l'ensemble du territoire de la

RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

initialement ouverte du 18 septembre 2017 au 31 octobre 2017 par arrêté inter-préfectoral n IDF-2017-08-23-015 du 23 août 2017, est prolongée jusqu'au mercredi 15 novembre 2017 inclus, soit pendant 15 jours consécutifs supplémentaires.

La préfecture de la région d'Île-de-France, est chargée de coordonner l'organisation de prolongation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

Cette prolongation d'enquête sera conduite par la commission d'enquête initialement désignée, soit :
* La présidente : Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC
* Les membres titulaires : Monsieur Jacky HAZAN, Monsieur Yves MAËNHAUT, Madame Sylviane DUBAIL, Madame Anne DE KOUROCH, Madame Estelle DLOUHY-MOREL, Monsieur Jacques DELOBELLE

Pendant cette prolongation d'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête (comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère) sera déposé dans les lieux d'enquête suivants où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

PARIS
Paris 15ème - siège de l'enquête - Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris - Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris - 5, rue Leblanc - 75015 PARIS
Paris 12ème - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales - 130 avenue Daumesnil - 75012 PARIS
Paris 18ème - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales - 1 place Jules Joffrin - 75018 PARIS
SEINE-ET-MARNE
Melun - Préfecture - Direction de la coordination des services de l'État - Pôle de la coordination de l'administration départementale - 12, rue des Saints Pères - 77000 MELUN
Chessy - Mairie - 32, rue Charles de Gaulle - 77700 CHESSY
Fontainebleau - Mairie - Service état civil - 40, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU
Gretz - Armainvilliers - Mairie - Service technique urbanisme - 69, rue de Paris - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS
Meaux - Mairie - 2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 MEAUX
YVELINES
Versailles - Préfecture - Direction de la réglementation et des élections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques - 1, avenue de l'Europe - 78000 VERSAILLES

Thiverval-Grignon - Mairie - Grande Rue - 78850 THIVERVAL-GRIGNON
ESSONNE
Evry - Préfecture - Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles - boulevard de France - 91000 EVRY
Etampes - Mairie - Services techniques municipaux - 19, rue Reverseux - 91150 ETAMPES

HAUTS-DE-SEINE

Nanterre - Préfecture - Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées - 167-177, avenue Joliot Curie - 92000 NANTERRE
Gennevilliers - Mairie - 177, avenue Gabriel Péri - 92230 GENNEVILLIERS
Issy-les-Moulineaux - Mairie - Centre administratif municipal - Accueil des services techniques - 47, rue du Général Leclerc - 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Neuilly-sur-Seine - Mairie - Pôle espaces publics - 127 (cour) avenue Achille Peretti - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE cedex
SEINE-SAINT-DENIS

Bobigny - Préfecture - Direction du développement durable et des collectivités locales - Bureau de l'environnement - 1, Esplanade Jean Moulin - 93000 BOBIGNY
Aulnay-sous-Bois - Mairie - Service urbanisme - 6, boulevard de l'Hôtel de Ville - 93600 AULNAY SOUS BOIS
Bagnole - Mairie - Direction de l'environnement du développement durable - Agenda 21 et des Espaces verts - 6, rue Hoche - 93170 BAGNOLET
VAL-DE-MARNE

Creteil - Préfecture - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique - 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle - 94000 CRETEIL
Creteil - Mairie - Direction générale des services techniques - 1 place Salvador Allende - 94000 CRETEIL
Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE Service urbanisme - 40, rue Elisée Reclus - 94550 CHEVILLY LARUE
VAL-D'OISE

Cergy-Pontoise - Préfecture - DDT - Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable - Pôle études et aménagement durable - Mission immobilier foncier et procédures - 5, avenue Bernard Hirsch - 95010 CERGY-PONTOISE cedex
Sarcelles - Mairie - Direction de l'aménagement - Immeuble Le Francilien - 3, boulevard Albert Camus - 95200 SARCELLES
Us - Mairie - rue de la Libération - 95450 US

Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la prolongation de l'enquête publique :
- en les consignat sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête ci-dessus,
- en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.
- De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet : <http://enqueteepublique-ppa-idf.fr>

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant la période de prolongation de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Un membre de la commission d'enquête assurera les permanences supplémentaires aux lieux de permanences, jours et heures suivants :

PARIS
Paris 12ème - Mairie - **jeudi 2 novembre 2017 de 16h à 19h**
Paris 18ème - Mairie - **samedi 4 novembre 2017 de 9h à 12h**
jeudi 9 novembre 2017 de 16h à 19h
SEINE-ET-MARNE
Meaux - Mairie - **lundi 6 novembre 2017 de 14h à 19h**
HAUTS-DE-SEINE
Issy les Moulineaux - Mairie - centre administratif municipal - accueil des services techniques - **mercredi 15 novembre 2017 de 9h à 12h**
VAL-DE-MARNE
Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE - service urbanisme 40, rue Elisée Reclus - **lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h**
VAL D'OISE
Sarcelles - Mairie

- lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

Constitution de société

Par acte SSP du 12/10/2017, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

KRÉ-ON ÉVÈNEMENTIEL

Objet social : Organisation d'événements privés et professionnels, prestations d'accompagnement et consulting dans le cadre d'organisation d'événements privés et professionnels
Siège social : 127 Rue de Fontenay, Bâtiment B 92350 Le Plessis-Robinson.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Président : M. Labbé Rémi, demeurant 127 Rue de Fontenay Bâtiment B, 92350 Le Plessis-Robinson
Admission aux assemblées et droits de votes : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives.
Une action donne droit à un droit de vote
Clause d'agrément : les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés
Immatriculation au RCS de Nanterre

Par acte SSP en date du 20 Octobre 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

122 WEST

Forme : SCI
Capital : 1 000 Euros
Siège Social : 5bis, rue Louise Michel, 92300 Levallois-Perret
Durée : 99 ans
Objet social : Acquisition, propriété, mise en valeur, administration, location et vente de tous biens et droits immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet.
Co-gérants : Monsieur Valjavec Emmanuel, Président, Madame Nabert-Valjavec Fleur, Directrice Générale, demeurant 5bis, rue Louise Michel 92300 Levallois
Immatriculation au RCS de NANTERRE.

Par acte SSP en date du 18 octobre 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

VERANDA CONCEPT

Forme : SASU
Capital : 2000 Euros
Siège Social : 69, Rue Louise Michel, 92300 LEVALLOIS PERRET
Durée : 99 années
Objet social : La société a pour objet, tant en France qu'en Europe et dans le monde : La fourniture et pose de Véranda en Aluminium, en Bois, en PVC, en Fer forgé.
Président : PERNEL Alain demeurant 37 Rue du Moulin Neuf 27300 SAINT AUBIN LE VERTUEUX
Immatriculation au RCS de NANTERRE.

Par acte SSP en date du 1/11/2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

IXORA SERVICES

Forme : SASU
Capital : 10 000 Euros
Siège Social : 65 rue de Chézy, 92200 Neuilly sur seine
Durée : 99 ans
Objet social : Société de services et d'ingénierie informatique (SSI)
Cession d'actions et agréments : Conformément aux dispositions statutaires
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. chaque action donne une voix.
Président : M. AIT-QUAKLI Amer, demeurant 65, rue de Chézy 92200 Neuilly sur Seine
Immatriculation au RCS de NANTERRE.

Par acte SSP en date du 01 OCTOBRE 2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DJA CONSTRUCTIONS

Forme : SASU
Capital : 1 000 EUROS
Siège Social : 2 RUE JULES GUESDES, 92000 NANTERRE.
Durée : 99 ANS
Objet social : Tous corps d'état - Maçonnerie - Carrelage - Peinture - Electricité - Plomberie
Président : Mr ARAMI SALAH demeurant au : 2 rue JULES GUESDES 92 000 NANTERRE
Immatriculation au RCS de NANTERRE.

Par acte SSP en date du 17/10/2017, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

OKAN TRANSPORT

Forme : SAS
Capital : 2000 EUROS
Siège Social : 75 RUE DE PARIS, 92110 CLICHY
Durée : 99 ANS
Objet social : -TRANSPORT DE VOYAGEURS (VTC) -LOCATION ET VENTE DE VÉHICULES
Président : ID AMAR AHMED 75 RUE DE PARIS 92110 CLICHY
Immatriculation au RCS de NANTERRE.

Divers société

Suivant acte SSP en date du 25/09/2017

BAZAR TIZNIT

SARL au capital de 7622,45 euros, ayant son siège social 16 boulevard VOLTAIRE, 92600 Asnières-sur-Seine, 410 220 867 RCS de Nanterre a confié en location-gérance à

VOLTAIRE BAZAR

SAS au capital de 1000 euros, ayant son siège social 16 boulevard VOLTAIRE, 92600 Asnières-sur-Seine, 831 282 017 RCS de Nanterre, son fonds de commerce de : BAZAR sis et exploité au 16 boulevard VOLTAIRE 92600 Asnières-sur-Seine
La présente location-gérance est consentie et acceptée pour une durée de 1 an à compter du 01/11/2017 pour se terminer le 31/10/2018, renouvelable par tacite reconduction.

TIPHAINE

SARL au capital de 8 130 Euros
Siège social : 50, rue de Bezons 92400 COURBEVOIE
RCS N : 430 029 876 de NANTERRE

L'AGE du 31 Août 2016 a décidé la continuation de la société malgré les pertes constatées.
Mention sera faite au RCS de NANTERRE.

DH HOUSE

SARL au capital de 1000 EUROS
Siège social : 13 BLD DE LA REPUBLIQUE 92250 LA GARENNE COLOMBES
RCS N : 531445575 de NANTERRE

Par décision de la gérance au 23/10/2017 il a été décidé de transférer le siège social au 33 BLD NATIONAL, 92250 LA GARENNE COLOMBES à compter du 23/10/2017.
Gérant : MR GOMES DE LIMA
En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de NANTERRE.

VALUE ABLE

SAS au capital de 50 000 euros
Siège social : 122 rue Tahere 92210 SAINT CLOUD
RCS N : 802984625 de NANTERRE

L'AGE du 31 aout 2017 a décidé de transférer le siège social au 53 avenue de circourt, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD à compter du 31 aout 2017.

En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de VERSAILLES.
Mention sera faite au RCS de NANTERRE.

ATEXA

EURL au capital de 7500 Euros
Siège social : 3 avenue de la Libération 92350 Le Plessis Robinson
RCS N : 518500996 de NANTERRE

L'AGE du 23 Octobre 2017 a décidé de transférer le siège social au 14 avenue Gabriel Péri, 92350 Le Plessis Robinson à compter du 25 Octobre 2017.
Gérant : M. ÖZKAN Can
En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de NANTERRE.

MILLON

Maison de ventes aux enchères depuis 1925

EXPERTISEZ VOS ŒUVRES D'ART

Tableaux, bijoux, timbres, ou tout autre objet de collection





Sur rendez-vous à votre domicile

Renseignements : M^{me} Camille Dutot

06 89 51 29 82 - cdutot@millon.com

Les objets confiés seront vendus aux enchères à Paris-Drouot

 **francemarchés.com**
TOUS LES JOURS, TOUS LES MARCHÉS PUBLICS

Le portail d'avis de marchés publics le plus complet du web

- Plus de 20.000 appels d'offres en cours
- 100% gratuit
- Alertes par email

Avis de Décès

77 - MORET-SUR-LOING
- VENEUX - LES - SABLONS

Mme Monique BEL, son épouse ;
M. Jacques BEL, son fils
ainsi que toute la famille

ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. JEAN BEL

survenu le 21 octobre 2017 dans sa
87ème année.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le jeudi 26 octobre 2017 à 15 heures
en l'église Notre-Dame de
MORET-SUR-LOING, où l'on se réunira.

Un registre à signatures recevra vos
messages de condoléances.
Suivie de l'inhumation dans le caveau
de famille au cimetière de
MORET-SUR-LOING.

F.B MARBRIER POMPES FUNÉBRES
CHAMPAGNE - MONTEREAU
AVON - FONTAINEBLEAU
01 64 23 06 27 - 01 60 96 18 18
01 85 48 01 01 - 01 85 48 02 02

75 - PARIS

M. Martial LA CORTE
et ses enfants

ont la douleur de vous faire part du décès de

MME YVETTE TANGUY

La cérémonie aura lieu le vendredi
27 octobre 2017, à 12 heures,
au crématorium du cimetière du
Père-Lachaise, PARIS (20e).

La reproduction
de nos petites annonces
est interdite



Le Parisien
Conférences, débats, salons,
Faites part de vos événements dans Le Parisien
01 87 39 84 00 carnets@teamedia.fr
www.annoncesleparisien.fr
TEAM
MED/A

95 - DOMONT

- GROSLAY
- CERGY

Mlle Anne-Karine VEAU, sa fille
et son compagnon Stéphane BEL ;
Mlle Florianne VEAU, sa fille ;
Mlle Amélie VEAU, sa fille ;
M. Patrick VEAU, son frère
et sa compagne Elisabeth TISSERAND ;
Cyriac, son petit-fils ;
Justine, Océane et Hugo,
ses nièces et neveux ;
Parents, amis et alliés

ont la douleur de vous faire part du décès de

M. DANIEL VEAU

survenu dans sa 69ème année.

Ses obsèques civiles auront lieu au
crématorium de BERGERAC le jeudi 26
octobre 2017, à 14H45. Un dernier
hommage peut lui être rendu au
funérarium PAULY, 85 rue Ferdinand de
Labatut, où son corps repose. La famille
ne recevra pas de condoléances, un
registre sera placé à l'entrée du
crématorium. Une boîte à dons au profit
de la recherche médicale sera mise au
crématorium.
Ni fleurs, ni plaques, ni couronnes.
Condoléances sur www.pauly.fr.

Cet avis tient lieu de faire-part.

PF PAULY - 24100 BERGERAC
05 53 63 24 25

77 - SIANT GERMAIN LAVAL

Mme Geneviève POLAK, son épouse ;
Chantal et Alain MOUGIN,
Jean-Luc POLAK et Nadine BENQUET,
Patricia DUBUC et Michel POGET,
Sylvie et Hervé BERTHIER, ses enfants ;
Emilie, Elisabeth, James, Sabrina, Manon,
Morgane, Baptiste et Thomas, ses
petits-enfants ;
Layana et Lyna, ses arrière-petites-filles
ainsi que toute la famille

ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. JEAN POLAK

survenu le 20 octobre 2017,
à l'âge de 90 ans.

Tous ceux qui l'on connu, aimé ou apprécié
pourront lui rendre un dernier hommage le
jeudi 26 octobre 2017
à 15 heures au cimetière de
SAINT GERMAIN LAVAL, où l'on se réunira,
suivi de l'inhumation. Un registre du
souvenir tiendra lieu de condoléances.

PF MARBRERIE MONTEREAU FAULT YONNE
01 60 96 25 90

95 - SARCELLES

Mme TRIBU Paulette, son épouse,
Mme DESCHAMPS Mauricette, sa sœur,
ses neveux et nièces
ainsi que toute la famille et ses amis

ont la douleur de vous faire part du décès de

M. TRIBU ANDRÉ

survenu le 22 octobre 2017,
à l'âge de 93 ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le
vendredi 27 octobre 2017, à 15 heures, en
l'église Saint-Pierre Saint-Paul de
SARCELLES VILLAGE, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.

ROC-ECLERC PF ET MARBRERIE
95200 SARCELLES - 01 39 90 07 26

77 - PROVINS

- SOURDUN
Michel DEROSIN et Isabelle MARTIN,
Laurence DEROSIN et Daniel BEAULIEU,
ses enfants ;
Lucette ROULET, sa compagne
et toute la famille

ont la tristesse de vous faire part du décès de

LUCIEN DEROSIN

survenu le 19 octobre 2017,
à l'âge de 79 ans.

Un hommage sera rendu à l'amphithéâtre
de l'hôpital Léon Binet de PROVINS, le
vendredi 27 octobre 2017, à 10 heures.

Selon la volonté du défunt, l'incinération
aura lieu au crématorium de ROSIÈRES
PRÈS TROYES, chemin de Chavant
(10130).

PF MARBRERIE PRADOUX - CHEVRIOT
PROVINS - 01 64 00 01 93

Avis de Remerciements

77 - LE MEE-SUR-SEINE

Sa famille, ses amis,
très touchés des marques de sympathie
qui leur ont été témoignées lors du décès de

MME MONIQUE LE CAM

vous prie de trouver ici leurs sincères
remerciements.

AJ FUNÉRAIRE

01 60 69 17 44

achetez en ligne votre annonce
dans le parisien
sur notre site du Parisien
www.annoncesleparisien.fr




Décès d'un proche ?

Informez, remerciez,
présentez vos condoléances et
honorez leur mémoire

01 87 39 84 00
carnets@teamedia.fr
www.annoncesleparisien.fr

TEAM
MED/A

Annonces JUDICIAIRES ET LÉGALES 93

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2017 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements :
60 (4,45 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,50 €) - 78 (5,25 €) - 91 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50 €) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2016.

Enquête publique

TERRITOIRE D'EST
ENSEMBLE

Modification n 13 du PLU de la Ville de
Romainville - Avis d'enquête publique du
13 novembre 2017 au 13 décembre
2017 inclus.

Par arrêté (n2017-2860), M. Le Président
du Conseil de Territoire d'Est Ensemble a
prescrit l'ouverture d'une enquête publique
sur le projet de modification n13 du Plan Local
d'Urbanisme de la Ville de Romainville. La
modification porte sur l'extension et la mo-
dification réglementaire du zonage situé dans
la ZAC de l'Horloge, au nord de la commune
de Romainville. M. Frédéric FERAL, consul-
tant en développement durable, a été dési-
gné par le Tribunal Administratif de Montreuil
comme Commissaire Enquêteur.

Le dossier de cette enquête est mis à la dis-
position du public au siège de l'enquête, l'Éta-
blissement Public Territorial Est Ensemble,
100 avenue Gaston Roussel, 93230
Romainville, et sera consultable également
à la Mairie de Romainville, Place de la Laïcité,
pendant toute la durée de l'enquête, aux jours
et heures habituels d'ouverture. Les pièces
du dossier pourront être consultées aux
adresses internet suivantes : www.ville-ro-
mainville.fr et www.est-ensemble.fr.

Le public pourra en prendre connaissance
et soit consigner ses observations sur le
registre d'enquête, soit les adresser par écrit
au Commissaire Enquêteur à : M. Le
Commissaire Enquêteur, modification n13
PLU de Romainville, Etablissement Public
Territorial Est Ensemble, DAD, 100 avenue
Gaston Roussel, 93230 Romainville. Un
poste informatique sera mis à disposition
en Mairie de Romainville, Place de la Laïcité,

durant les jours et heures habituels d'ou-
verture pour permettre la consultation numé-
rique du dossier d'enquête.

Les permanences du Commissaire
Enquêteur se tiendront les :
- Lundi 13 novembre 2017, de 9h à 12h, en
mairie de Romainville, Place de la Laïcité
- Samedi 25 novembre 2017, de 9h à 12h,
en mairie de Romainville, Place de la Laïcité
- Lundi 4 décembre 2017 de 14h à 17h, à
l'Etablissement Public Territorial Est
Ensemble,
100 avenue Gaston Roussel, 93230
Romainville
- Mercredi 13 décembre 2017, de 14h à 17h,
en mairie de Romainville, Place de la Laïcité

A l'issue de l'enquête, le Commissaire
Enquêteur disposera d'un délai de 30 jours
pour transmettre le dossier avec son rap-
port et ses conclusions motivées. Le Conseil
de Territoire d'Est Ensemble est l'autorité
compétente pour approuver la modification
du PLU. Toute information complémentaire
peut être recueillie auprès du service
Aménagement, centre administratif Carnot,
15 rue Carnot, 93230 Romainville. Contact-
service aménagement Tél. : 01.49.20.93.60.
Toute personne peut, sur sa demande et à
ses frais, obtenir communication du dossier
d'enquête publique auprès de l'autorité com-
pétente pour ouvrir et organiser l'enquête
dès la publication de l'arrêté d'ouverture de
l'enquête.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris, préfecture de police,
préfectures des départements de la
Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Es-
sonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-
Saint-Denis, du Val-de-Marne et du
Val-d'Oise

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE
PUBLIQUE

Projet de révision du plan de protection
de l'atmosphère d'Île-de-France

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du
18 octobre 2017, l'enquête publique portant
sur le projet de révision du plan de protec-
tion de l'atmosphère (PPA) sur l'ensemble
du territoire de la

RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

initialement ouverte du 18 septembre 2017
au 31 octobre 2017 par arrêté inter-préfec-
toral n IDF-2017-08-23-015 du 23 août
2017, est prolongée jusqu'au mercredi 15
novembre 2017 inclus, soit pendant 15 jours
consécutifs supplémentaires.

La préfecture de la région d'Île-de-France,
est chargée de coordonner l'organisation de
prolongation de l'enquête et d'en centraliser
les résultats.

Cette prolongation d'enquête sera conduite
par la commission d'enquête initialement
désignée, soit :

* La présidente : Madame Sylvie
DENIS-DINTILHAC
* Les membres titulaires : Monsieur Jacky
HAZAN, Monsieur Yves MAËNHAUT, Madame
Sylviane DUBAIL, Madame Anne DE
KOUROCH, Madame Estelle DLOUHY-
MOREL, Monsieur Jacques DELOBELLE

Pendant cette prolongation d'enquête, un
exemplaire du dossier d'enquête (compre-
nant notamment l'évaluation environnemen-
tale, l'avis de l'autorité environnementale et
les avis rendus nécessaires pour le projet de
révision du plan de protection de l'atmos-
phère) sera déposé dans les lieux d'enquête
suivants où il pourra être consulté aux jours
et heures habituels d'ouverture au public :

PARIS
Paris 15ème - siège de l'enquête - Préfecture
de la région d'Île-de-France, Préfecture de
Paris - Unité départementale de l'équipe-
ment et de l'aménagement de Paris - 5, rue
Leblanc - 75015 PARIS
Paris 12ème - Mairie - Direction générale
des services Bureau des affaires générales
- 130 avenue Daumesnil - 75012 PARIS
Paris 18ème - Mairie - Direction générale

des services Bureau des affaires générales
- 1 place Jules Joffrin - 75018 PARIS
SEINE-ET-MARNE

Melun - Préfecture - Direction de la coordi-
nation des services de l'État - Pôle de la coor-
dination de l'administration départementale
- 12, rue des Saints Pères - 77000 MELUN
Chessy - Mairie - 32, rue Charles de Gaulle
- 77700 CHESSY
Fontainebleau - Mairie - Service état civil -
40, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU
Gretz - Armainvilliers - Mairie - Service tech-
nique urbanisme - 69, rue de Paris - 77220
GRETZ-ARMAINVILLIERS
Meaux - Mairie - 2, place de l'Hôtel de Ville
- 77100 MEAUX

YVELINES

Versailles - Préfecture - Direction de la ré-
glementation et des élections - Bureau de
l'environnement et des enquêtes publiques
- 1, avenue de l'Europe - 78000 VERSAILLES
Thiverval-Grignon - Mairie - Grande Rue -
78850 THIVERVAL-GRIGNON
ESSONNE

Evry - Préfecture - Direction des relations
avec les collectivités locales - Bureau des
enquêtes publiques, des affaires foncières
et industrielles - boulevard de France -
91000 EVRY
Etampes - Mairie - Services techniques mu-
nicipaux - 19, rue Reversieux - 91150
ETAMPES

HAUTS-DE-SEINE

Nanterre - Préfecture - Direction de la ré-
glementation et de l'environnement - bu-
reau de l'environnement et des installations
classées - 167-177, avenue Joliot Curie -
92000 NANTERRE
Gennevilliers - Mairie - 177, avenue Gabriel
Péri - 92230 GENNEVILLIERS
Issy-les-Moulineaux - Mairie - Centre ad-
ministratif municipal - Accueil des services
techniques - 47, rue du Général Leclerc -
92130 ISSY LES MOULINEAUX
Neuilly-sur-Seine - Mairie - Pôle espaces
publics - 127 (cour) avenue Achille Peretti -
92522 NEUILLY-SUR-SEINE cedex
SEINE-SAINT-DENIS

Bobigny - Préfecture - Direction du déve-
loppement durable et des collectivités lo-
cales - Bureau de l'environnement - 1,
Esplanade Jean Moulin - 93000 BOBIGNY
Aulnay-sous-Bois - Mairie - Service

urbanisme - 6, boulevard de l'Hôtel de Ville
- 93600 AULNAY SOUS BOIS
Bagnole - Mairie - Direction de l'environ-
nement du développement durable - Agenda
21 et des Espaces verts - 6, rue Hoche -
93170 BAGNOLET

VAL-DE-MARNE

Créteil - Préfecture - Direction de la coordi-
nation des politiques publiques et de l'appui
territorial - bureau de l'environnement et des
procédures d'utilité publique - 21 à 29, ave-
nue du Général-de-Gaulle - 94000 CRETEIL
Créteil - Mairie - Direction générale des ser-
vices techniques - 1 place Salvador Allende
- 94000 CRETEIL
Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne
DAHDE Service urbanisme - 40, rue Elisée
Reclus - 94550 CHEVILLY LARUE

VAL-D'OISE

Cergy-Pontoise - Préfecture - DDT - Service
de l'urbanisme et de l'aménagement du-
rable - Pôle études et aménagement du-
rable - Mission immobilier foncier et
procédures - 5, avenue Bernard Hirsch -
95010 CERGY-PONTOISE cedex
Sarcelles - Mairie - Direction de l'aména-
gement - Immeuble Le Francilien - 3, boule-
vard Albert Camus - 95200 SARCELLES
Us - Mairie - rue de la Libération - 95450
US

Toute personne qui aurait à formuler des ob-
servations et propositions concernant le pro-
jet pourra les faire connaître pendant la
prolongation de l'enquête publique :
- en les consignait sur le registre d'enquête
prévu à cet effet dans les lieux d'enquête ci-
tés ci-dessus,
- en les adressant par voie postale à l'atten-
tion de la présidente de la commission,
Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège
de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-
de-France. Ces observations formulées par
voie postale seront annexées au registre
d'enquête tenu à disposition au siège de
l'enquête.

- De même, les observations et propositions
pourront être déposées sur le registre dé-
matérialisé via le site internet : http://en-
quetepublique-ppa-idf.fr

En tant que moyen de communication com-
plémentaire, le dossier sera consultable via

le site internet précité pendant la période de
prolongation de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article
L.123-12 du code de l'environnement, un
poste informatique permettant un accès gra-
tuit au dossier d'enquête est mis à disposi-
tion du public au siège de l'enquête de 9h à
12h et de 14h à 17h.

Un membre de la commission d'enquête as-
surer les permanences supplémentaires
aux lieux de permanences, jours et heures
suivants :

PARIS

Paris 12ème - Mairie
- jeudi 2 novembre 2017 de 16h à 19h
Paris 18ème - Mairie
- samedi 4 novembre 2017 de 9h à 12h
- jeudi 9 novembre 2017 de 16h à 19h
SEINE-ET-MARNE

Meaux - Mairie
- lundi 6 novembre 2017 de 14h à 19h
HAUTS-DE-SEINE
Issy les Moulineaux - Mairie - centre admi-
nistratif municipal - accueil des services
techniques
- mercredi 15 novembre 2017 de 9h à 12h

VAL-DE-MARNE

Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne
DAHDE - service urbanisme
40, rue Elisée Reclus
VAL D'OISE
Sarcelles - Mairie
- lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de
protection de l'atmosphère, éventuellement
modifié pour tenir compte des résultats de
l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble
des préfets de département, le préfet de po-
lice et le préfet de la région.

Contact commercial

01 87 39 84 00

legales@leparisien.fr

marchespublics@leparisien.fr

Annonces JUDICIAIRES ET LÉGALES 94

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2017 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,45 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25€) - 81 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50€) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2016.

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

Marchés + de 90 000 Euros

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

MAIRIE D'ARQUEUIL

Correspondant : service marchés publics, 10 avenue Paul Doumer, 94110 Arcueil - Tél. 01 46 15 27 70 / 72, courriel : marches-publics@mairie-arcueil.fr, adresse internet : <http://www.arcueil.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://marches.maximilien.fr/?page=entrepriseAcueilEntreprise>

Objet du marché : Fourniture de papier à qualité écologique

Durée du marché : 1 an renouvelable 2 fois
Nombre et consistance des lots : Lot 1 four-niture et papier blanc, couleur et papier autocollant - Lot 2 fourniture de papier blanc et couleur pour les établissements scolaires

Type de procédure : procédure adaptée
Modalités d'attribution : accord cadre à bons de commande - validité des offres : 120 jours
Critères de sélection : prix jugé sur la base du détail quantitatif estimatif (propre à chaque lot) : 50 points - valeur technique, appréciée au vu des échantillons et de la note méthodologique (cf article 5.2 du CCP) : 30 points - performance en matière de protection de l'environnement, appréciée selon les articles proposés et les certifications environnementales fournies : 20 points
Date limite de réception des offres : le vendredi 10 novembre 2017, à 12h00
Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur : 17074 à 17075
Date d'envoi du présent avis à la publication : le vendredi 20 octobre 2017
Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <https://marches.maximilien.fr/index.php?page=entreprise>.
EntrepriseDetailsConsultation&refConsultation=285794&orgAcronyme=d5k
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, tél. 01 60 56 66 30

DONNEES DE FACTURATION

Libellé de la facture :
Mairie d'Arcueil - Direction des Finances
10 avenue Paul Doumer
94110 Arcueil
Bon de commande n49552

Avis divers

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL-DE-MARNE

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PROCÉDURES D'UTILITE PUBLIQUE
21/29, AVENUE DU GENERAL DE GAULLE - 94038 CRETEIL cedex - 01 49 56 60 00
www.val-de-marne.gouv.fr

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Installations classées soumises à enregistrement
Code de l'environnement
Art. L511-1, L512-7 à L512-7-7 & R512-46-1 et suivants

La société

SEFI-INTRAFOR

a présenté au Préfet du Val-de-Marne, une demande pour l'enregistrement sur le territoire des communes de Champigny-sur-Marne et de Saint-Maur-des-Fossés, d'une installation de broyage, concassage, criblage etc..., répertoriée dans la nomenclature des ICPE suivant la rubrique 2515-1-b (E).

L'arrêté préfectoral n 2017/3459 du 18/10/2017 a ouvert une consultation du public sur ce dossier de demande d'enregistrement du 4 décembre 2017 au 29 décembre 2017 inclus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le portail internet des services de l'Etat dans le Val-de-Marne (<http://www.val-de-marne.gouv.fr/>) ainsi que dans les mairies de :

Champigny-sur-Marne

14, rue Louis Talamoni - Service Travaux des Assemblées
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h
le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Saint-Maur-des-Fossés

Place Charles de Gaulle
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h
le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Les observations du public pourront également être adressées avant la fin du délai de consultation, soit avant le 29 décembre à 16 heures.

- par courrier à la Préfecture du Val-de-Marne à l'adresse susvisée,
- par courrier électronique pref-environnement@val-de-marne.gouv.fr

A l'issue de la consultation du public, le registre sera clos et signé par les maires de CHAMPIGNY-SUR-MARNE et SAINT-MAUR-DES-FOSSES et transmis avec les observations du public au Préfet du Val-de-Marne, compétent pour prendre la décision relative à la demande d'enregistrement, par arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel, ou d'un arrêté préfectoral de refus.

Le déroulé de la consultation est mis en ligne sur le site internet de la préfecture.

Enquête publique

REPUBLIQUE FRANCAISE

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, préfecture de police, préfectures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du 18 octobre 2017, l'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère (PPA) sur l'ensemble du territoire de la

RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

initialement ouverte du 18 septembre 2017 au 31 octobre 2017 par arrêté inter-préfectoral n IDF-2017-08-23-015 du 23 août 2017, est prolongée jusqu'au mercredi 15 novembre 2017 inclus, soit pendant 15 jours consécutifs supplémentaires.

La préfecture de la région d'Île-de-France, est chargée de coordonner l'organisation de prolongation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

Cette prolongation d'enquête sera conduite par la commission d'enquête initialement désignée, soit :
* La présidente : Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC
* Les membres titulaires : Monsieur Jacky HAZAN, Monsieur Yves MAËNHAUT, Madame Sylviane DUBAIL, Madame Anne DE KOUROCH, Madame Estelle DLOUHY-MOREL, Monsieur Jacques DELOBELLE

Pendant cette prolongation d'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête (comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère) sera déposé dans les lieux d'enquête suivants où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public :
PARIS

Paris 15ème - siège de l'enquête - Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris - Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris - 5, rue

Leblanc - 75015 PARIS
Paris 12ème - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales - 130 avenue Daumesnil - 75012 PARIS
Paris 18ème - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales - 1 place Jules Joffrin - 75018 PARIS
SEINE-ET-MARNE

Melun - Préfecture - Direction de la coordination des services de l'État - Pôle de la coordination de l'administration départementale - 12, rue des Saints Peres - 77000 MELUN
Chessy - Mairie - 32, rue Charles de Gaulle - 77700 CHESSY
Fontainebleau - Mairie - Service état civil - 40, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU
Gretz-Armainvilliers - Mairie - Service technique urbanisme - 69, rue de Paris - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS
Meaux - Mairie - 2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 MEAUX
YVELINES

Versailles - Préfecture - Direction de la réglementation et des élections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques - 1, avenue de l'Europe - 78000 VERSAILLES
Thiverval-Grignon - Mairie - Grande Rue - 78850 THIVERVAL-GRIGNON
ESSONNE

Evry - Préfecture - Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles - boulevard de France - 91000 EVRY
Etampes - Mairie - Services techniques municipaux - 19, rue Reverseaux - 91150 ETAMPES
HAUTS-DE-SEINE

Nanterre - Préfecture - Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées - 167-177, avenue Joliot Curie - 92000 NANTERRE
Gennevilliers - Mairie - 177, avenue Gabriel Péri - 92230 GENNEVILLIERS
Issy-les-Moulineaux - Mairie - Centre administratif municipal - Accueil des services techniques - 47, rue du Général Leclerc - 92130 ISSY LES MOULINEAUX
Neuilly-sur-Seine - Mairie - Pôle espaces publics - 127 (cour) avenue Achille Peretti - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE cedex
SEINE-SAINT-DENIS

Bobigny - Préfecture - Direction du développement durable et des collectivités locales - Bureau de l'environnement - 1, Esplanade Jean Moulin - 93000 BOBIGNY
Aulnay-sous-Bois - Mairie - Service urbanisme - 6, boulevard de l'Hôtel de Ville - 93600 AULNAY SOUS BOIS
Bagnole - Mairie - Direction de l'environnement du développement durable - Agenda 21 et des Espaces verts - 6, rue Hoche - 93170 BAGNOLET
VAL-DE-MARNE

Créteil - Préfecture - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique - 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle - 94000 CRETEIL
Créteil - Mairie - Direction générale des services techniques - 1 place Salvador Allende - 94000 CRETEIL
Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE Service urbanisme - 40, rue Elisée Reclus - 94550 CHEVILLY LARUE
VAL-D'OISE

Cergy-Pontoise - Préfecture - DDT - Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable - Pôle études et aménagement durable - Mission immobilier foncier et procédures - 5, avenue Bernard Hirsch - 95010 CERGY-PONTOISE cedex
Sarcelles - Mairie - Direction de l'aménagement - Immeuble Le Francilien - 3, boulevard Albert Camus - 95200 SARCELLES
Us - Mairie - rue de la Libération - 95450 US

Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la prolongation de l'enquête publique :
- en les consignant sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus,
- en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.
- De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet : <http://enquetepublique-ppa-idf.fr>

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant la période de prolongation de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Un membre de la commission d'enquête assurera les permanences supplémentaires aux lieux de permanences, jours et heures suivants :

PARIS

Paris 12ème - Mairie
- **jeudi 2 novembre 2017 de 16h à 19h**
Paris 18ème - Mairie
- **samedi 4 novembre 2017 de 9h à 12h**
- **jeudi 9 novembre 2017 de 16h à 19h**
SEINE-ET-MARNE

Meaux - Mairie
- **lundi 6 novembre 2017 de 14h à 19h**
HAUTS-DE-SEINE

Issy les Moulineaux - Mairie - centre administratif municipal - accueil des services techniques

- **mercredi 15 novembre 2017 de 9h à 12h**
VAL-DE-MARNE

Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE - service urbanisme
40, rue Elisée Reclus
- **lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h**
VAL D'OISE

Sarcelles - Mairie
- **lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h**

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

Constitution de société

Par acte SSP en date du 20/10/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

PRONET ENVIRONNEMENT

Nom Commercial : PROBAT
Forme : SASU
Capital : 1000 €UROS
Siège Social : 3 CITE DU CHAPERON VERT 3EME AVENUE BAT C8, 94250 GENTILLY
Durée : 99 ans
Objet social : MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES LOCAUX
Ont été nommés en qualité d'administrateur, pour une durée de 3 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 : Monsieur DESHAYES David demeurant 3 cité chaperon vert 3eme avenue bat c8 94250 GENTILLY.
Président : Monsieur DESHAYES David demeurant 3 cité chaperon vert 3eme avenue bat c8 94250 GENTILLY
Immatriculation au RCS de CRETEIL.

Par acte SSP en date du 27 septembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

DIALOGUE MARKETING

Forme : SAS
Capital : 2000 €
Siège Social : 4 quai de la république, 94410 Saint-Maurice
Durée : 99 ans
Objet social : Agence de publicité, édition tous supports multimédia
Président : Mlle MEKKI Tessa, demeurant 4 rue de Carnac 78180 Montigny-Le-Bretonneux
Directeur général : M. ICHE Nour El Yakine, demeurant 33 rue Saint-Exupéry, 78500 SATROUVILLE
Immatriculation au RCS de CRETEIL.

Le Parisien

Des experts vous conseillent en matière d'annonces légales

01 87 39 84 00

TEAM MED/A

Par acte SSP en date du 23/10/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

N.O.T UTILITAIRES

Forme : SASU
Capital : 1000 €
Siège Social : 8 RUE DES TRANSPORTS, 94150 Rungis
Durée : 99 ans
Objet social : LOCATION DES VEHICULES AVEC OU SANS CHAUFFEUR DE MOINS DE 3.5 TONNES, ACHAT ET VENTE DES VEHICULES D'OCCASION
Président : Monsieur OUERGHEMMI NOUREDDINE Né le 27/02/1976 à JERBA (TUNISIE) Demeurant à 21 RUE CARTIER BRESSON -93500 PANTIN.
Immatriculation au RCS de CRETEIL.

Par acte SSP en date du 18/10/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

ILELLI

Nom Commercial : Samia Chebrek
Forme : EURL
Capital : 1000 €
Siège Social : 33 rue emile zola, Bâtiment A3, 94140 Alfortville
Durée : 99 ans
Objet social : La prestation de service informatique, le conseil en informatique, l'étude en informatique, la formation individualisée, la formation collective, l'édition de logiciel, le développement de logiciel
Gérant : Mlle Samia CHEBREK, 33 rue emile zola, Bâtiment A3, 94140 Alfortville
Immatriculation au RCS de CRETEIL.

Divers société

TRANSPORTS MOYEN WILLIAM

EURL au capital de 10000 Euros
Siège social : 5 rue Dominique 94290 VILLENEUVE LE ROI
RCS N : 525 263 539 de CRETEIL

Par décision de l'associé unique au 22 OCTOBRE 2017 a été décidée la continuation de la société malgré les pertes constatées. Mention sera faite au RCS de CRETEIL.



Le portail d'avis de marchés publics le plus complet du web

- Plus de 20.000 appels d'offres en cours
- 100% gratuit
- Alertes par email

ZETIM

SAS au capital 54 400 euros
Siège social :
15 bis rue Frédéric Joliot Curie
94400 VITRY SUR SEINE
533 155 909 RCS CRETEIL

Le 25 septembre 2017, l'AGE a décidé d'augmenter le capital social 6.596 Euros pour le porter à la somme 60.996 Euros, par la création de 6 596 actions nouvelles d'un montant nominal de 1 Euro chacune,

Le 18 octobre 2017, le président a constaté la réalisation de l'augmentation de capital, portant celui-ci à la somme de 60.996 Euros.

Mention faite au RCS de CRETEIL

Contact commercial 01 87 39 84 00

Rendez-vous sur www.annoncesleparisien.fr
7/7 - 24H/24H

Additif à l'annonce parue le 04 Octobre 2017, concernant la société :

ECO'ELEC

Il fallait rajouter : 'M. DORLIN Didier partant en tant que directeur général.'

SCM CAROLE

SCM au capital de 100 EUROS
Siège social : 102, Boulevard de la Marne 94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE
RCS N : 524299799 de CRETEIL

L'AGE du 02/01/2015 a décidé de nommer gérant Mme MAYERANOFF Pascale, demeurant 04, Rue Lacarrière 94370 SUCY EN BRIE à compter du 02/01/2015, en remplacement de Mr CUISINIER Eric démissionnaire.
Mention sera faite au RCS de CRETEIL.

www.leparisien.fr

Annonces JUDICIAIRES ET LÉGALES 95

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2017 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,45 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25€) - 91 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50€) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2016.

Divers société

Rectificatif suite à l'annonce parue le 19 septembre 2017, concernant la société :

RFC

Il fallait lire : 'mention sera faite au RCS de Pontoise'

Enquête publique

REPUBLIQUE FRANCAISE

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfeture de Paris, préfeture de police, préfetures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de France

En exécution de l'arrêté interpréfectoral du 18 octobre 2017, l'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère (PPA) sur l'ensemble du territoire de la

RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

initialement ouverte du 18 septembre 2017 au 31 octobre 2017 par arrêté inter-préfectoral n IDF-2017-08-23-015 du 23 août 2017, est prolongée jusqu'au mercredi 15 novembre 2017 inclus, soit pendant 15 jours consécutifs supplémentaires.

La préfecture de la région d'Île-de-France, est chargée de coordonner l'organisation de prolongation de l'enquête et d'en centraliser les résultats.

Cette prolongation d'enquête sera conduite par la commission d'enquête initialement désignée, soit :

- * La présidente : Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC
- * Les membres titulaires : Monsieur Jacky HAZAN, Monsieur Yves MAËNHAUT, Madame Sylviane DUBAIL, Madame Anne DE KOUROCH, Madame Estelle DLOUHY-MOREL, Monsieur Jacques DELOBELLE

Pendant cette prolongation d'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête (comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère) sera déposée dans les lieux d'enquête suivants où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

PARIS

Paris 15ème - siège de l'enquête - Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris - Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris - 5, rue Leblanc - 75015 PARIS

Paris 12ème - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales - 130 avenue Daumesnil - 75012 PARIS

Paris 18ème - Mairie - Direction générale des services Bureau des affaires générales - 1 place Jules Joffrin - 75018 PARIS

SEINE-ET-MARNE

Melun - Préfecture - Direction de la coordination des services de l'État - Pôle de la coordination de l'administration départementale - 12, rue des Saints Pères - 77000 MELUN

Chassy - Mairie - 32, rue Charles de Gaulle - 77700 CHESSY

Fontainebleau - Mairie - Service état civil - 40, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU

Gretz - Armainvilliers - Mairie - Service technique urbanisme - 69, rue de Paris - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS

Meaux - Mairie - 2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 MEAUX

YVELINES

Versailles - Préfecture - Direction de la réglementation et des élections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques - 1, avenue de l'Europe - 78000 VERSAILLES

Thiverval-Grignon - Mairie - Grande Rue - 78850 THIVERVAL-GRIGNON

ESSONNE

Evry - Préfecture - Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles - boulevard de France - 91000 EVRY

Etampes - Mairie - Services techniques municipaux - 19, rue Reverseaux - 91150 ETAMPES

HAUTS-DE-SEINE

Nanterre - Préfecture - Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées - 167-177, avenue Joliot Curie - 92000 NANTERRE

Gennevilliers - Mairie - 177, avenue Gabriel Péri - 92230 GENNEVILLIERS

Issy-les-Moulineaux - Mairie - Centre administratif municipal - Accueil des services techniques - 47, rue du Général Leclerc - 92130 ISSY LES MOULINEAUX

Neuilly-sur-Seine - Mairie - Pôle espaces

publics - 127 (cour) avenue Achille Peretti - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE cedex

SEINE-SAINT-DENIS

Bobigny - Préfecture - Direction du développement durable et des collectivités locales - Bureau de l'environnement - 1, Esplanade Jean Moulin - 93000 BOBIGNY

Aulnay-sous-Bois - Mairie - Service urbanisme - 6, boulevard de l'Hôtel de Ville - 93600 AULNAY SOUS BOIS

Bagnolet - Mairie - Direction de l'environnement du développement durable - Agenda 21 et des Espaces verts - 6, rue Hoche - 93170 BAGNOLET

VAL-DE-MARNE

Créteil - Préfecture - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique - 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle - 94000 CRETEIL

Créteil - Mairie - Direction générale des services techniques - 1 place Salvador Allende - 94000 CRETEIL

Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE Service urbanisme - 40, rue Elisée Reclus - 94550 CHEVILLY LARUE

VAL-D'OISE

Cergy-Pontoise - Préfecture - DDT - Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable - Pôle études et aménagement durable - Mission immobilier foncier et procédures - 5, avenue Bernard Hirsch - 95010 CERGY-PONTOISE cedex

Sarcelles - Mairie - Direction de l'aménagement - Immeuble Le Francilien - 3, boulevard Albert Camus - 95200 SARCELLES

Us - Mairie - rue de la Libération - 95450 US

Toute personne qui aurait à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la prolongation de l'enquête publique :

- en les consignatn sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête ci-tés ci-dessus,

- en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la préfecture de la région d'Île-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

- De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet : http://enqueteepublique-ppa-idf.fr

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant la période de prolongation de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Un membre de la commission d'enquête assurera les permanences supplémentaires aux lieux de permanences, jours et heures suivants :

PARIS

Paris 12ème - Mairie - **jeudi 2 novembre 2017 de 16h à 19h**

Paris 18ème - Mairie - **samedi 4 novembre 2017 de 9h à 12h**

- **jeudi 9 novembre 2017 de 16h à 19h**

SEINE-ET-MARNE

Meaux - Mairie

- **lundi 6 novembre 2017 de 14h à 19h**

HAUTS-DE-SEINE

Issy les Moulineaux - Mairie - centre administratif municipal - accueil des services techniques

- **mercredi 15 novembre 2017 de 9h à 12h**

VAL-DE-MARNE

Chevilly Larue - Relais Mairie Bretagne DAHDE - service urbanisme

40, rue Elisée Reclus

- **lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h**

VAL D'OISE

Sarcelles - Mairie

- **lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h**

A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

Procédures

AVIS D'ENQUÊTE PARCELLAIRE

Communes de Groslay et de Montmagny

Par arrêté en date du 13 octobre 2017, le directeur départemental des territoires a prescrit, au profit de la

RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

agissant par l'Agence des Espaces Verts, avec le concours de Grand Paris Aménagement, l'ouverture d'une **enquête parcellaire** préalable à la cessibilité des terrains nécessaires à la **constitution d'une réserve foncière en vue de sauvegarder et de mettre en valeur le secteur nord de l'Espace naturel sensible (ENS) de la Butte Pinson.**

Elle se déroulera du **lundi 13 novembre au vendredi 1er décembre 2017 inclus.**

Pendant ce délai, les personnes intéressées par ce projet pourront prendre connaissance du dossier dans les mairies de Groslay et de Montmagny et consigner leurs observations sur les registres ouverts à cet effet, aux heures habituelles d'ouverture au public de ces bureaux.

Elles pourront également transmettre leurs observations par écrit au commissaire-enquêteur dans les mairies précitées, qui les annexeront aux registres d'enquêtes.

M. Claude ANDRY, Directeur d'usine en retraite, est nommé commissaire enquêteur.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public afin de recevoir les observations et déclarations des intéressés aux lieux, dates et heures précisées ci-après :

mairie de Groslay
lundi 20 novembre 2017 de 16h30 à 19h30
jeudi 30 novembre 2017 de 14h00 à 17h00

mairie de Montmagny
lundi 13 novembre 2017 de 9h00 à 12h00
vendredi 1er décembre 2017 de 13h30 à 16h30.

En vertu des articles L.311-1 à L.311-3 du code de l'expropriation, les personnes intéressées autres que le propriétaire, l'usufruitier, les fermiers, les locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes sont tenus de se faire connaître à l'expropriant dans un délai d'un mois, à défaut de quel elles seront déchués de tous droits à l'indemnité.

Le commissaire-enquêteur dispose d'un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête pour rédiger son rapport et ses conclusions motivées.

Les conclusions émises par le commissaire-enquêteur seront communiquées à toute personne concernée qui en fera la demande au directeur départemental des territoires et déposées en mairies de Groslay et de Montmagny.

PRÉFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES POUR UNE MEILLEURE GESTION DES RUISSELLEMENTS

Par arrêté N 2017/14335, du 16/10/2017, une enquête publique unique est ouverte sur la commune de Valmondois du : **lundi 13 novembre 2017 au vendredi 15 décembre 2017 inclus.**

Cette enquête est préalable à la demande présentée par le syndicat mixte ouvert

ENTENTE OISE-AISNE

en vue de déclarer d'intérêt général la réalisation de travaux d'aménagement hydrauliques pour obtenir une meilleure gestion des ruisselements sur le territoire de la commune de Valmondois au titre des articles L. 211-7 et R 215-5 du code de l'environnement ;

- Les travaux envisagés participeront à la diminution de l'impact des orages sur les zones à enjeux de Valmondois par l'amélioration de la maîtrise des eaux pluviales et de ruisselements de trois talwegs qui ont pour exutoire les rues de la commune puis le

Sausseron.

- Ils permettront également de répondre à l'objectif de maintien du niveau de qualité du Sausseron en réduisant l'apport de nitrates et de matières en suspension qui constituent les principaux facteurs d'altération de ses paramètres physico-chimiques.

Le préfet du Val-d'Oise est l'autorité compétente pour délivrer ou refuser, par arrêté préfectoral, la déclaration d'intérêt général demandée.

Par ordonnance N E17000054 / 95 du 3 octobre 2017 la présidente du tribunal administratif de Cergy a désigné :

* François LARROQUE, ingénieur bâtiment, en qualité de commissaire enquêteur. Ce dernier recevra le public en mairie de Valmondois selon le calendrier suivant :

COMMUNE ; DATES ; Horaires des permanences Valmondois
Lundi 13 novembre 2017 ; De 9 heures à 12 heures
Mardi 21 novembre 2017 ; De 15 heures à 19 heures
Vendredi 1er décembre 2017 ; De 15 heures à 17 heures
Samedi 9 décembre 2017
De 9 heures à 12 heures
Vendredi 15 décembre 2017
De 15 heures à 17 heures

Pendant la durée de l'enquête publique, l'intégralité du dossier sera mis à la disposition du public et déposé en mairie Valmondois. Un accès gratuit à ce dossier sera garanti depuis un poste informatique installé en mairie de Valmondois. Toute personne intéressée pourra en prendre connaissance aux jours et heures ouvrables de la mairie et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet et y adresser toute correspondance au commissaire enquêteur.

Ce dossier sera également consultable sur le site internet suivant : **www.valmondois.fr/.**

Les observations du public pourront être également transmises par voie électronique à l'adresse suivante : **ep.ruisselement.valmondois@gmail.com.**

Toutes les observations transmises par courriels seront consultables sur le site internet de la mairie de Valmondois à l'adresse suivante : **www.valmondois.fr/.** Tous les courriels qui seront transmis après la clôture de l'enquête, ne seront pas pris en compte.

Toutes les observations et propositions rédigées par écrit ou transmises par courriers et/ou courriers électroniques au commissaire enquêteur seront annexées au registre d'enquête ouvert dans la mairie de Valmondois qui sera tenu à la disposition du public.

Conformément à l'article R 123-21 du code de l'environnement, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera mise à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, par la mairie de Valmondois, la direction départementale des territoires du Val-d'Oise - guichet unique de l'eau, ainsi que sur le site internet des services de l'État dans le Val-d'Oise : www.val-doise.gouv.fr/ Publications / Avis-d-ouverture-d-enquetes-publiques/

L'arrêté préfectoral d'ouverture de cette enquête publique, ainsi que le présent avis sont mis en ligne sur le site internet de la préfecture du Val-d'Oise (www.val-doise.gouv.fr).

Le présent avis est publié dans deux journaux locaux diffusés dans le département du Val-d'Oise par les soins du préfet du Val-d'Oise au moins 15 jours avant le début de l'enquête et sera rappelé dans les 8 premiers jours de celle-ci.

Cet avis sera également affiché dans la commune de Valmondois, au moins 15 jours avant le début de l'enquête et devra le rester jusqu'à la fin de celle-ci, soit : du lundi 13 novembre 2017 au vendredi 15 décembre 2017 inclus.

VILLE DE L'ISLE-ADAM

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE REVISION DU REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

Par arrêté en date du 19 octobre 2017, le Maire de la ville de L'Isle-Adam a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du projet du Règlement Local de Publicité (RLP). A cet effet le tribunal

administratif de Cergy-Pontoise a désigné comme commissaire enquêteur Monsieur BERTUCCO VAN DAMME, Chef d'entreprise - ingénieur Expert.

L'enquête se déroulera du **lundi 13 novembre 2017 (8h30) au jeudi 14 décembre 2017 (17h30).**

Pendant cette Période de 32 jours, le dossier pourra être consulté par le public en mairie annexe (Le Castelrose - 1, avenue de Paris- 95290 L'Isle-Adam) aux jours et heures habituels d'ouverture (Le lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.) ou sur le site de la ville à l'adresse suivant : www.ville-isle-adam.fr.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- Sur le registre papier ouvert à cet effet et disponible en mairie,
- Par correspondance, à l'attention du commissaire enquêteur, Règlement Local de Publicité, mairie de L'Isle-Adam, « Le Castelrose » BP 900 83, 1 avenue de Paris 95290 L'Isle Adam. Le cachet de la poste tiendra lieu de preuve d'envoi dans le délai imparté.
- Par voie électronique, à l'adresse suivante : rlp2017@ville-isle-adam.fr.

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales, à la mairie de L'Isle-Adam, aux dates et heures suivantes :

- Le lundi 13 novembre de 13h30 à 17h30

- Le mercredi 22 novembre de 13h30 à 17h30

- Le samedi 2 décembre de 8h30 à 11h30

- Le jeudi 14 décembre de 13h30 à 17h30

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de L'Isle-Adam pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service urbanisme à la mairie annexe de L'Isle-Adam.

La révision du RLP sera approuvée par délibération du conseil municipal.

PRÉFET DU VAL-D'OISE

Direction de la Coordination et de l'Appui Territorial Bureau de la Coordination Administrative Section des Installations Classées

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté nIC-17-043 du 2 octobre 2017, une enquête publique a été ouverte en mairies de CORMEILLES-EN-PARISIS (Val-d'Oise) et SARTROUVILLE (Yvelines), du **lundi 20 novembre 2017 au vendredi 22 décembre 2017 inclus**, en application du code de l'environnement, sur la demande présentée par la **société**

PHOTOBOX

représentée par **Monsieur CAUSSY chargé du suivi du dossier (Tél : 06-22-95-12-43)** à l'effet d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation d'activités de développement sur surfaces photosensibles à base argentine et d'impressions numériques sur supports types «papiers/cartons» sur le territoire de la commune de CORMEILLES-EN-PARISIS, ZAC des Bois Rochefort.

Ces activités sont notamment répertoriées sous la rubrique de classement soumise à autorisation précisée ci-après :

*** Traitement et développement des surfaces photosensibles à base argentine**
Activité de développement sur surfaces photosensibles
La surface annuelle traitée étant à supérieure à 50 000 m² (Surface maximale déclarée = 5 000 000 m²)
N 2950-2.a) = installation soumise à Autorisation

Toutes personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier et formuler des observations et propositions sur un registre ouvert à cet effet, dans un délai de 33 jours, du **lundi 20 novembre 2017 au vendredi 22 décembre 2017 inclus** en mairies susmentionnées où seront déposés : la demande, les plans de l'établissement, l'étude d'impact, l'avis de l'Autorité environnementale et le registre d'enquête qui pourront être consultés aux jours et heures

ouvrables desdites mairies.

Madame **Dalila DA COSTA ALVES**, technicien supérieur en chef en retraite, désignée commissaire enquêteur par ordonnance du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise du 12 septembre 2017, sera chargée d'ouvrir le registre d'enquête, de réunir les observations et propositions présentées et de clore ce registre à l'expiration du délai ci-dessus indiqué.

Madame **Dalila DA COSTA ALVES** assurera une permanence en mairie de CORMEILLES-EN-PARISIS :

*** le lundi 20 novembre 2017 de 15h30 à 18h30**
*** le samedi 2 décembre 2017 de 09h00 à 12h00**
*** le jeudi 7 décembre 2017 de 13h30 à 16h30**
*** le lundi 11 décembre 2017 de 15h30 à 18h30**
*** le vendredi 22 décembre 2017 de 14h30 à 17h30**

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête est consultable sur le site internet de la préfecture du Val-d'Oise, via l'adresse internet suivante : **www.val-doise.gouv.fr rubrique : Politiques publiques - Environnement risqués et nuisances - (ICPE) Installations classées pour la protection de l'environnement - Enquêtes publiques.**

Le public pourra également prendre connaissance du dossier d'enquête, sous format numérique, sur un poste informatique dédié, en mairie de CORMEILLES-EN-PARISIS, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Le public pourra consigner ses observations et propositions par courriel à l'adresse suivante : **pref-icpe@val-doise.gouv.fr** à compter du 20 novembre 2017 et jusqu'au 22 décembre 2017 inclus. Ne seront prises en considération que les observations et propositions ayant été envoyées avant la fin de mise à disposition du public, la date portée automatiquement sur les messages électroniques faisant foi. Les observations et propositions recueillies par courriel seront mises en ligne sur le site internet de la préfecture du Val-d'Oise, et consultables via l'adresse internet susvisée, rubrique Enquêtes publiques.

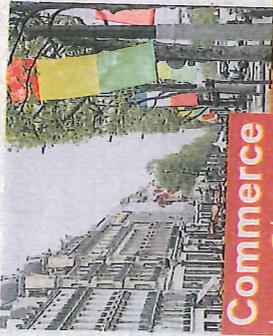
Le Préfet du Val-d'Oise est l'autorité compétente pour délivrer ou refuser, par arrêté préfectoral, l'autorisation demandée.

Conformément à l'article R. 123-23 du code de l'environnement, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairies de CORMEILLES-EN-PARISIS et SARTROUVILLE et à la Direction de la coordination et de l'appui territorial - Bureau de la coordination administrative - Section des installations classées.

Insertions diverses

Changement de régime matrimonial

Information préalable (article 1397



Commerce
Les Champs-Élysées
ont retrouvé
des couleurs // P. 16

Shutterstock

Les Echos

Vendez votre appartement
au meilleur prix !
Engel & Völkers Paris • Tél. 01.45.64.30.3



ENGEL & VÖLKERS

LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE // JEUDI 26 OCTOBRE 2017 // LESECHOS.FR

L'ESSENTIEL

UNÉDIC : LE DÉFICIT BAISSE MOINS VITE QUE PRÉVU

Les dernières prévisions de l'Assurance-chômage tablent sur un déficit de 3,8 milliards en 2017 et 3,3 milliards en 2018, malgré une meilleure conjoncture. // P. 2

LES PISTES POUR AMÉLIORER LA PROCÉDURE BUDGÉTAIRE

Dans un entretien aux « Echos », le président de l'Assemblée nationale, François de Rugy, explique comment il compte réformer le travail parlementaire. // P. 4

QUAND DES COMMUNES ÉTEIGNENT LA LUMIÈRE

Plusieurs centaines de communes éteignent leur éclairage la nuit. Par mesure d'économie, mais aussi pour lutter contre la pollution lumineuse. // L'ENQUÊTE P. 13

ENTREPRISES & MARCHÉS

CGG BIEN TÔT DANS LES MAINS DE FONDS ÉTRANGERS

Les créanciers du groupe parapé-

DRIEE PPA Ile de France

Prolongation

Page 26

Les CHOIX

de Merkel

remis en cause

- Berlin s'apprête à rater ses objectifs de réduction des émissions de CO₂.
- Les Verts réclament la sortie du charbon pour former une coalition avec Angela Merkel.



■ Lors d'un entretien avec Angela Merkel...

La Lloyds portée par le retour du crédit au Royaume-Uni

● La première banque de détail britannique a bénéficié sur les neuf premiers mois de l'année de la bonne tenue de ses activités de crédit immobilier.

● Mais également de crédit auto et de crédit conso.

BANQUE

Alexandre Coumis

— Correspondant à Londres

L'impact du Brexit sur l'économie britannique se fait attendre et ce n'est pas pour déplaire à Lloyds Banking Group. La première banque de détail du pays, qui est aussi son plus gros établissement de crédit immobilier, a vu son bénéfice net bondir de 63 % sur les neuf premiers mois de l'année, à 2,75 milliards de livres (3 milliards d'euros). La banque réalise 97 % de son activité sur son marché domestique.

Les revenus ont progressé de 9 %, à 14 milliards de livres, pour un bénéfice ajusté avant impôt de 4,5 milliards, en hausse de 38 %. « Le marché immobilier est ferme et notre performance dans le crédit demeure stable », a souligné la banque. Elle a aussi bénéficié de bonnes performances dans le crédit automobile et dans les cartes de crédit, un domaine où elle s'est récemment

renforcée en rachetant MBNA, la division de Bank of America.

« Nous ne voyons aucun signe de détérioration, ni dans les dépréciations, qui interviennent plus tard dans le cycle, ni dans les prêts non performants, dans aucun de nos segments », a dit le directeur général Antonio Hortá-Osorio.

Baisse de l'épargne

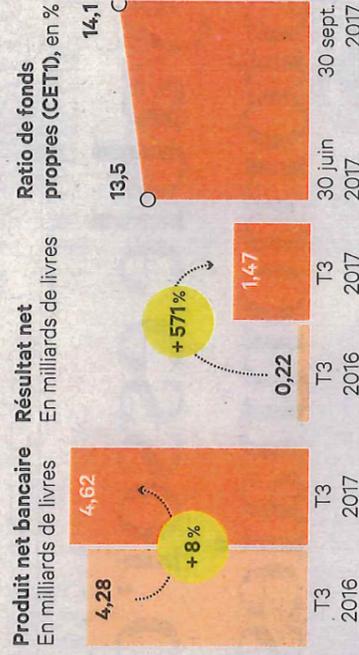
Alors que leur taux d'épargne vient de tomber à son plus bas niveau depuis mars 1960 (1,7 %), les ménages britanniques ont de plus en plus recours au crédit pour financer leurs dépenses, dans un contexte de tassement de leur pouvoir d'achat. La baisse de la livre commence à attiser l'inflation. A tel point que la Banque d'Angleterre pourrait, pour éviter la surchauffe, remonter ses taux le 2 novembre pour la première fois en dix ans. Une hausse que les consommateurs britanniques peuvent supporter, a estimé Antonio Hortá-Osorio.

La Lloyds, qui commences à se massivement vendre dans les

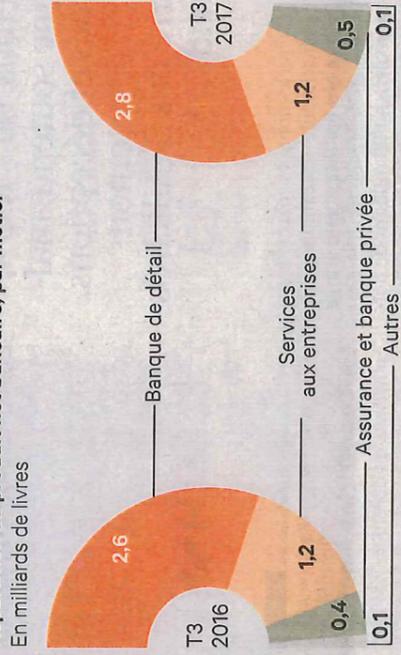
années 1990 des polices d'assurance censées aider les emprunteurs mais en réalité inopérantes, n'a pas passé sur le trimestre écoulé de nouvelles provisions au titre de ce scandale. Lequel l'aura obligée à provisionner 18 milliards de livres au total, soit la moitié de toutes les banques britanniques.

La qualité de ses crédits, néanmoins, se détériore. Ses provisions pour créances douteuses ont augmenté d'un tiers en un an, à 270 milliards de livres au troisième trimestre. La Lloyds évoque une « *une exposition unique sur une grande entreprise* », mais aussi l'intégration de MBNA. Lloyds Banking Group, dont l'Etat s'est totalement retiré en mai après avoir injecté 20,3 milliards de livres et pris 43 % du capital pour éviter la faillite en 2008, est la plus exposée des banques britanniques au crédit automobile. Et même si cette activité ne pèse que 3 % de son bilan, elle aura les yeux rivés sur les conclusions que doit rendre la Banque d'Angleterre le 28 novembre sur la qualité du crédit. ■

Des résultats en forte hausse



Répartition du produit net bancaire, par métier



* LES ÉCHOS // SOURCE : SOCIÉTÉ

Le dynamisme du crédit conso britannique continue d'inquiéter

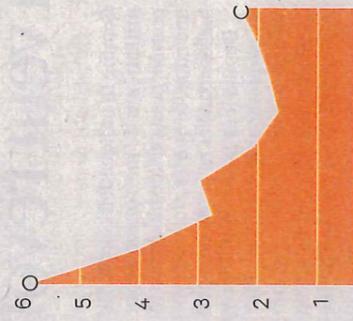
S&P met en garde contre un ralentissement de la conjoncture. Il pourrait doper les taux de défaut alors que les banques ont relâché leurs conditions d'octroi de prêts à la conso.

Solenn Poullennec
@SolennMorgan

Les banques et prêteurs spécialisés britanniques sont de nouveau mis en garde. La forte croissance du marché du crédit à la consommation doit les inviter à la prudence, a souligné mardi Standard & Poor's (S&P). Cette alerte de l'agence de notation fait écho aux préoccupations des régulateurs bancaires.

« Les prêteurs qui ont assoupli leurs critères d'octroi de crédit et fait rapidement augmenter leur portefeuille de prêts risquent de se retrouver surexposés le jour où les conditions économiques actuelles deviennent défavorables se détériorer », prévient S&P dans un rapport. Et de souligner que si la tendance actuelle se poursuit, elle pourrait baisser la notation de certains établissements pour tenir compte de l'augmentation potentielle des défauts.

Taux de défaut des crédits à la consommation, en %



annonces judiciaires & légales

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris, Préfecture de police, Préfectures des départements de la Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de révision du plan de protection de l'atmosphère d'Île-de-France

En exécution de l'arrêté inter-préfectoral du 18 octobre 2017, l'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère (PPA) sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France, initialement ouverte du 18 septembre 2017 au 31 octobre 2017 par arrêté inter-préfectoral n° IDF-2017-08-23-015 du 23 août 2017, est prolongée jusqu'au mercredi 15 novembre 2017 inclus, soit pendant 15 jours consécutifs supplémentaires.

La Préfecture de la région d'Île-de-France, est chargée de coordonner l'organisation et de prolongation de l'enquête et d'en centraliser les résultats. Cette prolongation d'enquête sera conduite par la commission d'enquête initialement désignée, soit :

• La Présidente : Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC
• Les membres titulaires : Monsieur Jacky HAZAN, Monsieur Yves MAËNHAUT, Madame Sylviane DUBAIL, Madame Anne DE KOURCOE, Madame Estelle LOUHY-MOREL, Monsieur Jacques DELOBELLE

Pendant cette prolongation d'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête (comportant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et les avis rendus nécessaires pour le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère) sera déposé dans les lieux d'enquête suivants où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

PARIS
Paris 15ème • siège de l'enquête
France, Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris • Unité départementale de l'équipement et de l'aménagement de Paris • 5, rue Leblanc - 75015 PARIS
Paris 12ème • Mairie • Direction générale des services Bureau des affaires générales • 130 avenue Daumesnil - 75012 PARIS
Paris 18ème • Mairie • Direction générale des services Bureau des affaires générales • 1 place Jules Joffrin - 75018 PARIS

Melun • Préfecture • Direction de la coordination des services de l'État - Pôle départementale • 12, rue des Saints Pères - 77000 MELUN
Chessy • Mairie • 32, rue Charles de

Gaulle - 77700 CHESY Fontainebleau • Mairie • Service état civil • 40, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU
Gretz - Armainvilliers • Mairie • Service technique urbanisme • 69, rue de Paris - 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS
Meaux • Mairie • 2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 MEAUX

YVELINES

Versailles • Préfecture • Direction de la réglementation et des élections - Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques • 1, avenue de l'Europe - 78000 VERSAILLES
Thiverval-Grignon • Mairie • Grande Rue - 78850 THIVERVAL-GRIGNON

Evry • Préfecture • Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau des enquêtes publiques, des affaires foncières et industrielles • boulevard de France - 91000 EVRY
Etampes • Mairie • Services techniques municipaux • 19, rue Reverseaux - 91150 ETAMPES

HAUTS-DE-SEINE

Nanterre • Préfecture • Direction de la réglementation et de l'environnement - bureau de l'environnement et des installations classées • 167-177, avenue Joliot Curie - 92000 NANTERRE
Gennevilliers • Mairie • 177, avenue Gabriel Péri - 92230 GENNEVILLIERS
Issy-les-Moulineaux • Mairie • Centre administratif municipal • Accueil des services techniques • 47, rue du Général Leclerc - 92130 ISSY-LES MOULINEAUX
Neuilly-sur-Seine • Mairie • Pôle espaces publics • 127 (cour) avenue Achille Peretti - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE cedex

SEINE-SAINT-DENIS

Bobigny • Préfecture • Direction du développement durable et des collectivités locales - Bureau de l'environnement - 6, rue Hoche - 93170 BAGNOLET

BOBIGNY
Aulnay-sous-Bois • Mairie • Service urbanisme • 6, boulevard de l'Hôtel de Ville - 93600 AULNAY SOUS BOIS
Bagnollet • Mairie • Direction de l'environnement du développement durable • Agenda 21 et des Espaces verts • 6, rue Hoche - 93170 BAGNOLET

VAL-DE-MARNE

Créteil • Préfecture • Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique • 21 à 29, avenue du Général-de-Gaulle - 94000 CRETEIL
Créteil • Mairie • Direction générale des services techniques • 1 place Salvador Allende - 94000 CRETEIL
Ch Chevilly Larue • Relais Mairie Bretagne DAHDE Service urbanisme • 40, rue Elisée Reclus - 94550 CHEVILLY LARUE

VAL-D'OISE

Sarcelles • Mairie
• lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h
A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

PONTOISE cedex
Sarcelles • Mairie • Direction de l'aménagement • Immeuble Le Francilien • 3, boulevard Albert Camus - 95200 SARCELLES
US
Mairie • rue de la Libération - 95450 US

Observations qui auraient à formuler des observations et propositions concernant le projet pourra les faire connaître pendant la prolongation de l'enquête publique :

• en les consignait sur le registre d'enquête prévu à cet effet dans les lieux d'enquête ci-dessus,
• en les adressant par voie postale à l'attention de la présidente de la commission, Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC, au siège de l'enquête, à la Préfecture de la région d'Île-de-France. Ces observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.
• De même, les observations et propositions pourront être déposées sur le registre dématérialisé via le site internet : <http://enquetelepublique-ppa-idf.net>

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet précité pendant la période de prolongation de l'enquête publique.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-12 du code de l'environnement, un poste informatique permettant un accès gratuit au dossier d'enquête est mis à disposition du public au siège de l'enquête de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Un membre de la commission d'enquête assurera les permanences supplémentaires aux lieux de permanences, jours et heures suivants :

PARIS

Paris 12ème • Mairie
• jeudi 2 novembre 2017 de 16h à 19h
Paris 18ème • Mairie
• samedi 4 novembre 2017 de 9h à 12h
• samedi 9 novembre 2017 de 16h à 19h
SEINE-ET-MARNE

Meaux • Mairie
• lundi 6 novembre 2017 de 14h à 19h
HAUTS-DE-SEINE
Issy, les Moulineaux • Mairie • centre administratif municipal - accueil des services techniques
• mercredi 15 novembre 2017 de 9h à 12h

VAL-DE-MARNE

Chevilly Larue • Relais Mairie Bretagne DAHDE - service urbanisme
40, rue Elisée Reclus
• lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h
VAL D'OISE

Sarcelles • Mairie
• lundi 13 novembre 2017 de 14h à 17h
A l'issue de l'enquête, la révision du plan de protection de l'atmosphère, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique est arrêtée par l'ensemble des préfets de département, le préfet de police et le préfet de la région.

Les doutes sur l'avenir de SoFi s'accroissent

La plate-forme de prêts en ligne aurait engagé des discussions avec Charles Schwab pour une acquisition au début de l'année.

Anais Mourot

— Correspondante à San Francisco

« Tuer les banques » : Mike Cagney, le cofondateur et ancien PDG de SoFi, en avait fait la mission officielle de son entreprise. Pourtant, au début de l'année, il a engagé des discussions pour la rendre à une institution financière, selon le « Financial Times ».

Juste après que la jeune pousse californienne a effectué un nouveau tour de table de 500 millions de dollars fin février, une banque avait approché pour lui faire une offre de rachat à 6 milliards de dollars, soit 1,5 milliard de plus que sa valorisation actuelle, croit savoir le quotidien britannique. La start-up californienne a ensuite engagé des négociations avec plusieurs acheteurs potentiels, dont la firme de courtage Charles Schwab, en fixant une fourchette entre 8 et 10 milliards de dollars. Un montant trop élevé pour les intéressés, qui ont décliné l'offre.

La société traverse une grave crise de gouvernance.

Ces rumeurs d'acquisition accroissent les doutes sur le futur du numéro un du refinancement des prêts étudiants, alors que la société traverse une grave crise de gouvernance. Mike Cagney a démissionné mi-septembre suite à une plainte d'un ancien employé évoquant un « environnement de travail hostile, où des comportements sexuels inappropriés étaient largement acceptés et encouragés par l'équipe de direction ». La directrice technologique de l'entreprise, qui est également l'épouse de Mike Cagney, a quitté son poste quelques jours plus tard. Plusieurs hauts dirigeants, dont le directeur financier et le « *chief revenue officer* », avaient déjà quitté le navire avant les révélations.

Une stratégie remise en cause

La stratégie de diversification mise en place par Mike Cagney est également remise en cause. L'année dernière, celui-ci a ajouté aux offres de prêts de l'entreprise des services de gestion de fortune en fixant un objectif de 100 millions de dollars de fonds gérés, mais l'entreprise n'aurait atteint que 12 millions. Même déception pour son offre d'assurance-vie, qui n'aurait pas rencontré le succès escompté. Surout mi-octobre, elle a renoncé à offrir des comptes bancaires et des cartes de crédit à ses clients, en retirant sa candidature pour l'obtention d'une licence auprès de l'agence fédérale de garantie des dépôts bancaires.

SoFi n'est pas la seule start-up du secteur à traverser une période difficile. Début octobre, Earnest, l'un des concurrents de SoFi, a été racheté par Navient, une entreprise de collecte de paiement de dettes étudiantes, pour 155 millions de dollars, un montant très inférieur à sa valorisation de 375 millions de dollars en 2015. Prosper, une plate-

**Enquête publique portant sur le projet
de révision du plan de protection de l'atmosphère
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France**

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE
APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE**

Je soussignée, Françoise BRIAND

Qualité, Chef du bureau de l'Aménagement et du Développement Durable

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan
de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France,

a été bien affiché sur nos panneaux du 28 août au 15 novembre 2017

Fait à Saint Germain en Laye, le 12 décembre 2017

Pour le Sous-Préfet

Le Chef de bureau

DÉPARTEMENT DES YVELINES
SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
1 rue du Panorama - CS 50524
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



Françoise BRIAND

**Enquête publique portant sur le projet
de révision du plan de protection de l'atmosphère
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France**

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE
APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE**

Je soussigné(e), Youssef Berrouqi
Qualité Secrétaire Général

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique, complété par l'avis de prolongation d'enquête, portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France,

a été bien affiché sur nos panneaux du 28 août 2017 au 15 novembre 2017

Fait à S^t Denis, le 27/12/17

Signature

Pour la Sous-Préfète de Saint-Denis
et par délégation
Le Secrétaire général
Youssef BERROUQI - 2

**Enquête publique portant sur le projet
de révision du plan de protection de l'atmosphère
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France**

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE
APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE**

Je soussigné(e), Catherine GIRARD-----

Qualité chef du bureau du développement durable
et des collectivités territoriales

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France,

a été bien affiché sur nos panneaux du 28 août au 15 novembre 2017

Fait à Sarcelles-----, le 11/12/2017

Signature

Sous-Préfecture de Sarcelles sur le Sous-Préfet
Bureau du Développement Durable Le chef de bureau
et des Collectivités Territoriales
C. GIRARD

**Enquête publique portant sur le projet
de révision du plan de protection de l'atmosphère
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France**

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE
APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE**

Je soussigné(e), **Stéphan ADNOT**

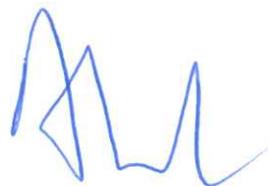
Qualité – **Secrétaire Général de la Sous-Préfecture de Palaiseau**

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France,

a été bien affiché sur nos panneaux du **28 août 2017** au **15 novembre 2017**

Fait à Palaiseau, le **14 DEC. 2017**

Signature



**Enquête publique portant sur le projet
de révision du plan de protection de l'atmosphère
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France**

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE
APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE**

Je soussignée , Stéphanie MARIVAIN
secrétaire générale de la sous-préfecture d'Argenteuil

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan
de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France,

a été bien affiché sur nos panneaux du lundi 28 août au mercredi 15 novembre 2017
inclus.

Fait à Argenteuil, le 8 décembre 2017



Pour la sous-préfète et par délégation
La secrétaire générale

Stéphanie MARIVAIN

**Enquête publique portant sur le projet
de révision du plan de protection de l'atmosphère
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France**

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE
APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE**

Je soussigné(e), Madame Françoise TOLLIER

Qualité Secrétaire Générale

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France,

a été bien affiché sur nos panneaux du 28 août 2017 au 15 novembre 2017

Fait à Mantes la Jolie, le 18 Septembre 2017

Pour le Sous-Préfet de Mantès la Jolie

La Secrétaire Générale



Françoise TOLLIER

Enquête publique portant sur le projet
de révision du plan de protection de l'atmosphère
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France

CERTIFICAT D'AFFICHAGE
APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE

Je soussigné(e), Maryvonne SIEBENALER

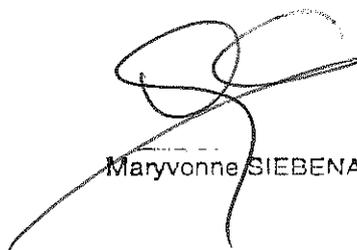
Qualité Secrétaire générale de la Sous-Préfecture d'Etampes

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan
de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France,

a été bien affiché sur nos panneaux du 28/08/17 au 15/11/17 inclus

Fait à Etampes, le 8 décembre 2017

Signature



Maryvonne SIEBENALER

**Enquête publique portant sur le projet
de révision du plan de protection de l'atmosphère
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France**

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE
APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE**

Je soussigné(e), Philippe MAFFRE

Qualité : sous-préfet d'Antony et de Boulogne-Billancourt

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France, a été bien affiché sur nos panneaux du 28 août 2017 au 15 novembre 2017

Fait à Antony , le 12 décembre 2017

Signature

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Maffre', written over a horizontal line.

Philippe MAFFRE

Enquête publique portant sur le projet
de révision du plan de protection de l'atmosphère
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France

CERTIFICAT D'AFFICHAGE
APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE

Je soussigné(e), Nathalie CARRIER-SCHRUMPF

Qualité, Chef de service utilité publique et
équilibres territoriaux.

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan
de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France,

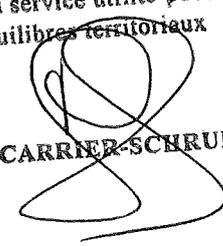
a été affiché du 28 août au 15 novembre 2017 à la préfecture de la région d'Île-de-
France, préfecture de Paris

Fait à Paris, le 20 novembre 2017

Signature

La chef du service utilité publique
et équilibres territoriaux

Nathalie CARRIER-SCHRUMPF



**Enquête publique portant sur le projet
de révision du plan de protection de l'atmosphère
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France**

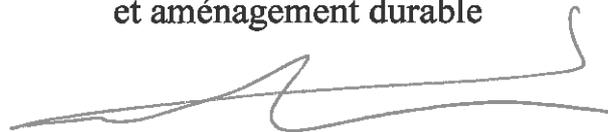
**CERTIFICAT D’AFFICHAGE
APRÈS CLÔTURE DE L’ENQUÊTE**

Je soussigné, Régis BERTRAND, Responsable du Pôle études et aménagement durable au Service de l'Urbanisme et de l'aménagement durable à la Direction départementale des territoires du Val-d'Oise, certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique, par arrêté inter-préfectoral n° IDF-2017-08-23-015 du 23 août 2017, portant sur le projet de révision du **plan de protection de l'atmosphère** sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France, a bien été affiché sur nos panneaux du **lundi 28 août 2017 au mardi 31 octobre 2017 inclus**.

L'avis informant le public de la prolongation, par arrêté inter-préfectoral n° IDF-2017-10-18-002 du 18 octobre 2017, de cette enquête publique a bien été affiché sur nos panneaux jusqu'au **mercredi 15 novembre 2017 inclus**, date de clôture de l'enquête.

Fait à **CERGY**, le **22 NOV. 2017**

Le responsable du pôle études
et aménagement durable



Régis BERTRAND

**Enquête publique portant sur le projet
de révision du plan de protection de l'atmosphère
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France**

PREFECTURE DU VAL DE MARNE

21 DEC. 2017

ARRIVEE

CERTIFICAT D'AFFICHAGE
APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE

Je soussigné(e), BRISSAT Christine

Qualité Responsable du bureau du suivi et de relations avec les usagers.

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France,

a été bien affiché sur nos panneaux du 28 août 2017 au 15 novembre 2017

Fait à Creteil, le 21 DEC. 2017

Signature

Christine BRISSAT

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

Préfecture
Direction de la Réglementation et de l'Environnement
Bureau de l'Environnement et des Installations Classées
Affaire suivie par Mme JEHANNO
Tél : 01.40.97.23.34
annie.jehanno@hauts-de-seine.gouv.fr

PROCES-VERBAL
D'AFFICHAGE

Par arrêté inter-préfectoral n°IDF-2017-23-015 en date 23 août 2017, il a été prescrit une enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Ile de France, du 18 septembre 2017 au 31 octobre 2017.

Nous, Préfecture des Hauts-de-Seine, certifions que l'avis d'enquête publique a été apposé dans les locaux de la Préfecture, au lieu accoutumé, du 28 août 2017 au 2 novembre 2017.

En foi de quoi, nous avons rédigé et signé le présent procès-verbal.

A Nanterre

, le 27 NOV. 2017

P/LE PREFET,

L'Attaché Principal
Chef de Bureau



Fabrice FAUCHER

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

Préfecture
Direction de la Réglementation et de l'Environnement
Bureau de l'Environnement et des Installations Classées
Affaire suivie par Mme JEHANNO
Tél : 01. 40. 97. 23. 34
annie.jehanno@hauts-de-seine.gouv.fr

PROCES-VERBAL

D'AFFICHAGE

Par arrêté inter-préfectoral n°IDF-2017-10-18-002 en date du 18 octobre 2017, l'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Ile de France initialement ouverte du 18 septembre 2017 au 31 octobre 2017, a été prolongée jusqu'au 15 novembre 2017.

Nous, Préfecture des Hauts-de-Seine, certifions que l'avis de prolongation d'enquête publique a été apposé dans les locaux de la Préfecture, au lieu accoutumé, du 23 octobre 2017 au 16 novembre 2017.

En foi de quoi, nous avons rédigé et signé le présent procès-verbal.

A Nanterre

, le **27 NOV. 2017**

P/LE PREFET,

L'Attaché Principal
Chef de Bureau



Fabrice FAUCHER

Enquête publique portant sur le projet
de révision du plan de protection de l'atmosphère
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France

CERTIFICAT D'AFFICHAGE
APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE

Je soussigné(e), Emilie MAEHARA

Qualité chefe du bureau de l'environnement de la Préfecture de la Seine-Saint-Denis

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France,

a été bien affiché sur nos panneaux du 28/08/2017 au 15/11/2017

Fait à Bobigny, le 22 novembre 2017

Signature
Pour le préfet et par délégation
La cheffe du bureau de l'environnement


Emilie MAEHARA

**Enquête publique portant sur le projet
de révision du plan de protection de l'atmosphère
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France**

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE
APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE**

Je soussigné(e), Françoise LOISEAU

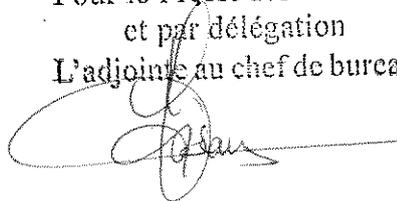
Qualité Adjointe au chef de bureau Travaux et F.P.

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France,

a été bien affiché sur nos panneaux du 28 août 2017 au 15 novembre 2017 inclus.

Fait à Versailles, le 20 novembre 2017

Signature
Pour le Préfet des Yvelines
et par délégation
L'adjointe au chef de bureau



Françoise LOISEAU

**Enquête publique portant sur le projet
de révision du plan de protection de l'atmosphère
sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France**

**CERTIFICAT D'AFFICHAGE
APRES CLÔTURE DE L'ENQUÊTE**

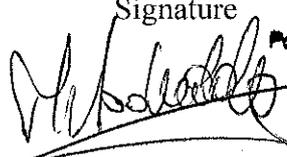
Je soussigné(e), Muriel Badreddine

Qualité chef de pôle de la Coopération de l'Administration Départementale et la
Préfecture de Seine-et-Marne (77)

certifie que l'avis d'ouverture d'enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l'atmosphère sur l'ensemble du territoire de la région d'Île-de-France,

a été bien affiché sur nos panneaux du 28 août au 15 novembre 2017

Fait à Meaux, le 27/11/2017

Signature

Pour la Préfète et par délégation,
La Cheffe de bureau
Muriel BADREDDINE



**DIRECTION DES TRANSPORTS
ET DE LA PROTECTION DU PUBLIC**

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je, soussignée, Nadia SEGHIER, Sous-Directrice de la protection sanitaire et de l’environnement de la Direction des transports et de la protection du public à la préfecture de Police, certifie que :

- l’avis d’enquête publique portant sur le projet de révision du plan de protection de l’atmosphère sur l’ensemble du territoire de la région d’Ile-de-France a été affiché du 3 septembre au 22 octobre 2017 inclus ;
- l’avis de prolongation de l’enquête publique a été affiché du 23 octobre au 15 novembre 2017 inclus.

Fait à Paris, le **18 DEC. 2017**

La Sous-Directrice de la protection sanitaire
et de l’environnement,

Nadia SEGHIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté Égalité Fraternité

Sylvie DENIS DINTILHAC
Présidente de la Commission
d'enquête portant sur la révision du PPA Île-de-France

à M. Michel CADOT
Préfet de la Région Île-de-France
Préfet de Paris

Références Arrêté inter-préfectoral n°IDF-2017-08-23-015 du 23 août 2017 prescrivant
l'ouverture de l'enquête publique
Arrêté inter-préfectoral n°IDF-2017-10-18-002 portant prolongation de l'enquête publique
Objet Demande de prorogation du délai de remise de rapport d'enquête publique

Paris, le 22 novembre 2017

Monsieur,

L'enquête publique ci-dessus référencée s'est déroulée du 18 septembre au 15 novembre 2017.

Le public a déposé plus de 340 observations, principalement sur le registre dématérialisé et durant les derniers jours de l'enquête.

Selon les dispositions de l'article R123-19 du Code de l'Environnement, la commission d'enquête dispose d'un délai de trente jours pour remettre son rapport et ses conclusions motivées.

Au regard de l'importance et de la complexité tant du dossier que des observations, il est difficile, pour la commission d'enquête, d'analyser l'ensemble des éléments apportés par le public et de rédiger un rapport dans le délai imparti.

D'autre part, il avait été convenu, d'un commun accord entre les parties, que le rapport de la commission d'enquête serait remis après rédaction d'un procès verbal de synthèse par la commission d'enquête et d'un mémoire en réponse du porteur de projet. La remise du procès verbal de synthèse est prévue le 30 novembre 2017.

Aussi ai-je l'honneur de solliciter auprès de vous l'octroi d'un délai supplémentaire, étant entendu que la commission d'enquête rendra son rapport sous quinzaine à compter de la réception du mémoire en réponse.

Vous remerciant de votre compréhension, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

S. Denis Dintilhac



PRÉFET DE LA REGION ILE-DE-FRANCE,
PRÉFET DE PARIS

Direction régionale et interdépartementale
de l'équipement et de l'aménagement

Paris, le 30 NOV. 2017

Unité départementale de Paris
Service utilité publique et équilibres territoriaux
Pôle urbanisme d'utilité publique

Affaire suivie par : Evelyne MARTIN-GATY
evelyne.martin-gaty @developpement-durable.gouv.fr
Tél. 01.82.52.51 94

Réf. Arrivée :

Réf. Départ : 36149

Objet : demande de prorogation du délai de remise du rapport
d'enquête publique

Madame la Présidente,

Vous avez été désignée par le tribunal administratif de Paris le 12 mai 2017, en qualité de présidente de la commission d'enquête chargée de diligenter l'enquête publique portant sur le projet de révision du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la région d'Île-de-France.

L'enquête publique s'est déroulée du 18 septembre au 15 novembre 2017 inclus.

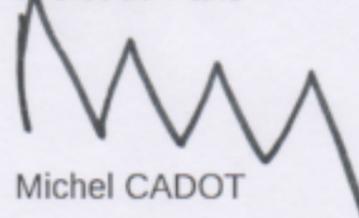
En application des articles L.123-15 et R.123-19 du code de l'environnement, vous avez sollicité, par courrier motivé du 22 novembre 2017, un délai supplémentaire au-delà des trente jours réglementaires pour me remettre votre rapport à l'issue de ladite enquête.

En conséquence, j'ai le plaisir de vous annoncer que je donne une suite favorable à votre demande.

Par ailleurs, je prends acte que vous me transmettez le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête que vous présidez, sous quinzaine à compter de la réception du mémoire en réponse.

Je vous prie, d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée. *en la meilleure.*

Le Préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris



Michel CADOT

Madame Sylvie DENIS-DINTILHAC
4, rue Las Cases
75007 PARIS

Sylvie DENIS DINTILHAC
Présidente de la Commission d'enquête
4 rue Las Cases
75007 PARIS

Objet Enquête publique portant sur la révision du P.P.A. Île de France 2017/2020
Procès verbal de synthèse des observations recueillies dans les registres et
courriers adressés à la commission d'enquête

Paris, le 30 novembre 2017

Madame,

L'enquête publique s'est déroulée du 18 septembre au 15 novembre 2017 avec une participation raisonnable.

Au cours de cette enquête, 371 observations et courriers ont été recueillis ou reçus par la commission d'enquête que je préside.

Conformément à la loi, la commission d'enquête a examiné chacune des dépositions faites par le public et a opéré, ensuite, un dépouillement par thèmes afin de résumer et synthétiser les principales problématiques apparues au cours de cette enquête.

Ce travail vous est fourni au titre du procès-verbal de synthèse ci-joint. Nous vous demandons de répondre à chacune des observations et questions posées.

Je vous serais reconnaissante de me faire connaître votre délai de réponse, sachant que celui-ci conditionne la finalisation du rapport de la commission d'enquête.

Veillez recevoir, Madame, l'assurance de ma considération respectueuse.

Remis et commenté le 30 novembre 2017

Pour les signataires
du P.P.A. Île de France 2017/2020
Mme Clara HERER
D.R.I.E.E.



Pour la commission d'enquête
Mme Sylvie DENIS DINTILHAC
Présidente de la commission

